

bioMérieux SA
société anonyme au capital de 12.029.370 euros
siège social à Marcy l'Etoile (Rhône)
673 620 399 RCS LYON

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL
RELATIF A L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

A – COMPTES ANNUELS

Cf. document ci-joint intitulé « Comptes sociaux clos au 31 décembre 2007 ».

bioMérieux SA

COMPTES SOCIAUX CLOS AU 31 DECEMBRE 2007

bioMérieux SA
COMPTE DE RESULTAT

<i>En millions d'euros</i>	jan 07-dec 07 12 mois	jan 06-dec 06 12 mois	jan 05-dec 05 12 mois
Ventes marchandises et produits finis	512,4	494,1	455,0
Produits activités annexes	40,5	36,4	25,8
Chiffre d'affaires (note 5.5.21)	552,9	530,5	480,8
Production stockée (encours + produits finis)	5,1	-1,8	4,7
Production immobilisée	6,2	7,8	4,8
Production activité	564,2	536,5	490,3
Achats	-209,1	-194,5	-176,2
Variations stocks M.P./instruments	2,7	1,5	8,0
Services extérieurs	-123,0	-98,1	-89,4
Valeur ajoutée	234,8	245,4	232,7
Impôts, taxes et assimilés	-13,0	-13,2	-12,4
Salaires et charges (note 5.5.22)	-160,7	-154,7	-141,9
Excédent brut d'exploitation	61,1	77,5	78,4
Amortissements et provisions	-33,9	-19,7	-29,7
Autres produits et charges d'exploitation	-4,4	-11,9	-6,3
Résultat d'exploitation	22,8	45,9	42,4
Charges et produits financiers (note 5.5.25)	-1,3	-2,0	-2,9
Produits et charges des participations	10,8	33,1	21,2
Résultat courant avant impôt	32,3	77,0	60,7
Résultat exceptionnel (note 5.5.27)	2,9	-1,4	1,7
Participation des salariés	-1,0	-3,2	-2,6
Impôt sur les bénéfices (note 5.5.28)	-1,0	-10,5	-8,5
Bénéfice net	33,2	61,8	51,3
Résultat par action (a)	0,84	1,57	1,30

(a) En l'absence d'instrument dilutif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action

bioMérieux SA
BILAN

Actif <i>En millions d'euros</i>	Net 31/12/2007	Net 31/12/2006	Net 31/12/2005
Actif immobilisé			
. Immobilisations incorporelles (note 5.5.3)	32,9	35,1	8,1
. Immobilisations corporelles (note 5.5.4)	125,9	120,4	118,2
. Immobilisations financières (note 5.5.5)	221,8	212,4	247,0
Total	380,6	367,9	373,3
Actif circulant			
. Stocks et en-cours (note 5.5.6)	76,8	67,2	68,7
. Clients et comptes rattachés (note 5.5.7)	164,9	151,7	129,3
. Autres créances d'exploitation (note 5.5.8)	14,0	14,8	10,0
. Créances hors exploitation (note 5.5.8)	12,6	4,8	3,9
. Disponibilités (note 5.5.10)	33,5	13,7	4,4
Total	301,8	252,2	216,3
Ecart de conversion actif (note 5.5.12)	1,5	0,7	0,9
Total actif	683,9	620,8	590,5
	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Passif			
Capitaux propres (note 5.5.13.2)			
. Capital (note 5.5.13.1)	12,0	12,0	12,0
. Primes	63,5	63,5	63,5
. Réserves	227,5	195,6	162,4
. Provisions réglementées et subventions (note 5.5.14)	26,7	25,2	23,9
. Résultat de l'exercice	33,2	61,8	51,3
Total	362,9	358,1	313,1
Provisions (note 5.5.15)	34,4	28,1	32,0
Dettes			
. Emprunts et dettes financières (note 5.5.16.2)	106,7	80,1	99,1
. Fournisseurs et comptes rattachés (note 5.5.17)	103,3	81,6	76,1
. Autres dettes d'exploitation (note 5.5.17)	65,0	61,7	55,9
. Dettes hors exploitation (note 5.5.17)	10,5	10,7	13,7
Total	285,5	234,1	244,8
Ecart de conversion passif (note 5.5.18)	1,1	0,5	0,6
Total passif	683,9	620,8	590,5

boMérieux SA
TABEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

<i>En millions d'euros</i>	jan 07-dec 07 12 mois	jan 06-dec 06 12 mois	jan 05-dec 05 12 mois
Résultat net	33,2	61,8	51,3
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	63,3	40,2	26,0
Résultat sur opérations en capital	-3,2	1,4	0,2
Mali de fusion			2,2 (1)
Capacité d'autofinancement	93,3	103,4	79,7
Variation des stocks	-7,8	0,3	-12,8
Augmentation des créances clients	-13,2	-22,3	-8,9
Augmentation des dettes fournisseurs et autres BFRE	25,5	6,8	17,4
Besoin en fonds de roulement d'exploitation	4,5	-15,2	-4,3
Variation de la dette nette d'impôt	-9,2	-3,3	8,4
Autres besoins en fonds de roulement hors exploitation	0,3	0,7	4,7
Variation totale du besoin en fonds de roulement	-4,4	-17,8	8,8
Flux liés à l'activité	88,9	85,6	88,5
Investissements industriels	-31,7	-53,7	-33,1
Cessions d'immobilisations industrielles	5,4	2,0	0,8
Variation de la dette sur immobilisations	1,7	-1,2	1,5
Titres de participation	-26,4 (2)	-5,5 (3)	-11,7 (4)
Variation nette des avances et prêts aux filiales	-14,2 (5)	20,0	20,1
Augmentation des autres immobilisations financières	-0,5	-0,6	-1,8
Flux liés aux activités d'investissement	-65,7	-39,0	-24,2
Distribution de dividendes	-29,9	-18,1	-15,8
Taxation except. de 2,5 % prélevée sur la réserve spéciale de PVLT			-0,2
Fonds propres	-29,9	-18,1	-16,0
Variation de l'endettement net (Hors incidence des fluctuations de change)	-6,7	28,5	48,3
Analyse de la variation de l'endettement net			
Endettement net à l'ouverture	66,4	94,7	143,4
Incidence des fluctuations de change	0,1	0,2	-0,4
Variation de l'endettement net :	6,7	-28,5	-48,3
- Endettement confirmé	28,6	-0,1	-99,7
- Disponibilités et autres concours bancaires courants	-21,9	-28,4	51,4
Endettement net à la clôture (note 5.5.16.2)	73,2	66,4	94,7

(1) Mali enregistré lors de l'absorption de la société APIBIO

(2) Dont acquisition titres BTF (-11,6 millions d'euros), souscription augmentation de capital de bioMérieux Afrique du Sud (-8 millions d'euros)

(3) Dont acquisition titres ReLIA (-6,8 millions d'euros)

(4) Dont souscription augmentations de capital de bioMérieux Brésil (-6,3 millions d'euros), ExonHit (-4 millions d'euros), rachat titres bioMérieux Japon (-1,3 million d'euros)

(5) Dont prêt bioMérieux Espagne (-10 millions d'euros)

(6) Distribution de dividendes selon l'Assemblée générale du 7 juin 2007

1 Remarques préliminaires

1.1 Acquisition de BTF

La Société a acquis, le 12 septembre 2007, 100 % des titres de la société australienne BTF, spécialisée dans la production de souches bactériennes calibrées destinées au contrôle microbiologique. La transaction s'est élevée à 11,6 millions d'euros.

1.2 Prise de participation dans Labtech Systems Ltd

La Société a pris une participation de 9,8 % dans le capital de LabTech Systems Ltd pour un montant de 1,3 million d'euros.

1.3 Cession de la participation dans Orphan Pharma International

bioMérieux a cédé ses parts dans la société Opi, spécialisée dans les maladies orphelines. Cette cession se traduit par une plus-value nette de 2,7 millions d'euros après impôts.

1.4 Litige DBV

Suite à plusieurs jugements favorables intervenus au cours de l'exercice 2007, la Société a repris la provision constituée dans le cadre du litige en contrefaçon engagé par les sociétés D.B.V. et International Microbio, à hauteur de 11,4 millions d'euros. Le litige se poursuit néanmoins en France, en Espagne et en Italie.

1.5 Restructuration de bioMérieux BV

Le site de Boxtel (Hollande) fermera d'ici la fin de l'année 2009. bioMérieux S.A. s'est engagée à supporter financièrement sa filiale notamment pour assurer le bon déroulement du plan de restructuration. Une provision de 10 millions d'euros a été enregistrée à ce titre en résultat exceptionnel. En parallèle, une dotation complémentaire de 34,4 millions d'euros a été enregistrée sur l'exercice 2007 afin de porter à 100 %, la dépréciation des titres de cette filiale.

1.6 Rachat des titres bioMérieux Chine

La Société a procédé au rachat de 50 % des titres de bioMérieux Chine précédemment détenus par bioMérieux Inc pour un montant de 4,5 millions d'euros. bioMérieux S.A. détient désormais 100 % des titres.

1.7 Nouvelles filiales

Au cours de l'exercice 2007, bioMérieux S.A. a créé une nouvelle filiale en Afrique du Sud. En outre, une filiale est en cours de création en Algérie au 31 décembre 2007. Détenues à 100 % par bioMérieux S.A. (participations s'élevant respectivement à 8 millions d'euros et 0,6 million d'euros), ces deux filiales verront leur activité commerciale débuter en 2008.

2 Notes et principes comptables

Les comptes sont établis conformément au règlement n°99-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999.

2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent à des brevets et licences amortis principalement sur une durée de 5 ans et des logiciels informatiques, amortis sur 3 à 6 ans selon leur durée probable d'utilisation.

Ces immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les immobilisations incorporelles acquises moyennant le paiement de redevances indexées sont évaluées lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise en fonction d'une estimation des redevances qui seront versées pendant la période contractuelle. Cette estimation est ensuite ajustée en fonction des redevances effectivement versées.

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de fabrication.

Conformément au nouveau règlement sur les actifs, en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2005, des composants sont comptabilisés et amortis distinctement dès lors qu'ils ont un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation et une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation principale.

Les seules immobilisations corporelles concernées par cette approche sont les constructions.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations. Les principales durées d'utilisation retenues sont :

Matériels et outillages	3 à 10 ans
Instruments *	3 à 5 ans

**Instruments placés ou utilisés en interne*

Pour les immeubles, les durées d'amortissement sont adaptées à chaque composant :

Gros œuvre	30 à 40 ans
Second œuvre et installations	10 à 20 ans

Lors de la première application du nouveau règlement sur les actifs, en 2005, les résultats du calcul rétrospectif ont conclu à une surévaluation globale des amortissements à l'ouverture de 4,4 millions d'euros, traitée comme suit :

Reprise nette des amortissements comptables	-4,4 millions d'euros
Dotations aux amortissements dérogatoires	7,7 millions d'euros
Report à nouveau	-3,3 millions d'euros

Lorsque des événements ou modifications de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, la valeur nette de ces actifs fait l'objet d'une analyse. Si leur valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée pour ramener les actifs à leur valeur de réalisation.

2.3 Immobilisations financières

Les titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation des titres de participation est constatée dès lors que leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur est estimée en tenant compte du chiffre d'affaires, des dettes financières et des éventuels actifs technologiques et immobiliers de la participation en cause.

Les autres titres immobilisés font l'objet d'une dépréciation si leur valeur de marché devient inférieure à leur coût d'acquisition. En particulier, la valeur de marché des titres cotés correspond au cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Les autres immobilisations financières comprennent les actions acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité avec une société d'investissement, destiné spécifiquement à la régulation de son cours de bourse. Les actions achetées sont évaluées au cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice.

2.4 Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Les stocks de matières premières et consommables sont valorisés au prix d'achat majoré des frais accessoires selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti). Les stocks d'en-cours de production et de produits finis sont valorisés au coût standard de production, corrigés des écarts constatés en cours d'exercice.

2.5 Disponibilités

Les disponibilités comprennent à la fois la trésorerie immédiatement disponible et les placements à court terme.

Parmi les placements à court terme figurent 120 900 actions propres dont 80 900 achetées au cours de l'exercice 2007 dans le cadre d'un plan d'actions gratuites mis en place à la suite de l'Assemblée générale extraordinaire du 9 juin 2005.

2.6 Provisions

Les provisions pour risques et charges sont établies conformément au « règlement sur les passifs » (C.R.C. 2000-06).

2.7 Indemnités de départ en retraite

La société n'a pas opté pour la comptabilisation de ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite dont l'évaluation est cependant conforme aux principes actuariels et comptables de la norme IAS 19.

2.8 Ecart de conversion

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération établie sur la base d'un cours moyen cumulé. Les différences de changes relatives aux opérations commerciales résultant des écarts de cours entre la date d'enregistrement des opérations et la date de leurs paiements sont comptabilisées dans les rubriques correspondantes du compte de résultat (comptes d'achat et de vente).

Les créances et dettes libellées en devises sont converties sur la base des taux de change à la clôture de l'exercice ou, si une couverture a été mise en place, sur la base des taux de couverture. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actifs sont provisionnés, la charge de la dotation étant comptabilisée dans les comptes d'achats ou de ventes lorsque la dette ou la créance concerne une opération commerciale.

Les gains et pertes de change latents sont compensés lorsqu'ils concernent une même devise, un même tiers et des échéances voisines.

2.9 Dividendes reçus

Les dividendes reçus sont enregistrés pour leur montant net des retenues à la source imposées par les pays d'origine.

2.10 Recherche et Développement

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.11 Résultat par action

Le résultat par action (résultat de base) est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

2.12 Instruments financiers

La société n'utilise des instruments financiers qu'à des fins de couverture, pour réduire les risques résultant des fluctuations des cours de change et des taux d'intérêt, qu'ils portent sur des actifs ou des passifs existant à la clôture de l'exercice ou sur des transactions futures.

2.13 Tableau de variation de l'endettement net

Le tableau de variation de l'endettement net explique les variations de l'endettement, c'est-à-dire de l'ensemble des emprunts et dettes financières, quelle que soit leur échéance, diminué des disponibilités et concours bancaires courants.

Il distingue :

- les flux liés aux opérations,
- les flux liés aux investissements,
- les flux relatifs aux fonds propres.

La capacité d'autofinancement de l'exercice correspond à la somme du résultat net, des dotations aux amortissements, des dotations nettes aux provisions (provisions pour dépréciation et provisions pour risques et charges) sous déduction des plus ou moins-values sur cession d'immobilisations.

2.14 Groupe de consolidation

La Société établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels des filiales sont intégrés globalement lorsque bioMérieux en détient le contrôle effectif et par mise en équivalence lorsque la Société a une influence notable.

La société entre dans le périmètre de consolidation par intégration globale de la société Mérieux Alliance S.A. (17 rue Bourgelat, 69002 - Lyon)

2.15 Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la société bioMérieux S.A. est la société mère du groupe d'intégration fiscale constitué par elle-même et la société STELLA.

3 Immobilisations incorporelles

COMPOSITION <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette 31/12/2007	Valeur nette 31/12/2006	Valeur nette 31/12/2005
Brevets, technologies	30,0	15,4	14,6	19,0	3,9
Logiciels	20,6	17,6	3,0	2,4	2,7
Fonds de commerce	10,5		10,5	10,5	0,6
Avances et acomptes	5,2	0,4	4,8	3,2	0,9
Autres	0,3	0,3			
Total	66,6	33,7	32,9	35,1	8,1

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
31 DECEMBRE 2005	31,9	23,8	8,1
Acquisitions / Augmentations	30,9	3,3	27,6
Cessions / Diminutions	-0,7	-0,1	-0,6
31 DECEMBRE 2006	62,1	27,0	35,1
Acquisitions / Augmentations	5,0	6,7	-1,7
Cessions / Diminutions	-0,6	-0,1	-0,5
31 DECEMBRE 2007	66,5	33,6	32,9

4 Immobilisations corporelles

COMPOSITION <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette 31/12/2007	Valeur nette 31/12/2006	Valeur nette 31/12/2005
Terrains	7,2	0,2	7,0	7,0	5,8
Constructions	137,8	67,2	70,6	68,6	70,8
Matériels et outillages	105,8	79,6	26,2	24,6	25,1
Instruments immobilisés	43,2	32,0	11,2 (a)	10,5 (a)	7,6 (a)
Autres immobilisations	20,7	15,0	5,7	5,6	6,2
Immobilisations en-cours	1,6	0,3	1,3	2,1	
Avances et acomptes	3,9		3,9	2,0	2,7
Total	320,2	194,3	125,9	120,4	118,2

(a) Les instruments immobilisés sont, pour la plus grande partie, installés chez des tiers

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
31 DECEMBRE 2005	289,3	171,1	118,2
Acquisitions / Augmentations	22,8	20,0	2,8
Cessions / Diminutions	-8,9	-8,3	-0,6
31 DECEMBRE 2006	303,2	182,8	120,4
Acquisitions / Augmentations	26,7	20,7	6,0
Cessions / Diminutions	-9,7	-9,2	-0,5
31 DECEMBRE 2007	320,2	194,3	125,9

5 Immobilisations financières

COMPOSITION <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Provisions	Valeur nette 31/12/2007	Valeur nette 31/12/2006	Valeur nette 31/12/2005
Titres de participation	223,0	56,1	166,9	170,2	184,7
Autres titres immobilisés	10,0	7,7	2,3	4,3	5,2
Créances rattachées	51,0		51,0	36,8	56,8
Autres	1,6 (a)		1,6	1,1	0,3
Total	285,6	63,8	221,8	212,4	247,0

(a) Dont 2 446 actions propres, pour un montant de 188 735 euros et 56 Sicav CA AM pour un montant de 1 160 202 euros détenues au 31 décembre 2007 dans le cadre d'un mandat donné à la société Crédit Agricole Cheuvreux (cf note 5.5.2.3).

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
31 DECEMBRE 2005	261,2	14,2	247,0
Acquisitions / Augmentations	13,8	21,5	-7,7
Cessions / Diminutions	-29,8	-2,8	-27,0
Reclassements	0,1	0,0	0,1
31 DECEMBRE 2006	245,3	32,9	212,4
Acquisitions / Augmentations	59,3	35,7 (a)	23,6
Cessions / Diminutions	-19,0	-4,8	-14,2
31 DECEMBRE 2007	285,6	63,8	221,8

(a) Dont dépréciation des titres bioMérieux BV 34,4 millions d'euros

5.1 Filiales et participations au 31 décembre 2007

Voir tableau ci-après

	Capital (Devises en millions)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (Devises en millions)	Quote-part de détention en %	Valeur d'inventaire des titres détenus avant dépréciation (En millions d'euros)	Valeur d'inventaire des titres détenus après dépréciation (En millions d'euros)	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés (En millions d'euros)	Chiffres d'affaires total du dernier exercice (Devises en millions)	Bénéfices nets ou perte du dernier exercice (Devises en millions)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (En millions d'euros)	Observations
A - FILIALES (50 % au moins du capital détenu par bioMérieux) :										
. ABG Stella	0,0	357,9	100,0 %	55,5	55,5		548,9	91,7	26,8	01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Afrique Occidentale	0,1	0,1	100,0 %	0,1	0,1		0,4	0,0		01/01/06 - 31/12/06
. bioMérieux Argentine	0,5	11,0	99,1 %	5,4	4,7		35,0	1,7		01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Colombie	502,9	10 699,3	99,0 %	2,2	2,2		23 714,3	1 505,9	0,6	01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Brésil	48,8	44,0	99,9 %	24,0	23,4		73,4	2,4		01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Allemagne	3,5	7,3	100,0 %	3,8	3,8		51,4	1,9	0,8	01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Autriche	0,1	1,1	100,0 %	0,1	0,1	0,8	15,3	0,7	1,1	01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Belgique	0,3	3,3	100,0 %	0,3	0,3	0,3	22,8	1,3	1,1	01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Chili	1 686,6	2 194,9	100,0 %	3,1	3,1		4 298,7	232,3	0,7	01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Corée	1 000,0	2 674,8	100,0 %	0,7	0,7		20 900,3	1 267,5	0,2	01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Danemark	0,5	5,0	100,0 %	0,5	0,5	0,3	34,5	1,6		01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Finlande	0,0	0,1	100,0 %	0,1	0,1		14,0	0,0		01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Grèce	2,0	2,4	100,0 %	4,1	4,1		30,4	0,8		01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Bénélux BV	0,0	4,5	100,0 %	0,1	0,1		299,4	14,8		01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Chine	1,5	84,5	100,0 %	4,6	4,6		5,7	15,2		01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Hongrie	3,0	19,8	96,7 %	0,0	0,0		650,2	4,4	2,0	01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Inde	60,8	31,3	100,0 %	1,4	1,4	21,8	93,4	1,9		01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Italie	8,0	28,9	100,0 %	12,8	12,8	4,7	4 635,4	83,7		01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Belgique	480,0	-536,3	100,0 %	5,9	5,9	10,0	46,6	2,5		01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Japon	14,4	74,4	100,0 %	0,3	0,3		40,8	2,7		01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Espagne	0,2	6,3	100,0 %	0,3	0,3		94,3	8,3	0,4	01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Norvège	2,8	6,3	100,0 %	1,5	1,5	2,8	19,6	1,1	1,1	01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Pologne	0,4	41,0	100,0 %	2,0	2,0		118,5	13,1	0,3	01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Portugal	1,6	10,2	100,0 %	0,0	0,0		39,3	1,3	0,6	01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux République Tchèque	0,2	15,8	100,0 %	0,2	0,2		24,1	1,6		01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Russie	0,3	-0,2	100,0 %	0,2	0,2		269,1	13,3	0,9	01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Suède	0,5	4,3	100,0 %	0,6	0,6		32,9	4,1	2,4	01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Suisse	0,4	2,3	100,0 %	0,9	0,9		29,2	-28,6		01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Thaïlande	35,0	76,2	100,0 %	0,6	0,6	8,6	0,0	0,0		01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Turquie	3,3	20,6	100,0 %	2,7	2,7	0,1	1,0	0,0		01/01/06 - 31/12/06
. bioMérieux Belgique	0,0	6,0	100,0 %	1,2	1,2		0,0	0,1		01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux BV	22,7	-7,0	100,0 %	53,3	53,3		0,0	0,0		01/01/07 - 31/12/07
. bioMérieux Steiflys	1,4	-1,6	100,0 %	1,4	1,4		1,00	0,0		01/01/07 - 31/12/07
. Stella	0,0	0,0	100,0 %	11,6	11,6		0,0	0,0		01/01/07 - 31/12/07
. BTf	4,1	3,0	100,0 %	8,0	8,0		0,0	0,0		01/01/07 - 31/12/07
. South Africa	80,0	80,0	100,0 %	0,6	0,6		0,0	0,0		non disponible
. bioMérieux Algérie	58,0	59,8	100,0 %	0,6	0,6		0,0	0,0		en cours de création
B - PARTICIPATION (5 à 50 % du capital détenu par bioMérieux)										
. Théra conseil	0,3	0,2	14,9 %	0,0	0,0		1,6	0,0		01/01/07 - 31/12/07
. Bergerie Combe aux Loups	0,1	0,6	20,0 %	0,0	0,0		3,4	0,1		01/01/06 - 31/12/06
. Inodlag	0,1	0,0	11,0 %	0,9	0,9		0,8			01/01/07 - 31/12/07
. Exonhit	0,4	17,6	5,4 %	4,2	4,2		5,3	-7,3		01/01/07 - 31/12/07
. GelNeuro	0,2	0,1	9,5 %	0,1	0,1		0,0	-0,9		01/01/07 - 31/12/07
. Relta diagnostic systems Inc				6,8	6,8		3,6	1,0		01/07/06 - 30/06/07
. Labtech LTD	11,8	0,3	9,8 %	1,3	1,2					
TOTAL TITRES DE PARTICIPATION				223,0	166,9					
C - AUTRES TITRES										
. Sofinnova Ventures II NV	0,5	-0,5	1,0 %	0,0	0,0		N/A	-0,2		01/01/07 - 31/12/07
. Europroteome AG			8,8 %	2,0	0,0		N/A	-1,0		En cours de liquidation
. Sofinnova IV	70,6	-84,9	0,6 %	0,2	0,0		0,0	-2,0		01/01/07 - 31/12/07
. Allabiopharma	106,9	-103,9	0,9 %	0,4	0,0		4,8	-47,9		01/10/06 - 30/09/07
. Dynavax	198,8	-163,6	0,6 %	2,4	0,7		80,0	-29,9		01/01/07 - 31/12/07
. Oscent Pharma	413,1	-441,9	0,6 %	3,5	0,1		178,4	-0,3		01/04/05 - 31/03/06
. Avesthagen	29,4	217,5	6,0 %	1,4	1,4					
TOTAL AUTRES TITRES				9,9	2,2					
TOTAL GENERAL				232,9	169,1					

6 Stocks et en-cours

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Matières premières	22,3	19,9	19,6
En cours de production	21,6	20,6	18,6
Produits finis et marchandises	38,2	33,7	36,3
Total valeur brute	82,1 (a)	74,2	74,5
Dépréciation	-5,3	-7,0	-5,8
Total valeur nette	76,8	67,2	68,7

(a) Dont valeur brute des stocks liés à l'instrumentation : 21,7 %
Dont stocks contrôlés enregistrés conformément au nouveau règlement sur les actifs 2,4 millions d'euros.

7 Clients et comptes rattachés

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Créances clients	165,8	152,6	130,3
Dépréciation	-0,9	-0,9	-1,0
Valeur nette	164,9	151,7	129,3

7.1 Créances relevant de plusieurs postes de l'actif

Créances représentées par des effets de commerce <i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Créances clients et comptes rattachés	0,3	0,6	0,6
Total	0,3	0,6	0,6

8 Autres créances

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Avances et acomptes	1,0	1,1	0,4
Charges constatées d'avance	3,4	5,3	2,5
Autres créances d'exploitation	9,6	8,4	7,1
Total valeur brute	14,0	14,8	10,0
Dépréciation			
Valeur nette créances d'exploitation	14,0	14,8	10,0
Autres créances hors exploitation	12,6	5,6	4,7
Total valeur brute	12,6	5,6	4,7
Dépréciation		-0,8	-0,8
Valeur nette créances hors exploitation	12,6	4,8	3,9

8.1 Détail des charges comptabilisées d'avance

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Inscrites dans les achats		0,1	0,1
Inscrites dans les services extérieurs et autres	2,0	3,0	2,4
Inscrites dans les charges de gestion	1,4 (a)	2,2	
Total	3,4	5,3	2,5

(a) Dont redevances sur concession de brevets 1,3 million d'euros

9 Echéances des créances clients et autres créances

<i>Valeur nette en millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Clients	164,9	151,7	129,3
- Créances à moins d'un an	162,8	148,5	126,7
- Créances à plus d'un an	2,1	3,2	2,6
Autres créances d'exploitation	14,0	14,8	10,0
- Créances à moins d'un an	13,3	13,2	9,6
- Créances à plus d'un an	0,7	1,6	0,4
Créances hors exploitation	12,6	4,8	3,9
- Créances à moins d'un an	12,3	4,8	1,4
- Créances à plus d'un an	0,3		2,5

10 Disponibilités

Les disponibilités comprennent la trésorerie disponible et les placements à court terme.

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Placements de trésorerie (a)	30,9	11,3	0,6
Disponibilités	2,6	2,4	3,8
Total	33,5	13,7	4,4

(a) Détail des placements de trésorerie

	2007	2006	2005
Libellé	120 900 actions propres	78 800 actions propres	SICAV CA AM 3 mois
Montant	7 millions d'euros	3,7 millions d'euros	0,6 million d'euros
Classification	Actions	Actions	Monétaire Euro
Code Isin	FR0010096479	FR0010096479	FR0000296881
Libellé	Certificats dépôt	Certificats dépôt	
Montant	18,9 millions d'euros	7,6 millions d'euros	
Classification	Monétaire Euro	Monétaire Euro	
Code Isin	N/A	N/A	
Libellé	SICAV BFP		
Montant	5 millions d'euros		
Classification	Monétaire Euro		
Code Isin	N/A		

11 Evaluation des éléments fongibles de l'actif circulant

Il n'existe pas de différence d'estimation significative entre l'évaluation au bilan et la valeur du marché de ces éléments.

12 Ecart de conversion actif

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Sur dettes financières	0,4		
Sur créances commerciales	1,1	0,7	0,8
Sur créances financières			0,1
Total	1,5	0,7	0,9

13 Capitaux propres

13.1 Capital social

Au 31 décembre 2007, le capital social, d'un montant de 12 029 370 euros, est composé de 39 453 740 actions, dont 25 230 077 portent un droit de vote double. La référence à la valeur nominale de l'action a été supprimée par décision de l'Assemblée générale du 19 mars 2001. Il n'existe aucun droit ou titre à caractère dilutif en cours de validité au 31 décembre 2007.

Au cours des exercices 2007 et 2006, il n'y a eu aucun mouvement sur le nombre d'actions en circulation.

Au 31 décembre 2007, la Société détient :

- 2 446 actions d'auto-contrôle dans le cadre du contrat d'animation de son titre délégué à un prestataire externe (cf note 5.5.5). Au cours de l'exercice 2007, elle a acheté 73 680 actions propres et en a cédé 74 934.
- 120 900 actions d'autocontrôle destinées à l'attribution gratuite d'actions autorisée par l'Assemblée générale mixte du 9 juin 2005.

13.2 Variation des capitaux propres

<i>En millions d'euros</i>	Capital	Primes	Réserves & report à nouveau	Provisions réglementées	Subventions	Total
31 DECEMBRE 2005	12,0	63,5	213,7	23,8	0,1	313,1
Résultat de l'exercice			61,8			61,8
Distribution de dividendes			-18,1			-18,1
Autres mouvements				1,3		1,3
31 DECEMBRE 2006	12,0	63,5	257,4	25,1	0,1	358,1
Résultat de l'exercice			33,2			33,2
Distribution de dividendes			-29,9			-29,9
Autres mouvements				1,5		1,5
31 DECEMBRE 2007	12,0	63,5	260,7	26,6	0,1	362,9

14 Provisions réglementées

<i>En millions d'euros</i>	Amortissements dérogatoires	Provisions pour hausse de prix	Total
31 DECEMBRE 2005	22,8	1,0	23,8
Dotations	5,7	0,1	5,8
Reprises	-4,4	-0,1	-4,5
31 DECEMBRE 2006	24,1	1,0	25,1
Dotations	5,6	0,3	5,9
Reprises	-4,2	-0,2	-4,4
31 DECEMBRE 2007	25,5	1,1	26,6

15 Provisions

<i>En millions d'euros</i>	Autres avantages au personnel	Garanties données (a)	Autres provisions	Total
31 DECEMBRE 2005	5,1	0,7	26,2	32,0
Dotations	1,1	0,6	7,1	8,8
Reprises avec objet		-0,7	-11,6	-12,3
Reprises sans objet			-0,4	-0,4
Dotations nettes	1,1	-0,1	-4,9	-3,9
31 DECEMBRE 2006	6,2	0,6	21,3	28,1
Dotations	0,3	0,5	21,5	22,3
Reprises avec objet		-0,6	-3,9	-4,5
Reprises sans objet			-11,5	-11,5
Dotations nettes	0,3	-0,1	6,1	6,3
31 DECEMBRE 2007	6,5	0,5	27,4 (b)	34,4

(a) Estimation des coûts afférents à la garantie contractuelle des instruments vendus sur la période résiduelle de l'engagement.

(b) Dont provisions pour litiges 5,8 millions d'euros. Par souci de confidentialité, la répartition par litige n'est pas communiquée.

15.1 Provisions pour retraite et avantages assimilés

Ces provisions supportent notamment une provision pour primes de médailles du travail qui s'élève à 6,3 millions d'euros et qui est calculée conformément à la norme IAS 19. Les hypothèses actuarielles retenues pour sa détermination tiennent compte de l'ancienneté du personnel, d'un taux de rotation et d'espérance de vie du personnel, d'un taux de progression des salaires de 3,5 % ainsi que d'un taux d'actualisation de 5,4 %.

15.2 Provisions

Il n'existe, à la connaissance de la société, aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement son activité.

Les risques probables identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante. Les provisions pour litiges, couvrant l'ensemble des contentieux dans lesquels la société est impliquée, s'élèvent à 5,8 millions d'euros au 31 décembre 2007. Le principal litige concerne les actions entreprises par les sociétés International Microbio et DBV à l'encontre de bioMérieux.

Le 13 juin 2007, la Cour d'appel de Paris a débouté les sociétés International Microbio et Diffusion Bactériologie du Var («D.B.V.») de leur action en contrefaçon, engagée contre bioMérieux au motif que le kit «MYCOPLASMA IST» commercialisé par la Société contrefaisait un brevet déposé par D.B.V.

Cet arrêt fait suite à la cassation d'une précédente décision de la Cour d'Appel de Paris du 5 mai 2004, défavorable à bioMérieux, qui avait été réformée le 28 mars 2006 par la Cour de Cassation.

Les sociétés International Microbio et D.B.V. se sont pourvues en cassation de l'arrêt rendu le 13 juin 2007.

Par ailleurs, International Microbio et D.B.V. ont été définitivement déboutées de leur action en contrefaçon contre la filiale de bioMérieux en Allemagne : le tribunal saisi a prononcé le 17 avril 2007 une décision de nullité de la partie allemande du brevet en cause. En outre, le recours engagé par International Microbio et D.B.V. a été rejeté par la Cour Suprême allemande.

Deux actions en contrefaçon ont également été engagées par International Microbio et D.B.V. contre les filiales de bioMérieux en Italie et en Espagne. Ces actions ont donné lieu à des décisions favorables :

- En Italie, le tribunal de Rome a conclu, le 4 novembre 2005, à l'invalidité du brevet et à l'absence de contrefaçon ; toutefois, International Microbio et D.B.V. ont initié une nouvelle action devant une juridiction milanaise.
- En Espagne, le tribunal de Madrid a jugé le 26 mars 2007 que le brevet espagnol de D.B.V. était invalide et que la contrefaçon n'était pas constituée ; International Microbio et D.B.V. ont fait appel de cette décision.

Dans ce contexte la Société a procédé à la reprise des provisions correspondant à la partie allemande et française de ce litige pour un montant de 11,4 millions d'euros. Cette reprise a été constatée en résultat exceptionnel. En outre, la Société estime que son chiffre d'affaires global ne serait pas sensiblement affecté par la limitation de la commercialisation de ce kit en cas d'issue défavorable des procédures engagées.

16 Endettement net

16.1 Refinancement de la dette

bioMérieux S.A. bénéficie d'un prêt syndiqué d'un montant de 260 millions d'euros, d'une durée de 7 ans (janvier 2013), remboursable in fine pour 100 % du montant. Il est soumis à des clauses d'exigibilité anticipée.

Au 31 décembre 2007, cette ligne ne faisait l'objet d'aucun tirage.

16.2 Echancier de la dette nette

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
A plus de cinq ans		0,5	
Entre deux et cinq ans	8,5	7,0	6,1
Total des dettes à plus d'un an	8,5	7,5	6,1
Autres concours bancaires à moins d'un an	98,2	72,6	93,0
Total des dettes financières	106,7	80,1	99,1
Placements de trésorerie (a)	-30,9	-11,3	-0,6
Disponibilités	-2,6	-2,4	-3,8
Endettement net	73,2	66,4	94,7

(a) La valeur comptable des placements de trésorerie est identique à leur valeur de marché

17 Fournisseurs et autres dettes

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Fournisseurs	103,3	81,6	76,1
Dettes fiscales et sociales	56,1	53,6	48,6
Produits constatés d'avance	3,6	2,5	2,7
Autres dettes	5,3	5,6	4,6
Autres dettes d'exploitation	65,0	61,7	55,9
Dettes sur immobilisations	10,5	8,8	9,9
Dettes fiscales		1,9	3,8
Dettes hors exploitation	10,5	10,7	13,7

17.1 Dettes relevant de plusieurs postes du bilan

Dettes représentées par des effets de commerce <i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9,5	12,1	16,8
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1,6	2,7	2,4
Autres dettes	0,1	0,1	0,1
Total	11,2	14,9	19,3

17.2 Produits constatés d'avance

Il s'agit principalement de contrats de location et d'entretien de matériels facturés d'avance.

17.3 Echéances des dettes fournisseurs et autres dettes

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Fournisseurs			
Dettes à moins d'un an	103,3	81,6	76,1
Total	103,3	81,6	76,1
Autres dettes d'exploitation			
Dettes à moins d'un an	65,0	58,4	53,2
Dettes à plus d'un an		3,3	2,7
Total	65,0	61,7	55,9
Dettes hors exploitation			
Dettes à moins d'un an	10,5	10,7	13,7
Total	10,5	10,7	13,7

17.4 Détail des charges à payer

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Emprunts et dettes financières diverses	0,1	0,1	1,1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35,0	15,8	16,1
Dettes fiscales et sociales	42,2	40,2	36,6
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1,8	2,5	1,8
Total	79,1	58,6	55,6

18 Ecart de conversion passif

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Sur dettes d'exploitation	0,2	0,2	
Sur créances commerciales	0,3	0,2	0,3
Sur créances financières	0,1		
Sur dettes financières	0,5	0,1	0,3
Total	1,1	0,5	0,6

19 Postes du bilan concernant des entreprises liées

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Total immobilisations financières	276,1	272,3	243,4
Créances d'exploitation	110,5	101,6	80,8
Créances hors exploitation	0,2		
Total créances	110,7	101,6	80,8
Dettes d'exploitation	52,1	34,1	25,2
Dettes hors exploitation	0,2		
Dettes financières	94,8	69,0	69,3
Total dettes	147,1	103,1	94,5

20 Engagements financiers

20.1 Engagements donnés

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Avals, cautions et garanties dont entreprises liées 29 millions d'euros	30,2	47,0	42,6
Crédit bail et loyers	8,7	10,0	9,2
Total	38,9	57,0	51,8

20.2 Engagements reçus

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Avals, cautions et garanties dont entreprises liées 0 million d'euros	0,3	0,1	125,1
Lignes de crédit ouvertes auprès d'un syndicat de banques non utilisées	260,0	260,0	
Total	260,3	260,1	125,1

20.3 Instruments de couverture

20.3.1 Risque de change

Les instruments de couverture utilisés sont affectés à des créances ou des dettes commerciales ou financières.

Les gains ou pertes de change potentiels sur ces instruments de couverture, évalués à partir des cours au 31 décembre 2007, sont portés au bilan quand ils concernent des instruments de couverture affectés à des créances ou des dettes.

Les couvertures en place au 31 décembre 2007 sont les suivantes :

- Ventes à terme s'élevant à 6,1 millions d'euros destinées à la couverture des créances commerciales.
- Ventes à terme s'élevant à 5,7 millions d'euros destinées à la couverture des créances financières.
- Achats à terme en couverture de dettes financières pour 93,6 millions d'euros.

Par ailleurs, des opérations de couvertures de change ont été mises en place pour couvrir des positions budgétaires de l'exercice 2008. Le montant net de ces couvertures à terme s'élève à 88,7 millions d'euros.

La valeur de marché au 31 décembre 2007 de l'ensemble de ces couvertures budgétaires représente un gain latent de 0,9 million d'euros.

Enfin, des opérations de couverture ont été mises en place pour couvrir le résultat des filiales étrangères. Le montant de ces couvertures s'élève à 11,3 millions d'euros.

A titre indicatif, le chiffre d'affaires a été réalisé dans les devises suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	2007		2006		2005	
	12 mois	%	12 mois	%	12 mois	%
Zone Euro	372,0	67%	375,4	71%	348,7	73%
Autres						
Dollars US	92,7	17%	78,1	15%	65,4	14%
Livres anglaises	22,1	4%	14,9	3%	13,7	3%
Zloty polonais	13,4	2%	13,9	3%	11,5	2%
Francs suisses	8,8	2%	8,9	2%	7,7	2%
Livres turques	8,5	2%				
Autres devises	35,3	6%	39,3	6%	33,8	6%
Total	552,9	100%	530,5	100%	480,8	100%

20.3.2 Risque de taux

Au 31 décembre 2007, il n'y a plus de contrat de SWAP de taux en cours.

20.3.3 Information en matière de crédit bail

<i>En millions d'euros</i>	Valeur	Redevances (a)		Dotations aux amortissements (a)	
		exercice	cumulées	exercice	cumulées
Terrains	0,8	0,1	0,6		
Constructions	11,4	0,9	7,9	0,6	5,1
Total	12,2	1,0	8,5	0,6	5,1

<i>En millions d'euros</i>	Redevances restant à payer				Valeur résiduelle
	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total	
Terrains	0,1	0,1		0,2	0,6
Constructions	0,8	1,7		2,5	4,6
Total	0,9	1,8	0,0	2,7	5,2

(a) Crédit-bail en cours au 31 décembre 2007

20.4 Compléments de retraite, indemnités de départ et assimilés

Une évaluation actuarielle des engagements a été effectuée au 31 décembre 2007 tenant compte :

- des probabilités de départ du personnel salarié et de mortalité,
- d'une estimation d'évolution des salaires de 3,5 % l'an,
- d'une hypothèse de départ à la retraite entre 62 et 63 ans pour une durée complète d'activité professionnelle ouvrant droit à la retraite au taux plein,
- d'un taux d'actualisation de 5,4 %.

L'engagement ressort à 15,3 millions d'euros. Il est partiellement couvert par un fonds d'assurance capitalisant des primes annuelles. Le solde non couvert de 6,3 millions d'euros n'est pas provisionné dans les comptes annuels.

Au 31 décembre 2007, cet engagement est composé des éléments suivants :

- Indemnités conventionnelles de fin de carrière..... 14,8 millions d'euros
- Autres engagements0,5 million d'euros

20.5 Droit individuel à la formation

L'estimation au 31 décembre 2007 de l'engagement de bioMérieux S.A. envers ses salariés dans le cadre du Droit Individuel à la Formation représente un volume maximum de 181 946 heures.

20.6 Autres engagements

- Les engagements donnés relatifs à différents contrats de recherche s'élèvent à 23,9 millions d'euros au 31 décembre 2007.
- bioMérieux S.A. dispose d'une option d'achat de 35 % du capital social de Relia Diagnostic System LLC. Cette option sera valorisée sur la base de dire d'experts et est exerçable en une fois, à l'issue d'une période de 3 ans à compter de la date de première prise de participation par bioMérieux.
- bioMérieux S.A. est partenaire d'un programme de recherche coordonné par la société Mérieux Alliance, associant les sociétés bioMérieux, Transgène, Genosafe et l'association Genethon et dont l'objet est de développer une nouvelle génération de diagnostics et de thérapies centrée sur les cancers, les maladies infectieuses et génétiques. Ce programme est désigné "ADNA" ("Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques"). Il est aidé par l'Agence de l'Innovation Industrielle. Dans ce cadre, bioMérieux S.A. s'est engagé dans la réalisation de travaux de recherche et développement à hauteur de 136,5 millions d'euros couvrant la période 2007 à 2017. En contrepartie, bioMérieux S.A. recevra des subventions et des aides remboursables pour des montants pouvant atteindre respectivement 19,4 millions d'euros (dont 1,7 million d'euros au titre de l'exercice 2007) et 23,1 millions d'euros. En cas de succès, bioMérieux S.A. devra rembourser les aides remboursables proportionnellement à son chiffre d'affaires (2 %) puis verser un intéressement jusqu'en 2027 ou 2029 selon les projets (1 % à 2 % du chiffre d'affaires selon les projets). La convention d'aide reste assujettie à l'aval des autorités européennes qui ne se sont pas encore prononcées.
- Dans le cadre du rachat de la participation de CEA-Industrie dans la société Apibio en décembre 2004, bioMérieux S.A. a accordé à CEA-Industrie une clause d'intéressement, couvrant les exercices 2010 à 2014, s'élevant à 3,5 % du chiffre d'affaires qui sera réalisé avec les produits mettant en œuvre la technologie Apibio (MICAM et OLISA principalement). Cet intéressement est plafonné à 1,1 million d'euros.
- Faisant utilisation de la délégation accordée par l'Assemblée générale mixte du 9 juin 2005 et dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions fixé par le Conseil d'administration, ce dernier a décidé, après consultation du Comité des rémunérations, que seraient attribuées gratuitement, sous réserve du respect par leurs bénéficiaires des conditions et critères d'acquisition, 233 000 actions. Elles seront définitivement acquises à l'issue d'une période de 2 ans se terminant entre le 18 septembre 2008 et le 15 octobre 2009. Compte tenu des 120 900 actions déjà acquises au 31 décembre 2007, par bioMérieux S.A. en couverture des attributions ci-dessus, la Société devra racheter 112 100 actions supplémentaires. Cet engagement représente un montant de 8,9 millions d'euros sur la base du cours de bourse du 31 décembre 2007.
- La Société bénéficie, au travers de la société Stelhys SNC, d'une clause de complément de prix suite à la vente de sa participation dans la société Harmonie S.A. Cette clause prévoit, pour une période de 20 ans (2026), un intéressement de bioMérieux aux produits nets issus des brevets transférés.

21 Ventilation du chiffre d'affaires

<i>En millions d'euros</i>	France	Export	Total 2007	Total 2006	Total 2005
Ventes de marchandises	12,5	50,6	63,1	60,6	57,2
Production vendue de biens	139,8	297,9	437,7	423,0	397,9
Production vendue de services	15,2	36,9	52,1	46,9	25,7
Total	167,5	385,4	552,9	530,5	480,8

22 Frais de personnel

<i>En millions d'euros</i>	2007 12 mois	2006 12 mois	2005 12 mois
Salaires	103,6	99,3	92,1
Intéressement	6,9	5,3	4,8
Charges sociales	50,2	50,1	45,0
Total	160,7	154,7	141,9
Participation	1,0	3,2	2,6
Total	161,7	157,9	144,5
Effectif moyen	2 367	2 299	2 204
Effectif en fin d'exercice	2 395	2 351	2 249

23 Rémunérations allouées aux organes de direction

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2007 à raison de leurs fonctions, est constitué des jetons de présence versés aux administrateurs. Il s'élève à 188 milliers d'euros (180 milliers d'euros en 2006).

24 Frais de Recherche & Développement

Les frais de recherche & développement enregistrés sur l'exercice 2007 s'élèvent à 98,3 millions d'euros.

25 Frais financiers nets

25.1 Détail des frais financiers nets

<i>En millions d'euros</i>	2007 12 mois	2006 12 mois	2005 12 mois
Charges financières nettes	-1,1	-3,0	-3,6
Dépréciation titres de participation	-30,9 (a)	-20,0 (b)	-2,5 (c)
Mali de fusion			-2,2
Dividendes	40,9	53,1	25,9
Ecart de change	0,6	1,0	0,7
Total	9,5	31,1	18,3

(a) Dont dotation nette -29,7 millions d'euros sur les filiales et -1,2 million d'euros autres que filiales

(b) Dont dotation nette -19,8 millions d'euros sur les filiales et -0,2 million d'euros autres que filiales

(c) Dont dotation nette -1,1 million d'euros sur les filiales et -1,4 million d'euros autres que filiales

25.2 Ecart de change

Les écarts de change comptables résultent des différences entre le cours de comptabilisation et le cours de règlement (ou de clôture si le règlement n'est pas encore intervenu). Ils ne reflètent qu'une partie de l'incidence des variations monétaires.

Les écarts de change comptables relatifs aux opérations commerciales sont comptabilisés dans les rubriques correspondantes du compte de résultat. Les écarts de change affectent le compte de résultat de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2007 12 mois	2006 12 mois	2005 12 mois
Ventes	-1,2	-1,6	-1,6
Achats	-0,3	0,1	0,3
Financier	0,6	1,0	0,7
Total	-0,9	-0,5	-0,6

26 Entreprises liées : charges et produits financiers

<i>En millions d'euros</i>	2007 12 mois	2006 12 mois	2005 12 mois
Charges financières	-4,5	-5,3	-1,7
Dividendes perçus	40,9	53,1	25,9
Revenus des créances rattachées aux participations	1,9	1,8	1,9
Autres produits financiers	0,4	0,3	0,2
Total	38,7	49,9	26,3

27 Résultat exceptionnel

<i>En millions d'euros</i>	Produits	Charges	Net 2007	Net 2006	Net 2005
Cessions d'immobilisations	5,4	2,2	3,2 (a)	-1,4	-0,3
Provisions réglementées	4,4	5,9	-1,5	-1,3	-0,7
Autres produits et charges exceptionnels	13,6	12,4	1,2	1,3	2,7
Total	23,4	20,5	2,9	-1,4	1,7

(a) Au 31 décembre 2007, le résultat exceptionnel bénéficie de la plus-value réalisée lors de la cession des titres de la société OPI qui s'élève à 3,7 millions d'euros.

28 Résultat et impôt

28.1 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

<i>En millions d'euros</i>	2007			2006	2005
	Avant impôt	Impôt	Après impôt		
Résultat courant	32,3	1,7	30,6	65,3	52,4
Résultat exceptionnel	2,9	0,4	2,5	-1,1	1,1
Participation des salariés	-1,0	-1,1	0,1	-2,3	-2,2
Résultat comptable	34,2	1,0	33,2	61,9	51,3

28.2 Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006	2005
Résultat net de l'exercice	33,2	61,8	51,3
Impôt sur les bénéfices	1,0	10,5	8,5
Résultat avant impôt	34,2	72,3	59,8
Total des évaluations fiscales dérogatoires	1,5	1,3	-0,7
Résultat avant impôt hors incidence des évaluations dérogatoires	35,7	73,6	59,1
Impôt sur les bénéfices	1,0	10,5	8,5
Impôt sur évaluations fiscales dérogatoires à 34,43 %	0,5	0,5	-0,2
Impôt total	1,5	11,0	8,3
Résultat net de l'exercice hors évaluations fiscales dérogatoires	34,2	62,6	50,8

28.3 Evolution de la charge fiscale future

<i>En millions d'euros</i>	2007 Taux 34,43 %	2006 Taux 34,43 %	2005 Taux 34,43 %
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	9,2	8,6	8,2
Total impôts différés à payer	9,2	8,6	8,2
Provisions non déductibles	-2,6	-3,8	-2,6
Impact nouvelle réglementation actifs	-0,5	-0,7	-0,9
Ecart conversion passif	-0,4	-0,2	-0,2
Total impôts payés d'avance	-3,5	-4,7	-3,7
Total charges futures d'impôt	5,7	3,9	4,5

B – COMPTES CONSOLIDES

Cf. document ci-joint intitulé « Rapport financier annuel 31 décembre 2007 ».

bioMérieux

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL
31 DECEMBRE 2007**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	5
BILAN CONSOLIDE	6
TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET CONSOLIDE	7
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	8
PREAMBULE.....	9
1 – PRINCIPES COMPTABLES	9
1.1 – ESTIMATIONS ET JUGEMENTS	9
1.2 – METHODES DE CONSOLIDATION	9
1.3 – DATE DE CLOTURE DES EXERCICES	10
1.4 – METHODES DE CONVERSION.....	10
1.4.1 – Conversion des états financiers des sociétés étrangères.....	10
1.4.2 – Conversion des opérations en devises	11
1.5 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11
1.5.1 – Frais de recherche et développement	11
1.5.2 – Autres immobilisations incorporelles	11
1.6 – ECARTS D'ACQUISITION.....	11
1.7 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12
1.8 – DEPRECIATION DES ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE.....	13
1.9 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14
1.10 – STOCKS	14
1.11 – DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	14
1.12 – AVANTAGES DU PERSONNEL.....	14
1.12.1 – Les avantages à court terme	14
1.12.2 – Les avantages postérieurs à l'emploi.....	14
1.12.3 – Les autres avantages à long terme	15
1.13 – PROVISIONS – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS	15
1.14 – IMPOTS DIFFERES.....	15
1.15 – CREANCES ET DETTES HORS EXPLOITATION	16
1.16 – PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT	16
1.16.1 – Constatation des produits courants	16
1.16.2 – Classification des charges courantes	17
1.16.3 – Autres produits et charges opérationnels non courants.....	17
1.16.4 – Charges et produits financiers	18
1.16.5 – Impôts sur les résultats.....	18
1.17 – COMPTABILISATION ET EVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS	18
1.18 – TRANSACTIONS REMUNEREES PAR DES PAIEMENTS EN ACTIONS ET ASSIMILES	19
1.19 – RESULTAT PAR ACTION	20
1.20 – TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET CONSOLIDE.....	20
1.21 – INFORMATION SECTORIELLE	20
1.22 – ACTIONS PROPRES.....	20
2 – FAITS MARQUANTS ET EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION DES TROIS DERNIERS EXERCICES	21

2.1 – EXERCICE 2007.....	21
2.1.1 – Variations de périmètre	21
2.1.2 – Faits marquants.....	22
2.2 – EXERCICE 2006.....	22
2.2.1 – Variations de périmètre	22
2.2.2 – Faits marquants.....	22
2.3 – EVOLUTIONS DU PERIMETRE 2005.....	23
3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24
4 – ECARTS D'ACQUISITION.....	25
5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES CREANCES DE LOCATION-FINANCEMENT	26
5.1 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES – DETAIL.....	26
5.2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES ACQUISES EN LOCATION-FINANCEMENT.....	27
5.3 – CREANCES DE LOCATION-FINANCEMENT	27
6 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	28
7 – PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES.....	29
8 – STOCKS ET EN-COURS.....	30
9 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.....	30
10 – AUTRES CREANCES.....	31
11 – DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	31
12 – CAPITAL SOCIAL	31
13 – MOUVEMENTS DE LA RESERVE DE CONVERSION	32
14 – PROVISIONS – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS.....	33
14.1 – ENGAGEMENT DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES A LONG TERME.....	34
14.1.1 – Engagement de retraite : régimes à prestations définies.....	34
14.1.2 – Autres avantages à long terme.....	37
14.2 – AUTRES PROVISIONS	37
14.2.1 – Provision pour litiges	37
14.2.2 – Provisions pour restructurations	38
14.3 – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS	39
15 – IMPOT DIFFERE.....	39
16 – ENDETTEMENT NET / (TRESORERIE NETTE).....	40
16.1 – REFINANCEMENT DE LA DETTE	40
16.2 – ECHEANCIER DE LA DETTE FINANCIERE NETTE	40
16.3 – EXIGIBILITE ANTICIPEE DES DETTES FINANCIERES	40
16.4 – TAUX D'INTERET	41
16.5 – EMPRUNTS CORRESPONDANT A DES BIENS LOUES IMMOBILISES	41
16.5.1 – Emprunt (part en capital).....	41
16.5.2 – Loyers futurs (capital et intérêt).....	41
16.6 – DECOMPOSITION DE L'ENDETTEMENT NET / (TRESORERIE NETTE) PAR DEVISE	41

16.7 – GARANTIE DES EMPRUNTS	41
17 – FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	42
18 – FRAIS DE PERSONNEL	42
19 – PAIEMENTS EN ACTIONS	42
20 – CHARGES DE LOCATIONS SIMPLES.....	43
21 – DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	43
22 – CHARGE FINANCIERE NETTE	43
22.1 – COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	43
22.2 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	44
22.3 – ECARTS DE CHANGE	44
23 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS	45
24 – IMPOTS SUR LES RESULTATS.....	45
24.1 – ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT	45
24.2 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT	46
25 – INFORMATION SECTORIELLE	47
26 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	49
27 – GESTION DES RISQUES.....	50
27.1 – RISQUE DE CHANGE	50
27.1.1 – Politique du Groupe.....	50
27.1.2 – Exposition au risque de change.....	50
27.1.3 – Instruments de couverture.....	51
27.2 - RISQUE DE CREDIT	51
27.3 – RISQUE DE LIQUIDITE.....	51
27.4 – RISQUE DE TAUX D'INTERET	51
27.5 – RISQUE DE CONTREPARTIE	52
27.6 - INSTRUMENTS FINANCIERS : ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	52
28 – ENGAGEMENTS HORS BILAN	53
29 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	54
29.1 – REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	54
29.2 – TRANSACTIONS AVEC LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	54
29.3 – AUTRES TRANSACTIONS AVEC LES SOCIETES LIEES NON CONSOLIDEES	54
30 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	54
31 – CONSOLIDATION	54
32 – LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2007	55

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En millions d'euros</i>	<i>JAN 07 DEC 07</i>	<i>JAN 06 DEC 06</i>	<i>JAN 05 DEC 05</i>
Chiffre d'affaires (note 1.16.1)	1 062,8	1 036,9	993,6
Coût des ventes	-497,0	-495,0	-473,2
Marge brute	565,8	541,9	520,4
Autres produits de l'activité (note 1.16.1)	10,6	9,8	8,3
Charges commerciales	-189,3	-186,7	-177,3
Frais généraux	-88,3	-86,0	-81,9
Recherche & développement	-131,8	-129,6	-130,7
Total frais opérationnels	-409,4	-402,3	-389,9
Résultat opérationnel courant	167,0	149,4	138,8
Autres produits et charges opérationnels non courants (note 23)	-17,1	3,1	0,1
Résultat opérationnel	149,9	152,5	138,9
Coût de l'endettement financier net (note 22.1)	0,0	-0,9	-1,6
Autres produits et charges financiers (note 22.2)	4,7	1,8	1,2
Impôts sur les résultats (note 24)	-55,1	-46,6	-48,4
Entreprises associées (note 7)	-1,4	-1,4	
Résultat de l'ensemble consolidé	98,1	105,4	90,1
Dont part des minoritaires	0,1	0,1	0,0
Dont part du Groupe	98,0	105,3	90,1
Résultat net par action (a)	2,48	2,67	2,28

(a) En l'absence d'instrument dilutif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action

BILAN CONSOLIDE

ACTIF <i>En millions d'euros</i>	NET 31/12/2007	NET 31/12/2006	NET 31/12/2005
ACTIFS NON COURANTS			
. Immobilisations incorporelles (note 3)	42,8	31,1	19,5
. Ecart d'acquisition (note 4)	76,9	74,8	69,6
. Immobilisations corporelles (note 5.1)	284,3	271,7	276,2
. Immobilisations financières (note 6)	17,8	14,9	15,8
. Participations dans les entreprises associées (note 7)	3,1	4,9	
. Autres actifs non courants (note 5.3)	21,7	21,5	22,6
. Impôt différé actif (note 15)	20,1	24,9	24,6
TOTAL	466,7	443,8	428,3
ACTIFS COURANTS			
. Stocks et en-cours (note 8)	145,8	146,8	156,0
. Clients et comptes rattachés (note 9)	293,6	280,8	277,7
. Autres créances d'exploitation (note 10)	23,8	23,7	14,2
. Créances hors exploitation (note 10)	14,0	10,6	9,0
. Disponibilités et équivalents de trésorerie (note 11)	54,5	33,9	20,9
TOTAL	531,7	495,8	477,8
TOTAL ACTIF	998,4	939,6	906,1
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
. Capital (note 12)	12,0	12,0	12,0
. Primes	63,7	63,7	63,7
. Réserves	458,9	382,2	312,8
. Variation de la juste valeur des instruments financiers	0,6	0,9	-1,3
. Réserve de conversion (note 13)	-32,3	-7,0	20,9
. Résultat de l'exercice	98,0	105,3	90,1
TOTAL PART DU GROUPE	600,9	557,1	498,2
INTERETS MINORITAIRES	0,4	0,4	0,3
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	601,3	557,5	498,5
PASSIFS NON COURANTS			
. Emprunts & dettes financières long terme (note 16.2)	18,2	17,3	16,9
. Impôt différé passif (note 15)	12,8	5,4	3,5
. Provisions (note 14)	71,4	59,9	74,2
TOTAL	102,4	82,6	94,6
PASSIFS COURANTS			
. Emprunts & dettes financières court terme (note 16.2)	21,3	27,1	47,3
. Provisions (note 14)	7,5	17,0	7,7
. Fournisseurs et comptes rattachés (note 17)	98,1	95,8	99,2
. Autres dettes d'exploitation (note 17)	140,6	132,3	131,5
. Dette d'impôt exigible (note 17)	12,3	11,0	14,5
. Dettes hors exploitation (note 17)	14,9	16,3	12,8
TOTAL	294,7	299,5	313,0
TOTAL PASSIF	998,4	939,6	906,1

TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET CONSOLIDE

<i>En millions d'euros</i>	JAN 07- DEC 07 12 mois	JAN 06- DEC 06 12 mois	JAN 05- DEC05 12 mois
Résultat de l'ensemble consolidé	98,1	105,4	90,1
Dotations nettes aux amortissements - provisions et autres	95,2	59,0	71,9
Ecarts latents sur la variation de la juste valeur des instruments financiers	-1,1	0,3	0,2
Résultat net sur opérations en capital	-3,5	-6,4 (2)	-2,4
Capacité d'autofinancement	188,7	158,3	159,8
Coût de l'endettement financier net	0,0	0,9	1,6
Charge d'impôt exigible	48,9	47,0	52,6
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	237,6	206,2	214,0
Augmentation des stocks	-1,4	-4,5	-16,3
Augmentation des créances clients	-18,2	-21,7	-2,7
Variation des dettes fournisseurs et autres BFRE	11,2	-2,3	20,0
Augmentation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	-8,4	-28,5	1,0
Versement d'impôt	-56,3	-53,5	-46,0
Coût de l'endettement financier net	0,0	-0,9	-1,6
Autres besoins en fonds de roulement hors exploitation	0,4	3,2	-1,1
Variation des autres actifs et passifs non courants non financiers	-2,3	-1,9	-1,8
Augmentation totale du besoin en fonds de roulement	-66,6	-81,6	-49,5
Flux liés à l'activité	171,0	124,6	164,5
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-89,7	-88,6	-81,6
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8,0	8,0	12,2
Décaissements / encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-1,1	0,8	-5,7
Encaissements liés à la cession de la gamme Hémostase	2,3	33,7	
Incidence des variations du périmètre sur l'endettement net	-21,6 (1)	-18,4 (3)	-0,5 (4)
Autres flux liés aux opérations d'investissements	-1,3		
Flux liés aux activités d'investissement	-103,4	-64,5	-75,6
Rachats et reventes d'actions propres	-5,0	-3,6	-0,1
Distributions de dividendes aux actionnaires de bioMérieux S.A.	-29,9	-18,1	-15,8
Flux liés aux fonds propres	-34,9	-21,7	-15,9
VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET (5)	32,7	38,4	73,0
ANALYSE DE LA VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET			
Endettement net à l'ouverture	10,5	43,3	118,1
Incidence des fluctuations de change sur l'endettement net	7,2	5,6	-1,8
Variation de l'endettement net :	-32,7	-38,4	-73,0
- Endettement confirmé	2,5	-0,9	-97,5
- Disponibilités et autres concours bancaires courants	-35,2	-37,5	24,5
Endettement net à la clôture (note 16.2)	-15,0	10,5	43,3

(1) Acquisition de la société Biomedics (11,3 millions d'euros), nette de la trésorerie à la date d'acquisition (1,3 million d'euros)

Acquisition de la société BTF (11,7 millions d'euros), nette de la trésorerie à la date d'acquisition (0,1 million d'euros)

(2) Dont plus value nette sur cession Hémostase avant impôt 10,1 millions d'euros, soit 6,9 millions d'euros après impôt

(3) Acquisition de la société Bacterial Barcodes Inc (11,6 millions d'euros)

Prise de participation dans la société ReLIA, consolidée par mise en équivalence (6,8 millions d'euros)

(4) Rachat partiel des intérêts minoritaires de bioMérieux Mexique

(5) Variation de l'endettement net, hors incidence des fluctuations de change

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Part du Groupe						Part des minoritaires		
	Capital	Primes	Réserves conso- lidées	Rémuné- ration en actions	Variation de juste valeur (a)	Actions propres		Réserves de conversion	TOTAL
Capitaux propres au 31 décembre 2005	12,0	63,7	402,7	0,4	-1,3	-0,2	20,9	498,2	0,3
Résultat de l'exercice			105,3					105,3	
Actions propres			0,1			-3,7		-3,6	
Distributions de dividendes (b)			-18,1					-18,1	
Variation de juste valeur des instruments financiers (a)			-0,3	1,3	2,2			1,9	
Rémunération en actions (c)								1,3	
Variation de la réserve de conversion							-27,9	-27,9	
Capitaux propres au 31 décembre 2006	12,0	63,7	489,7	1,7	0,9	-3,9	-7,0	557,1	0,4
Résultat de l'exercice			98,0					98,0	
Actions propres			-0,7			-3,3		-4,0	(f)
Distributions de dividendes (b)			-29,9					-29,9	
Variation de juste valeur des instruments financiers (a)			1,4	3,9	-0,3			-0,3	
Rémunération en actions (c)								5,3	
Variation de la réserve de conversion (note 13)							-25,3	-25,3	
Capitaux propres au 31 décembre 2007	12,0	63,7	558,5	5,6	0,6	-7,2	-32,3	600,9	0,4

(a) Variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture des flux de trésorerie

(b) Dividendes par action : 0,46 euro en 2006 et 0,76 euro en 2007

(c) La valeur de l'avantage lié à l'attribution gratuite d'actions est étalée sur la période d'acquisition des droits

(d) Actions définitivement remises aux bénéficiaires

(e) Dont réserves distribuables de bioMérieux SA : 323 millions d'euros. L'Assemblée générale du 12 juin 2008 prévoit de distribuer un dividende de 0,76 euro par action

(f) Montant avant impôt : 5 millions d'euros

PREAMBULE

bioMérieux est un groupe mondial, leader dans le secteur du diagnostic *in vitro* destiné à des applications cliniques et industrielles. bioMérieux conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes (réactifs, instruments et logiciels).

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 14 mars 2008.

Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 12 juin 2008.

1 – PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 sont établis en conformité avec les règles de comptabilité et d'évaluation définies par le référentiel IFRS (normes et interprétations) et adoptées par la Commission Européenne au 31 décembre 2007.

Les normes et interprétations approuvées en 2007, dont la date d'effet est postérieure au 31 décembre 2007, n'ont pas été appliquées.

La norme IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » et l'amendement de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » ont été appliqués pour la 1^{ère} fois en 2007. L'application de ces normes a conduit à compléter l'information donnée en annexe sur les instruments financiers et le capital.

Les états financiers des diverses sociétés du Groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays respectif, sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour les comptes consolidés.

Les comptes consolidés ont été établis en euros. Les annexes aux comptes consolidés sont présentées en millions d'euros.

1.1 – ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir les comptes consolidés, il est procédé à des estimations et des hypothèses qui impactent la valeur comptable de certains éléments du bilan et du compte de résultat, dont l'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels, y compris les écarts d'acquisition, l'évaluation et la dépréciation des immobilisations financières, les provisions, l'évaluation des engagements de retraite, les impôts différés et les paiements en actions, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement au vu de l'expérience passée et des autres éléments jugés pertinents au regard des conditions économiques. En conséquence, l'évolution de ces conditions pourrait se traduire par des estimations différentes dans les futurs états financiers du Groupe.

1.2 – METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles bioMérieux exerce un contrôle exclusif sont intégrées globalement. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de bénéficier des avantages de ses activités. Il est généralement présumé lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les sociétés dans lesquelles bioMérieux a une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans toutefois exercer un contrôle sur ses politiques. Elle est présumée lorsque le Groupe détient directement ou indirectement entre 20% et 50% des droits de vote. La société ReLIA, détenue à 15%, a été mise en équivalence car l'influence notable est établie, du fait notamment, de la nomination d'un représentant de bioMérieux au Conseil d'administration de ReLIA.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation figure au paragraphe 32.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (notamment les dividendes et les profits internes en stocks ou dans les immobilisations) ont été éliminés.

1.3 – DATE DE CLOTURE DES EXERCICES

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées sur la base de leur exercice social ou, lorsque celui-ci est différent, d'une situation comptable audité établie à la date de clôture du Groupe.

1.4 – METHODES DE CONVERSION

L'euro est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Groupe.

1.4.1 – Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La conversion des états financiers établis en devises étrangères est effectuée selon les principes suivants :

Cas général : la conversion des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est ni l'euro, ni la monnaie d'une économie hyper inflationniste, est effectuée selon les principes suivants :

- Les comptes de bilan sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice.
- Les éléments du compte de résultat sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.
- Les éléments du tableau de financement sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées sous la rubrique « réserve de conversion » incluse sur une ligne distincte des capitaux propres consolidés.

Lors de la cession d'une société étrangère, les différences de conversion comptabilisées en capitaux propres se rapportant à cette société, sont reconnues en résultat au prorata du pourcentage cédé.

Les principaux cours de conversion utilisés ont été les suivants :

Cours moyens				
1 EURO =	USD	JPY	GBP	BRL
2007	1,37	161	0,68	2,66
2006	1,26	146	0,68	2,73
2005	1,25	137	0,68	3,04

Cours de clôture				
1 EURO =	USD	JPY	GBP	BRL
2007	1,47	165	0,73	2,61
2006	1,32	157	0,67	2,82
2005	1,18	139	0,69	2,76

Cas particulier : la conversion en monnaie de fonctionnement des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie locale n'est pas leur monnaie de fonctionnement est effectuée de la manière suivante :

- Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique.
- Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture, ceux du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période.
- Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées immédiatement en résultat.

Si cette monnaie de fonctionnement est différente de l'euro, la conversion en euro des états ainsi obtenus est alors effectuée comme indiqué au paragraphe « cas général ».

1.4.2 – Conversion des opérations en devises

En application de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », les transactions réalisées dans une devise étrangère à la société qui les effectue sont converties au cours du jour de l'opération. Les différences de change résultant des écarts de cours entre la date d'enregistrement de l'opération et la date de son paiement sont comptabilisées sous les rubriques correspondantes du compte de résultat (ventes et achats lorsqu'il s'agit de transactions commerciales).

Les dettes et créances en devises étrangères sont converties au cours de clôture du 31 décembre 2007, l'écart de conversion qui en résulte est passé en résultat à la clôture de l'exercice.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits dans la note 1.17 « Comptabilisation et évaluation des instruments financiers ». En conséquence, les instruments dérivés de change sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

1.5 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

1.5.1 – Frais de recherche et développement

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche ne sont pas immobilisés.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque des conditions précises, liées à la faisabilité technique et aux perspectives de commercialisation et de rentabilité, sont remplies. Compte tenu de la forte incertitude attachée aux projets de développement conduits par le Groupe, ces conditions ne sont satisfaites que lorsque les procédures réglementaires nécessaires à la commercialisation des produits ont été finalisées. L'essentiel des dépenses étant engagé avant cette étape, les frais de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.5.2 – Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, des licences et des logiciels informatiques. Elles sont toutes à durée de vie définie. Elles sont comptabilisées initialement :

- En cas d'acquisition : pour leur coût d'acquisition.
- En cas de regroupement d'entreprises : pour leur juste valeur, déterminée à partir de l'actualisation des flux prévisionnels de trésorerie.
- En cas de production interne : pour leur coût de production pour le Groupe.

Les coûts directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés s'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire, principalement sur une durée de 5 ans pour les brevets et les licences, et de 3 à 6 ans pour les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées. Les amortissements sont constatés sur les différentes lignes du compte de résultat selon leur destination. Les pertes de valeur éventuellement constatées figurent en résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 1.16.3).

1.6 – ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût des regroupements d'entreprises et la part du Groupe dans la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises. Ils sont enregistrés dans la devise fonctionnelle des sociétés acquises. Le coût des regroupements d'entreprises intègre les frais directement liés à l'acquisition et l'incidence des clauses de révision de prix, lorsqu'une estimation fiable peut en être effectuée. Ces clauses sont actualisées le cas échéant lorsque l'impact est significatif.

Les écarts d'acquisition positifs sont identifiés sur une ligne distincte du bilan « Ecart d'acquisition ». Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement en résultat.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. A la date d'acquisition, ils sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie en fonction des synergies attendues pour le Groupe. Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de pertes de valeur et leur mode de comptabilisation sont présentés dans la note 1.8 « Dépréciation de l'actif immobilisé ».

Les écarts d'acquisition figurent au bilan pour leur coût diminué des éventuelles dépréciations constatées. Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 1.16.3). Elles ne sont pas réversibles sauf en cas de cession.

En accord avec les options offertes par IFRS 1 « Première adoption des IFRS », la valeur nette comptable des écarts d'acquisition a été figée au 1^{er} janvier 2004, et le cumul des amortissements antérieurs à cette date a été imputé sur la valeur brute.

1.7 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites initialement au bilan pour leur coût d'acquisition ou de fabrication, ou pour leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les réévaluations éventuellement pratiquées dans les comptes individuels sont neutralisées pour l'établissement des comptes consolidés.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées en utilisant l'approche par composant. Selon cette approche, chaque composant d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation, et dont la durée d'utilité est différente de celle de l'immobilisation principale, doit être comptabilisé et amorti séparément. Les seules immobilisations corporelles du Groupe concernées par cette approche sont les constructions.

En cas de financement par emprunt, les coûts d'emprunt correspondants sont exclus du montant immobilisé : ils sont comptabilisés en « Coût de l'endettement financier net » dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Les coûts d'entretien courant et de réparation des immobilisations corporelles sont constatés en charge dès qu'ils sont encourus. Les autres coûts ultérieurs ne sont capitalisés que si les critères de comptabilisation sont satisfaits, notamment s'il s'agit du remplacement d'un composant identifié.

La valeur au bilan des immobilisations corporelles correspond à leur coût initial, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

La base amortissable des immobilisations corporelles correspond au coût d'acquisition car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée. Le mode d'amortissement économique retenu est le mode linéaire.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations :

Désignation	Durée amortissement
Matériels et outillages	3 à 10 ans
Instruments *	3 à 5 ans

* instruments mis à disposition ou utilisés en interne

Pour les immeubles, les durées d'amortissement sont adaptées à chaque composant :

Désignation	Durée amortissement
Gros œuvre	30 à 40 ans
Second œuvre et installations	10 à 20 ans

Les durées d'utilité sont revues périodiquement. L'incidence de leurs éventuelles modifications est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Lorsque des événements ou modifications de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, la valeur nette de ces actifs fait l'objet d'une analyse. Si leur valeur recouvrable (cf. note 1.8) est inférieure à leur valeur nette comptable, soit leur durée d'utilité est revue, soit une perte de valeur est constatée et comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elle correspond à leur définition (cf. note 1.16.3).

Les marges réalisées sur des ventes d'immobilisations (essentiellement des instruments) entre sociétés du Groupe font l'objet d'une élimination. Toutefois, la valeur des immobilisations n'est pas corrigée du montant de cette élimination : l'impact, non significatif au regard de la valeur de l'actif immobilisé, est inscrit en « produits constatés d'avance » (7,5 M€ au 31 décembre 2007).

Contrats de location-financement

En tant que preneur : Un contrat de location est qualifié de « location-financement » lorsqu'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les critères de qualification interviennent en fonction de la réalité économique de chaque contrat et notamment lorsque :

- Le contrat transfère la propriété du bien loué en fin de la période de location.
- Il contient une option de rachat à un prix préférentiel.
- Sa durée couvre la majeure partie de la durée de vie économique du bien loué.
- La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué.
- Le bien loué est d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut le louer sans apporter de modifications majeures.

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat présentant les caractéristiques d'un contrat de location-financement, la valeur vénale du bien ou, si elle est inférieure, la valeur actualisée des paiements minimaux, est immobilisée et amortie selon la durée d'utilité. La dette correspondante est alors inscrite au passif. Les loyers sont ventilés entre remboursement du capital et frais financiers.

Dans les autres cas, les contrats de location sont qualifiés de « location simple » et le loyer est constaté en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat.

En tant que bailleur : Lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus, en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Corrélativement, les loyers à recevoir sont comptabilisés à l'actif du bilan, en « autres actifs non courants » pour leur partie supérieure à un an et en « créances clients » pour leur partie court terme. Les produits financiers correspondants sont rattachés au résultat de la période de location des biens et sont classés en « Autres produits et charges financiers ».

1.8 – DEPRECIATION DES ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie indéfinie, et les écarts d'acquisition, font l'objet de tests de dépréciation systématiques annuels.

Les immobilisations corporelles et incorporelles ayant une durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Dans ce but, les actifs ont été répartis par unité génératrice de trésorerie (UGT), correspondant en pratique aux différentes sociétés du Groupe. Les actifs ne pouvant être répartis (notamment l'écart d'acquisition constaté lors de l'acquisition de la division diagnostic d'Organon Teknika - OTD) sont testés au niveau du Groupe.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice ou d'un regroupement d'UGT est essentiellement déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Les hypothèses retenues en matière de croissance sur les 5 premières années sont conformes aux données disponibles du marché ; des hypothèses prudentes ont été retenues pour la détermination de la valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs correspond au coût moyen pondéré des fonds propres avant impôt qui s'élevait à 8,7% en 2005, 7,9% en 2006 et 7,7% en 2007.

Dans le cas où ces unités ne généreraient pas une trésorerie prévisionnelle suffisante, les actifs correspondants feraient l'objet d'une provision, sauf en cas de juste valeur identifiable d'un montant supérieur.

Les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement au compte de résultat dans les autres charges opérationnelles non courantes si elles répondent à leur définition (cf. note 1.16.3). Dans le cas des écarts d'acquisition, elles ne peuvent faire l'objet d'une reprise.

1.9 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières incluent les titres immobilisés, les prêts et créances financiers à plus d'un an, y compris les fonds de retraite lorsqu'ils ne sont pas définitivement aliénés en vue de la couverture des engagements correspondants, et les dépôts et cautionnements. Elles sont comptabilisées et évaluées selon les règles présentées en note 1.17. Les plus et moins-values sur cession de titres sont constatées selon la méthode du FIFO.

1.10 – STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières premières et consommables sont valorisés au prix d'achat majoré des frais accessoires selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti). Les stocks d'en-cours de production et de produits finis sont valorisés au coût standard de production, corrigé des écarts constatés au cours de la période de fabrication des produits en stocks. Le coût standard de production est calculé sur la base d'un niveau normal d'activité ; il incorpore les charges directes et indirectes de production.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans les stocks.

Une dépréciation est constatée le cas échéant en tenant notamment compte du prix de revente, de l'obsolescence, de la péremption, de l'état de conservation, des perspectives de ventes et, pour les pièces détachées, de l'évolution du parc correspondant d'instruments.

1.11 – DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Ils comprennent à la fois la trésorerie immédiatement disponible et les placements à court terme ne présentant pas de risque (ex : SICAV monétaires euro) (cf. note 1.17).

1.12 – AVANTAGES DU PERSONNEL

1.12.1 – Les avantages à court terme

Ils comprennent notamment les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les primes sur objectifs. Ils sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel les services ont été rendus par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « autres dettes d'exploitation ».

En l'absence de surcoût significatif identifié par le Groupe, les engagements liés au Droit Individuel de Formation (DIF) sont considérés comme des éléments hors bilan.

1.12.2 – Les avantages postérieurs à l'emploi

Ils comprennent notamment les retraites, les indemnités de départ et l'assurance médicale postérieure à l'emploi. Ils relèvent soit de régimes à cotisations définies, soit de régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies : le Groupe verse, selon les lois et pratiques de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes chargés des régimes de retraite et de prévoyance. L'obligation du Groupe est limitée au versement des cotisations. Les cotisations sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel le service est rendu par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

Régimes à prestations définies : ils correspondent aux autres régimes :

- les engagements de retraite, à titre principal ou complémentaire (principalement Etats-Unis, Allemagne et France) ainsi que les indemnités de départ à la retraite (principalement France, Japon) ;
- les régimes de couverture des frais médicaux des salariés retraités.

Les engagements sont déterminés selon la méthode des « unités de crédit projetées ». Ils tiennent compte d'hypothèses actuarielles, notamment de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires, de taux de rotation du personnel et de taux de mortalité. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	bioMérieux SA	bioMérieux Inc
Augmentation des salaires		
2007	3,50%	3,75%
2006	3,00%	3,75%
2005	3,00%	3,75%
Taux d'actualisation		
2007	5,40%	6,00%
2006	4,50%	5,80%
2005	4,25%	5,50%
Taux de rendement attendu		
2007	4,70%	8,00%
2006	4,50%	8,00%
2005	4,50%	8,00%

Les écarts actuariels sont différés. Ils sont amortis selon la méthode dite du « corridor », en fonction de la durée de vie active ou moyenne du personnel bénéficiant du régime.

Les coûts des services passés, liés à des modifications de régime, sont étalés sur la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits.

1.12.3 – Les autres avantages à long terme

Ils incluent notamment les primes d'ancienneté et médailles du travail. Les engagements correspondants sont constatés en tenant compte d'hypothèses actuarielles lorsque l'impact est significatif. Les écarts actuariels et les coûts des services passés sont constatés immédiatement en résultat.

1.13 – PROVISIONS – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

En application de la norme IAS 37 « Provisions - actifs et passifs éventuels », une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que son montant peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Les provisions pour restructuration tiennent compte notamment des indemnités de licenciement.

Les provisions sont actualisées lorsque l'impact est significatif.

Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible. Les actifs éventuels figurent en annexe lorsque leur réalisation est probable.

1.14 – IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont calculés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des actifs et passifs. Ces différences naissent notamment :

- des différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal (provisions non déductibles, participation des salariés...);
- des retraitements pratiqués en consolidation (amortissements dérogatoires, provisions, élimination des profits internes inclus dans les stocks et les immobilisations...);
- des retenues à la source non récupérables au titre des distributions de dividendes prévues sur l'exercice suivant.

Les actifs d'impôts différés provenant des différences temporaires, des retraitements de consolidation ou des reports fiscaux déficitaires ne sont constatés que si leur utilisation est suffisamment probable dans un avenir proche. Le Groupe retient un délai de deux ans.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en tenant compte des dates probables de reversement. Ils sont constatés au taux voté (ou quasi voté) pour leur valeur nominale sans actualisation.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont présentés respectivement en « actifs non courants » et « passifs non courants ». Ils sont présentés au bilan pour un montant net s'ils sont prélevés par une même autorité fiscale au titre d'une même entité (ou groupe d'entités) imposable et à condition que celle-ci ait le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôt exigible.

1.15 – CREANCES ET DETTES HORS EXPLOITATION

Les créances et dettes hors exploitation sont des créances et dettes non liées au besoin d'exploitation. Elles comprennent notamment les créances liées à des cessions d'actifs non courants, les dettes sur immobilisations, et les crédits d'impôt à recevoir.

1.16 – PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

1.16.1 – Constatation des produits courants

Les revenus sont comptabilisés en application de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

Chiffre d'affaires

Les revenus résultant des ventes de produits (réactifs et instruments) et de services associés (SAV, formation, frais de port, etc.) sont présentés en « chiffre d'affaires » dans le compte de résultat.

Les ventes de produits sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsque les critères suivants sont remplis :

- l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur ;
- le Groupe n'est plus impliqué dans le contrôle effectif des biens cédés ;
- le montant des revenus et les coûts associés à la transaction peuvent être évalués de façon fiable ;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe.

Pour les produits, ces critères sont remplis à la livraison des réactifs et à l'installation des instruments vendus.

Pour les prestations de service (formation, service après-vente...), le chiffre d'affaires n'est constaté que lorsque les services sont rendus. Toutefois, les revenus relatifs aux contrats de maintenance des instruments sont différés et reconnus au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle du service.

Lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus en application de la norme IAS 17 « Contrats de location » (cf. note 1.7).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes accordés aux clients ; les taxes sur les ventes et les taxes sur la valeur ajoutée sont exclues du chiffre d'affaires.

Autres produits de l'activité

Les facturations de produits annexes, constituées essentiellement du produit net des redevances reçues, sont présentées sous la rubrique « autres produits de l'activité » ; ces autres produits sont comptabilisés au fur et à mesure de leur acquisition.

1.16.2 – Classification des charges courantes

Le coût des ventes inclut les éléments suivants :

- Le coût des matières premières consommées, y compris les frais d'approche, les frais de personnel directs et indirects des services de production, les amortissements liés à la fabrication, les charges externes de toute nature relatives aux activités industrielles (utilités, dépenses d'entretien, outillages, etc.), ainsi que les frais indirects (quote-part des services Achats, Ressources Humaines, Informatique, etc.). Les frais des services de Contrôle Qualité, Assurance Qualité de Production, Engineering, Méthodes, Logistique, etc. sont comptabilisés parmi les coûts de production.
- Les frais de distribution regroupant les coûts de transport et de magasinage, notamment les frais de port des produits finis vers les centres de distribution ou les clients finaux.
- La charge liée à l'amortissement des instruments placés en dépôt ou loués chez les clients.
- Les coûts des Services Après-Vente, incluant les frais d'installation et d'entretien des instruments placés ou vendus, indépendamment de la refacturation distincte de ces services. Cette rubrique comprend notamment, les frais de personnel, les frais de déplacement et le coût des pièces détachées ainsi que le mouvement des provisions pour garantie constituées lors de la vente des instruments.

Les charges commerciales incluent le coût des départements Stratégie, Marketing, Ventes et Administration Commerciale. Elles comprennent aussi les primes et commissions sur ventes payées aux salariés des services commerciaux ou à des agents indépendants. Les dépenses de publicité et de promotion font partie de cette rubrique.

Les frais généraux comprennent le coût des fonctions de Direction Générale et de support (Ressources Humaines, Finance, Informatique, Achats, Infrastructures) à l'exception de la part des coûts de ces départements imputée à chacune des autres fonctions utilisant directement leurs services. Les primes d'assurances sont aussi incluses sous cette rubrique.

Les frais de Recherche et Développement incluent les coûts internes et externes des études conduites en vue de la recherche et du développement de nouveaux produits ainsi que les dépenses liées aux Affaires Réglementaires, à la Propriété Industrielle, à la Veille Technologique et à l'Assurance Qualité de la Recherche et Développement. Les subventions reçues dans le cadre de programmes de recherche sont déduites des charges enregistrées sous cette rubrique.

Les redevances payées (fixes ou proportionnelles) sont incorporées au coût des ventes des produits concernés. En l'absence de produit commercialisé, ou commercialisable à court terme, elles constituent des frais de recherche et développement.

Les rémunérations variables (primes sur objectifs, commissions, intéressement et participation), ainsi que les rémunérations en actions sont comptabilisées parmi les frais de personnel des fonctions concernées.

Les écarts de change sont affectés aux lignes du compte de résultat où les opérations qui en sont à l'origine ont été enregistrées (pour l'essentiel, chiffre d'affaires, coût des ventes et frais financiers).

1.16.3 – Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants incluent essentiellement les produits nets de cession d'actif immobilisé, et les autres éléments « significatifs, inhabituels et non récurrents », tels que les coûts de restructuration et certaines dépréciations liées à des pertes de valeur (cf. note 1.8).

Les coûts de restructuration (comprenant notamment les indemnités de licenciement) correspondent aux charges constituées au moment de l'annonce officielle des fermetures de site ou des réductions d'activité engagées dans le cadre des activités ordinaires du Groupe, ainsi que des ajustements postérieurs pour tenir compte des coûts effectivement engagés.

1.16.4 – Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers sont présentés sur 2 lignes distinctes :

- « Coût de l'endettement financier net » incluant d'une part les intérêts, les commissions et les écarts de change sur la dette financière, et d'autre part les produits liés aux actifs constatés en disponibilités et équivalents de trésorerie.
- « Autres produits et charges financiers » comprenant notamment les produits financiers des créances d'instruments vendus en location-financement, l'impact des cessions et des dépréciations des titres non consolidés, les intérêts de retard facturés aux clients, et la partie non efficace des couvertures de change sur transactions commerciales et sur investissements nets à l'étranger.

1.16.5 – Impôts sur les résultats

La charge d'impôt correspond au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

Les crédits d'impôt sont présentés en diminution de la charge d'impôt.

1.17 – COMPTABILISATION ET EVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers concernent les actifs financiers, les passifs financiers, et les instruments dérivés (swaps, opérations à terme...).

Les instruments financiers sont présentés dans plusieurs rubriques du bilan : immobilisations financières, autres actifs non courants, clients, autres créances et autres dettes (ex : variation de juste valeur des dérivés), dettes financières courantes et non courantes, fournisseurs, disponibilités et équivalents de trésorerie.

En application de la norme IAS 39 révisée « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les instruments financiers sont affectés à 5 catégories, qui ne correspondent pas à des rubriques identifiées du bilan. Le classement détermine les règles de comptabilisation à l'origine et d'évaluation à chaque clôture. Les catégories et les règles y afférentes sont présentées ci-après :

« Actifs détenus jusqu'à l'échéance » : il s'agit exclusivement de titres à revenus fixes acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Le Groupe ne détient à ce jour aucun instrument financier qui réponde à cette définition.

« Actifs et passifs financiers en juste valeur par le résultat » : cette rubrique comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction à court terme, et ceux rattachés à l'origine dans cette catégorie sur option, conformément aux règles définies par la norme. Les actifs concernés sont :

- les titres de participation de sociétés cotées sur un marché actif (constatés au bilan en « immobilisations financières »), à l'exception de ceux que le Groupe a décidé de classer en « actifs disponibles à la vente » (cf. infra) ;
- les « disponibilités et équivalents de trésorerie », y compris les valeurs mobilières de placement (présentées au bilan sous cet intitulé).

Le Groupe ne détient actuellement pas de passifs financiers affectés à cette catégorie.

La comptabilisation à l'origine et l'évaluation à chaque clôture de ces éléments ainsi désignés sont réalisées à la juste valeur (hors coûts de transaction) qui correspond au cours de clôture pour les titres cotés et aux valeurs liquidatives pour les Valeurs Mobilières de Placement. Les variations de juste valeur sont constatées par le résultat.

« Prêts, créances et dettes » : les actifs et passifs financiers ainsi désignés sont comptabilisés et évalués selon le cas « au coût » ou « au coût amorti ».

Les « actifs et passifs au coût » concernent principalement les dépôts versés, les créances clients et les fournisseurs. Ils sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur, qui correspond dans le Groupe, à leur valeur nominale. Ces actifs et passifs sont évalués à la clôture à leur valeur comptable initiale, après constatation éventuelle de dépréciations en cas de pertes de valeur. La valeur nette comptable à la clôture est une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les « actifs et passifs au coût amorti » désignent principalement les dettes financières courantes et non courantes, les prêts, et les créances de location-financement présentées au bilan en « autres actifs non courants » ou en « clients ». Ces actifs et passifs sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur, qui est dans le Groupe, proche de la valeur nominale contractuelle. La valeur nette comptable à la clôture d'un exercice correspond au coût initial minoré des amortissements en capital, ajusté le cas échéant d'une provision pour dépréciation en cas de perte de valeur. La valeur nette comptable à la clôture est une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les actifs et passifs financiers non affectés à l'une des catégories précédentes sont désignés en tant « qu'actifs disponibles à la vente ». Les éléments affectés à cette catégorie concernent essentiellement les titres de sociétés non consolidées non cotées, cotées sur un marché non actif, ou cotées sur un marché actif mais que le Groupe a l'intention de conserver durablement. Ces titres sont présentés au bilan en immobilisations financières.

Les « actifs financiers disponibles à la vente » sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, proche en pratique de leur coût d'acquisition. Les évaluations ultérieures sont comptabilisées comme suit :

- Lorsque la juste valeur à la clôture peut être déterminée de manière fiable, ses variations sont constatées en contrepartie directe des capitaux propres. Si ces variations conduisent à reconnaître une moins-value considérée comme durable, celle-ci passe en résultat pour la partie excédant les variations positives précédemment enregistrées en contrepartie des capitaux propres.
- Dans le cas contraire, les « actifs financiers disponibles à la vente » sont maintenus à leur coût d'acquisition sous réserve de la réalisation de tests de dépréciation. Une provision est constatée dès lors que leur valeur estimée à la clôture à partir de critères financiers adaptés à chaque société est inférieure à ce coût d'acquisition. Ces provisions pour dépréciation sont constatées en résultat ; elles ne peuvent être reprises que lors de la cession des titres.

« Instruments dérivés » de taux ou de change (ex : swaps, opérations à terme, options,...) : les dérivés sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur. Ils sont évalués à chaque clôture à leur juste valeur, comptabilisés au bilan en créances et dettes hors exploitation. La juste valeur a été déterminée sur la base d'information communiquée par les établissements financiers à la date de clôture. La contrepartie de la juste valeur dépend du dérivé et de la relation de couverture :

- Les variations de juste valeur des dérivés non éligibles à la définition d'instruments de couverture sont constatées en résultat.
- Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de juste valeur (ex : couverture de créances et dettes en devises) sont constatées en totalité en résultat, de manière symétrique par rapport à l'élément couvert.
- Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de flux de trésorerie (ex : couverture de transactions commerciales futures en devises et couverture des investissements nets à l'étranger) sont constatées directement en réserves pour la partie efficace, et en résultat, pour la partie non efficace (principalement valeur temps pour les opérations de change à terme). Les montants constatés en réserves sont repris en résultat de manière symétrique, lors de la comptabilisation de l'élément couvert.

Ces règles sont appliquées sous réserve que la relation de couverture soit clairement définie et documentée à la date de mise en place de la couverture et que son efficacité soit démontrée.

1.18 – TRANSACTIONS REMUNEREES PAR DES PAIEMENTS EN ACTIONS ET ASSIMILES

La seule transaction rémunérée en actions concerne le plan d'attribution gratuite d'actions décidé par l'Assemblée générale mixte du 9 juin 2005.

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des avantages accordés dans ce cadre est constatée en charges sur la période d'acquisition des droits, par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Elle est basée sur la valeur des actions à leur date d'attribution. Elle est révisée à chaque clôture en fonction du nombre d'actions qui seront acquises.

A l'échéance de la période d'attribution, le montant total de l'avantage ainsi comptabilisé est maintenu en capitaux propres, que les actions soient effectivement attribuées ou non.

L'économie d'impôt constatée dans les comptes sociaux sur les actions gratuites a été rattachée à la charge constatée en application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions ».

1.19 – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action (résultat de base) est obtenu en divisant le résultat revenant aux actionnaires de l'entreprise consolidante par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période correspondante (déduction faite des actions d'autocontrôle, détenues à des fins de régularisation du cours de bourse).

En l'absence d'instrument dilutif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

1.20 – TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET CONSOLIDE

Le tableau de flux de trésorerie est présenté pour l'essentiel selon la recommandation du Conseil National de la Comptabilité 2004.R.02 du 27 octobre 2004, tout en justifiant la variation de l'endettement net consolidé, c'est-à-dire de l'ensemble des emprunts et dettes financières, quelle que soit leur échéance, diminué des disponibilités et concours bancaires courants.

Il distingue :

- les flux liés aux opérations,
- les flux liés aux activités d'investissement,
- les flux relatifs aux fonds propres.

Les flux liés aux activités d'investissement incluent le montant des liquidités ou des dettes des sociétés acquises ou cédées à la date de leur entrée ou de leur sortie du périmètre de consolidation.

La « capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts » correspond à la somme du résultat des sociétés intégrées, des dotations nettes aux amortissements et aux provisions (hors actif circulant), de la charge liée au paiement en actions, des écarts latents sur la variation de la juste valeur des instruments financiers, du résultat net sur opérations en capital, du coût de l'endettement financier net, de la charge d'impôt courant et différé et des éventuelles pertes de valeur.

1.21 – INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IAS 14 « Information sectorielle » et compte tenu des risques et de la rentabilité du Groupe, la segmentation par zone géographique représente le premier niveau d'information sectorielle. Les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe sont établis selon les 4 zones géographiques suivantes :

- L'Europe,
- L'Amérique du Nord,
- L'Asie Pacifique,
- L'Amérique latine.

L'Afrique et le Moyen-Orient sont placés sous la Direction « Europe ».

Bien que l'Europe et l'Amérique du Nord représentent ensemble plus de 75% de l'activité du Groupe, les quatre zones géographiques sont présentées distinctement.

Il est par ailleurs rappelé que bioMérieux opère sur le seul segment du diagnostic *in vitro*.

Les principes comptables retenus pour l'information sectorielle sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

1.22 – ACTIONS PROPRES

La Société a conclu un accord de liquidité avec un prestataire d'investissement, destiné spécifiquement à la régulation de son cours de bourse. Dans ce contexte, elle est amenée à détenir de faibles quantités de ses propres actions. Les actions propres détenues afin de régulariser le cours de bourse ou d'être attribuées au titre du plan en cours d'attribution gratuite d'actions sont portées en diminution des réserves consolidées ; corrélativement, les incidences de toutes les transactions correspondantes sont imputées directement sur les réserves consolidées (résultat de cession, dépréciation, etc.).

2 – FAITS MARQUANTS ET EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION DES TROIS DERNIERS EXERCICES

2.1 – EXERCICE 2007

2.1.1 – Variations de périmètre

Création de filiales

Au cours de l'exercice 2007, bioMérieux SA a créé une filiale en Afrique du Sud. En outre, une filiale est en cours de création en Algérie au 31 décembre 2007. L'activité commerciale de ces 2 sociétés débutera en 2008.

bioMérieux Chine

bioMérieux SA a porté à 100% sa participation dans bioMérieux Chine en rachetant les titres que détenait bioMérieux Inc (50%). Cette cession interne, valorisée au prix de 6,5 M\$, a été neutralisée dans les comptes consolidés. Elle impacte toutefois le compte de résultat (-1,6 M\$) en raison de la taxation de la plus-value réalisée par bioMérieux Inc.

Acquisition de la société Biomedics

Le 30 mars 2007, bioMérieux Espagne a acquis 100% de la société Biomedics (Madrid) pour un prix de 11,3 M€. Cette société dispose d'une forte position en Espagne dans le domaine de la bactériologie, notamment dans les milieux de culture.

Le chiffre d'affaires hors Groupe de Biomedics depuis sa date d'acquisition s'élève à 3,4 M€ au 31 décembre 2007.

La juste valeur des actifs et passifs acquis s'élève à 9,6 M€. Elle inclut notamment :

- un ensemble immobilier, pour un montant avant impôt de 9,3 M€, évalué par un expert indépendant,
- d'autres immobilisations corporelles (1,6 M€),
- le fonds de commerce relatif au produit Glucomedics (0,1 M€),
- l'impôt différé passif résultant des ajustements de valeurs (-3,1 M€).

Dans ce contexte, l'écart d'acquisition résiduel s'élève à 1,7 M€. Il n'est pas amorti, conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

La société est en cours d'absorption par bioMérieux Espagne avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008.

Acquisition de la société BTF

Le 12 septembre 2007, bioMérieux S.A. a acquis 100% de la société australienne BTF qui fournit des souches calibrées de référence, basées sur sa technologie brevetée BioBall™, et utilisées en contrôle microbiologique.

Depuis son acquisition, BTF a contribué à hauteur de 0,6 M€ au chiffre d'affaires du Groupe.

La différence entre le prix d'acquisition (19,5 millions de dollars australiens) et la situation nette à la date d'acquisition (1,8 million de dollars australiens) s'élève à 17,7 millions de dollars australiens.

La juste valeur des actifs et passifs acquis inclut notamment la valorisation de la technologie BioBall™ (estimée à 16,9 millions de dollars australiens) amortissable sur quinze ans, les éléments de fonds de commerce (0,7 million de dollars australiens), et l'impôt différé passif résultant de l'ajustement de la valeur des éléments amortissables (5,2 millions de dollars australiens).

Dans ce contexte, l'écart d'acquisition résiduel s'élève à 4,8 millions de dollars australiens. Il n'est pas amorti, conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

2.1.2 – Faits marquants

Fermeture du site néerlandais de Boxtel

bioMérieux a confirmé en décembre 2007 la fermeture de son site néerlandais de Boxtel d'ici fin 2009. Ce site compte 287 collaborateurs.

Les comptes de l'exercice enregistrent une charge nette de restructuration de 28,5 M€ avant effet impôt. Elle comprend les coûts de restructuration provisionnés (31,2 M€) correspondant notamment aux indemnités à payer (29,1 M€), aux frais d'outplacement et de formation (0,9 M€), et à la mise au rebut de machines et de matériels (0,6 M€). En outre, la provision pour retraites et médailles du travail a été reprise à hauteur de 2,7 M€.

L'économie d'impôt constatée s'élève à 3,4 M€.

Litige D.B.V.

Suite à plusieurs jugements favorables intervenus au cours de l'exercice 2007, la Société a repris la provision constituée dans le cadre du litige en contrefaçon engagé par les sociétés D.B.V. et International Microbio, à hauteur de 11,4 M€. Le litige se poursuit néanmoins en France, en Espagne et en Italie (cf. note 14.2.1).

2.2 – EXERCICE 2006

2.2.1 – Variations de périmètre

Acquisition de la société Bacterial Barcodes Inc

En septembre 2006, bioMérieux Inc a acquis 100% de la société de biologie moléculaire Bacterial Barcodes Inc. basée en Géorgie (USA). Cette société a développé et commercialise le système DiversiLab[®], pour le génotypage bactérien automatisé.

Le prix d'acquisition, après actualisation et y compris les paiements conditionnels suffisamment probables, s'élève à 22,2 M\$. Le solde restant à payer est comptabilisé en « dettes sur immobilisations ».

La juste valeur des actifs et passifs acquis s'élève à 11,1 M\$ et inclut notamment des technologies et accords de licence pour un montant avant impôt de 15,5 M\$, amortis sur une durée d'utilisation estimée à 15 ans.

Dans ce contexte, l'écart d'acquisition résiduel s'élève à 11,1 M\$.

Acquisition de la société ReLIA Diagnostic Systems LLC

bioMérieux SA a acquis en janvier 2006, 15% du capital de la société ReLIA Diagnostic Systems LLC (USA), pour un montant de 8 M\$. Cette participation est comptabilisée par mise en équivalence du fait du respect des critères d'influence notable (cf. note 1.2).

Il n'y a pas d'écart d'acquisition résiduel, compte tenu de la comptabilisation des technologies acquises, amorties linéairement sur leur durée d'utilisation probable.

2.2.2 – Faits marquants

Cession de la gamme de produits Hémostase

bioMérieux a cédé sa gamme de produits Hémostase à la société Trinity Biotech plc, le 22 juin 2006.

Cette opération, qui ne porte que sur une gamme de produits et non sur un secteur d'activité autonome ou une unité génératrice de trésorerie, ne constitue pas un « abandon d'activité » au sens de IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

La gamme Hémostase a contribué respectivement à hauteur de 28,6 M€ et de 9,6 M€ au chiffre d'affaires des exercices 2006 et 2007.

Pendant une période de transition de 12 mois, bioMérieux a continué d'assurer la production de cette gamme pour le compte de Trinity Biotech plc.

En 2006, le résultat net de cette cession ainsi que les provisions pour restructuration et pour risques consécutives ont été constatées en autres produits et charges opérationnels non courants. Leur montant total avant impôt représente un produit net de 10,1 M€. En 2007, un produit de 0,4 M€ impacte le résultat opérationnel non courant, du fait essentiellement de provisions excédentaires (cf. note 23).

Cette opération n'affecte pas la comparabilité des comptes de manière significative.

Arrêt de la gamme d'immunologie en microplaques en Amérique du Nord

bioMérieux a annoncé, en décembre 2006, sa décision d'arrêter en 2007 la production et la commercialisation de sa gamme d'immunologie en microplaques, en Amérique du Nord.

Cette opération ne porte que sur une gamme de produits et sur une région donnée : ce n'est pas un « abandon d'activité » au sens de IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Cette gamme de produits en Amérique du Nord a contribué respectivement à hauteur de 15,3 M€ et de 11,1 M€ au chiffre d'affaires des exercices 2006 et 2007.

Cette décision s'est traduite dans les comptes de 2006 par une charge de 6,6 M€, classée intégralement en éléments opérationnels non courants. Elle correspond aux provisions pour couvrir les restructurations annoncées, les indemnités à verser aux clients et la dépréciation des stocks et des immobilisations corporelles et incorporelles relatifs à cette ligne de produits. En 2007, une charge opérationnelle non courante a été enregistrée pour 0,1 M€ au titre des frais de restructuration (cf. note 23).

Cette opération n'affecte pas la comparabilité des comptes de manière significative.

2.3 – EVOLUTIONS DU PERIMETRE 2005

Fusion avec la société Apibio

Les sociétés bioMérieux SA et APIBIO SAS, société détenue à 100% par bioMérieux SA, ont fusionné rétroactivement au 1^{er} janvier 2005, conformément au traité de fusion signé le 22 mars 2005 et ratifié par l'Assemblée générale du 9 juin 2005.

Rachat d'une partie des intérêts minoritaires de bioMérieux Mexique

Suite au rachat des 2/3 des parts de l'actionnaire minoritaire de bioMérieux Mexique, la quote-part du Groupe dans cette société s'élève désormais à 93%, contre 80% précédemment.

Ce rachat ayant été réalisé pour une valeur proche de la quote-part d'actif net correspondante, il n'a engendré qu'un faible écart d'acquisition négatif, qui a été immédiatement amorti.

Restructuration de bioMérieux Japon

bioMérieux Inc a cédé à bioMérieux SA les titres qu'elle détenait dans le capital de bioMérieux Japon, désormais détenu à 100% par bioMérieux SA. Ce transfert interne est sans impact sur les comptes consolidés.

Création de 2 nouvelles filiales de distribution

bioMérieux Hongrie et bioMérieux République Tchèque ont été créées fin 2005. Elles sont détenues à 100% par bioMérieux SA.

3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

VALEURS BRUTES <i>En millions d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Avances et acomptes	Autres	Total
Total au 31 décembre 2005	29,5	29,5	1,1	2,8	62,9
Ecarts de conversion	-2,1	-0,9			-3,0
Acquisition de Bacterial Barcodes	12,2			0,2	12,4
Acquisitions/Augmentations courantes	3,7	2,4	2,1		8,2
Cessions/Diminutions	-0,7	-0,3			-1,0
Reclassements		0,4	-0,4		
Total au 31 décembre 2006	42,6	31,1	2,8	3,0	79,5
Ecarts de conversion	-2,9	-0,7			-3,6
Acquisition de BTF	10,3	0,1			10,4
Acquisitions/Augmentations	7,5	2,3	3,4	0,1	13,3
Cessions/Diminutions	-0,6	-0,8		0,3	-1,1
Reclassements		1,7	-1,5	-0,1	0,1
Total au 31 décembre 2007	56,9	33,7	4,7	3,3	98,6

AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR <i>En millions d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Avances et acomptes	Autres	Total
Total au 31 décembre 2005 (a)	17,7	23,1	0,0	2,6	43,4
Ecarts de conversion	-1,1	-0,6			-1,7
Acquisitions/Augmentations courantes	4,2	3,2			7,4
Cessions/Diminutions	-0,4	-0,3			-0,7
Total au 31 décembre 2006 (a)	20,4	25,4	0,0	2,6	48,4
Ecarts de conversion	-1,2	-0,6			-1,8
Dotations	6,0	3,2	0,4	0,1	9,7
Reprises / Cessions	-0,6	-0,3		0,4	-0,5
Reclassements					
Total au 31 décembre 2007 (a)	24,6	27,7	0,4	3,1	55,8

VALEURS NETTES <i>En millions d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Avances et acomptes	Autres	Total
Total au 31 décembre 2005	11,8	6,4	1,1	0,2	19,5
Ecarts de conversion	-1,0	-0,3			-1,3
Acquisition de Bacterial Barcodes	12,2			0,2	12,4
Acquisitions/Augmentations courantes	-0,5	-0,8	2,1		0,8
Cessions/Diminutions	-0,3				-0,3
Reclassements		0,4	-0,4		
Total au 31 décembre 2006	22,2	5,7	2,8	0,4	31,1
Ecarts de conversion	-1,7	-0,1			-1,8
Acquisition de BTF	10,3	0,1			10,4
Acquisitions/Augmentations	1,5	-0,9	3,0		3,6
Cessions/Diminutions		-0,5		-0,1	-0,6
Reclassements		1,7	-1,5	-0,1	0,1
Total au 31 décembre 2007	32,3 (b)	6,0	4,3	0,2	42,8

(a) L'application des tests de dépréciation n'a conduit à constater aucune provision sur les exercices présentés

(b) Dont BTF (10 millions d'euros), Bacterial Barcodes (9,5 millions d'euros), bioMérieux SA (8 millions d'euros), bioMérieux Inc (4,6 millions d'euros)

4 – ECARTS D'ACQUISITION

COMPOSITION <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute 31/12/2007	Valeur brute 31/12/2006	Valeur brute 31/12/2005
Organon Teknika	49,7	51,5	54,2
Bacterial Barcodes (Etats-Unis)	7,6	8,4	
Biotrol	4,7	4,8	4,8
BTF (Australie) (a)	3,3		
bioMérieux Inc (Vitek)	2,3	2,6	2,9
bioMérieux Pologne	2,0	1,9	1,9
Micro Diagnostics Inc (Etats-Unis)	1,8	2,0	2,2
Biomedics (Espagne) (b)	1,8		
bioMérieux Grèce	1,7	1,7	1,7
Micro Diagnostics (Australie)	1,5	1,5	1,5
bioMérieux Brésil	0,5	0,4	0,4
Total (c)	76,9	74,8	69,6

- (a) Dont éléments de fonds de commerce (0,4 M€) et écart d'acquisition résiduel (2,9 M€)
 (b) Dont fonds de commerce relatif au produit Glucomedics (0,1 M€) et écart d'acquisition résiduel (1,7 M€)
 (c) L'application des tests de dépréciation n'a conduit à aucune provision sur les exercices présentés

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute
31 décembre 2005	69,6
Ecart de conversion	-2,7
Augmentations (a)	8,7
Diminutions	-0,8
31 décembre 2006	74,8
Ecart de conversion	-3,0
Augmentations (b)	5,1
31 décembre 2007	76,9

- (a) Ecart d'acquisition sur la société Bacterial Barcodes Inc (Etats-Unis)
 (b) Ecart d'acquisition respectifs sur les sociétés BTF (3,3 M€) et Biomedics (1,8 M€)

5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES CREANCES DE LOCATION-FINANCEMENT

5.1 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES – DETAIL

VALEURS BRUTES <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres im- mo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Avances et acomptes	Total
Total au 31 décembre 2005	15,4	215,8	163,2	273,9	66,2	11,4	2,0	747,9
Ecarts de conversion	-0,4	-4,5	-4,9	-8,2	-2,8	-0,8		-21,6
Variations de périmètre (a)			0,1					0,1
Acquisitions / Augmentations	2,7	7,0	9,5	46,8	5,0	7,2	1,7	79,9
Cessions / Diminutions		-1,4	-3,8	-40,8	-2,4		-0,2	-48,6
Reclassements	0,2	3,8	5,2	0,6	0,8	-8,6	-1,9	0,1
Total au 31 décembre 2006	17,9	220,7	169,3	272,3	66,8	9,2	1,6	757,8
Ecarts de conversion	-0,4	-4,0	-4,4	-5,0	-2,1	-0,8		-16,7
Variations de périmètre (b)	5,2	4,4	1,8		0,1			11,5
Acquisitions / Augmentations		8,1	9,8	40,4	5,4	10,4	4,0	78,1
Cessions / Diminutions		-1,4	-8,9	-31,9	-5,1	-0,5		-47,8
Reclassements		1,5	4,8	1,0	1,3	-6,5	-1,4	0,7
Total au 31 décembre 2007	22,7	229,3	172,4	276,8	66,4	11,8	4,2	783,6

AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres im- mo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Avances et acomptes	Total
Total au 31 décembre 2005	0,2	96,6	117,5	209,4	47,4	0,6		471,7
Ecarts de conversion		-2,0	-3,4	-6,1	-2,1			-13,6
Dotations		11,8	14,6	32,2	5,9	-0,1		64,5
Cessions / Diminutions		-1,3	-3,6	-29,2	-2,3			-36,5
Reclassements		0,2			-0,2			
Total au 31 décembre 2006	0,2	105,3	125,1	206,3	48,7	0,5		486,1
Ecarts de conversion		-2,0	-3,1	-3,6	-1,6			-10,3
Dotations		11,6	14,5	31,2	5,6	0,3		63,2 (c)
Cessions / Diminutions		-1,3	-8,7	-24,7	-5,3	-0,5		-40,5
Reclassements		-0,1	-0,4	0,8	0,6			0,9
Total au 31 décembre 2007 (d)	0,2	113,5	127,4	210,0	48,0	0,3		499,4

VALEURS NETTES <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres im- mo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Avances et acomptes	Total (h)
Total au 31 décembre 2005	15,2	119,2	45,7	64,5	18,8	10,8	2,0	276,2
Ecarts de conversion	-0,4	-2,5	-1,5	-2,1	-0,7	-0,8		-8,0
Variations de périmètre (a)			0,1					0,1
Acquisitions / Augmentations	2,7	-4,8	-5,1	14,6	-0,9	7,2	1,7	15,4
Cessions / Diminutions		-0,1	-0,2	-11,6	-0,1	0,1	-0,2	-12,1
Reclassements	0,2	3,6	5,2	0,6	1,0	-8,6	-1,9	0,1
Total au 31 décembre 2006	17,7	115,4	44,2	66,0	18,1	8,7	1,6	271,7
Ecarts de conversion	-0,4	-1,9	-1,3	-1,4	-0,5	-0,8		-6,3
Variations de périmètre (b)	5,2	4,4	1,8		0,1			11,5
Acquisitions / Augmentations		-3,5	-4,7	9,2	-0,2	10,1	4,0	14,9
Cessions / Diminutions		-0,1	-0,2	-7,2	0,2			-7,3
Reclassements		1,6	5,2	0,2	0,7	-6,5	-1,4	-0,2
Total au 31 décembre 2007 (e)	22,5	115,9 (f)	45,0	66,8 (g)	18,4	11,5	4,2	284,3 (i)

(a) Acquisition de la société Bacterial Barcodes Inc (Etats-Unis)

(b) Acquisition des sociétés Biomedics (Espagne) et BTF (Australie)

(c) Dont dotations pour pertes de valeur chez bioMérieux BV (fermeture du site pour 0,6 million d'euros) enregistrées en autres produits et charges opérationnelles non courants

(d) Le total des dépréciations cumulées s'élève à 2,7 M€

(e) Aucune immobilisation corporelle n'est donnée en nantissement

(f) Dont bioMérieux SA (72,8 millions d'euros), bioMérieux Inc (17,9 millions d'euros), bioMérieux BV (9,3 millions d'euros) et bioMérieux Italie (6,2 millions d'euros)

(g) Les instruments sont, pour la plus grande partie, installés chez des tiers

(h) Le détail des immobilisations corporelles acquises en location-financement est donné dans la note 5.2

(i) Dont VNC des ensembles immobiliers non utilisés (2,1 millions d'euros)

5.2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES ACQUISES EN LOCATION-FINANCEMENT

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat de location-financement présentant les caractéristiques d'une acquisition, le bien est immobilisé selon les principes définis dans la note 1.7.

La dotation aux amortissements de ces actifs s'est élevée à 1 M€ en 2007, à 1 M€ en 2006 et à 1,1 M€ en 2005.

La dette financière correspondante, comprise dans les dettes financières au passif du bilan, s'élève à 10,7 M€ au 31 décembre 2007, à 11 M€ au 31 décembre 2006 et à 11,8 M€ au 31 décembre 2005 (cf. note 16.5.1).

BIENS PRIS EN LOCATION-FINANCEMENT COMPTABILISES DANS LES IMMOBILISATIONS						
En millions d'euros		Terrains	Constructions	Matériels & Outillages	Autres	Total
31/12/2007	Valeurs brutes	0,8	14,3	1,1	2,4	18,6
	Amortissements		-6,5	-1,1	-1,6	-9,2
	Valeurs nettes	0,8	7,8	0,0	0,8	9,4
31/12/2006	Valeurs brutes	0,8	14,3	1,1	1,8	18,0
	Amortissements		-5,8	-1,0	-1,4	-8,2
	Valeurs nettes	0,8	8,5	0,1	0,4	9,8
31/12/2005	Valeurs brutes	0,8	14,3	1,3	1,9	18,3
	Amortissements		-5,1	-1,2	-1,2	-7,5
	Valeurs nettes	0,8	9,2	0,1	0,7	10,8

5.3 – CREANCES DE LOCATION-FINANCEMENT

Certaines ventes d'instruments sont réalisées par des contrats de location-financement (cf. note 1.7). La durée habituelle des contrats est de 5 ans et les taux d'intérêt appliqués sont voisins de 10%.

Les créances de location-financement totalisent 31,2 M€ au 31 décembre 2007.

Composition (en millions d'euros)	A moins d'un an (a)	Entre un an et 5 ans (b)	A plus de 5 ans (b)	TOTAL
Valeur brute des créances de location financement	12,6	25,0	0,5	38,1
Intérêts à recevoir	-3,0	-3,8		-6,8
Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir	9,6	21,2	0,5	31,3
Provision pour dépréciation	-0,1			-0,1
Valeur nette actualisée des paiements minimaux à recevoir	9,5	21,2	0,5	31,2

(a) Classés en créances clients (cf. note 9)

(b) Classés en autres actifs non courants

6 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Prêts et créances	5,4 (a)	5,7	5,8
Titres relevant de la catégorie "titres disponibles à la vente"	11,5	7,3	7,1
Titres comptabilisés selon "l'option à la juste valeur par le résultat"	0,9	1,9	2,8
Titres détenus dans les entreprises associées			0,1 (b)
TOTAL	17,8	14,9	15,8

(a) Dont placement destiné à couvrir les engagements de retraite en Allemagne : 3 M€

(b) Correspond à la Bergerie de la Combe au Loup, société mise en équivalence dont la valeur d'équivalence des titres a été reclassée en « Participation dans les entreprises associées » (cf. note 7)

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Provisions et variations de la juste valeur	Valeur nette
31 décembre 2005	23,6	7,8	15,8
Ecart de conversion	-0,2		-0,2
Acquisitions / Augmentations	0,9	1,0	-0,1
Cessions / Diminutions	-2,7	-2,1	-0,6
31 décembre 2006	21,6	6,7	14,9
Ecart de conversion	-0,4		-0,4
Acquisitions / Augmentations	5,6	1,1 (a)	4,5
Cessions / Diminutions	-1,1		-1,1
Reclassements	-0,1		-0,1
31 décembre 2007	25,6	7,8	17,8

(a) Les variations de juste valeur (-1,1 M€) ont été constatées en totalité en résultat.

<i>En millions d'euros</i>	% de détention	Valeur nette comptable	Capitaux propres	
			Hors résultat	Résultat
Titres relevant de la catégorie "titres disponibles à la vente"				
ExonHit	5,4%	4,2	17,7 (a)	-4,5 (a)
Advandx	5,0%	3,4	4,1 (a)	-2,2 (a)
Avesthagen	6,0%	1,4	4,3 (b)	0,0 (b)
Labtech	9,9%	1,3	7,6 (c)	0,7 (c)
InoDiag	11,0%	0,9	2,2 (a)	-0,2 (a)
Altabiopharma	0,9%	0,0	3,4	-1,5
Sofinnova Ventures III	1,0%	0,0	0,1	-0,1
Sofinnova IV	0,6%	0,0	4,5	-0,7
Europroteome	8,8%	0,0	En liquidation	
Autres		0,3		
		7,3		
Titres comptabilisés selon l'option à la juste valeur par le résultat				
Dynavax Technologies	0,6%	0,8	56,5 (d)	-35,0 (d)
Oscient Pharma	0,6%	0,1	0,7	-21,8
		0,9		

(a) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 31 décembre 2006

(b) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 31 mars 2006

(c) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 30 juin 2007

(d) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 30 septembre 2007

7 – PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006
Valeur d'équivalence de ReLIA (a)	3,0	4,8
Valeur d'équivalence de Bergerie Combe au Loup	0,1	0,1
TOTAL	3,1	4,9

(a) Il n'y a pas d'écart d'acquisition résiduel (cf. note 2.2.1)

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Valeur nette
31 décembre 2005	0,0
Ecart de conversion	-0,6
Prise de participation dans ReLIA	6,8
Reclassement de la Bergerie de la Combe aux loups	0,1
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	-1,4
31 décembre 2006	4,9
Ecart de conversion	-0,4
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	-1,4
31 décembre 2007	3,1

8 – STOCKS ET EN-COURS

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Matières premières	50,9	54,0	60,0
En-cours de production	31,5	33,0	29,3
Produits finis et marchandises	77,0	77,0	81,5
Total valeur brute	159,4 (a)	164,0	170,8
Provisions pour dépréciation			
Matières premières	-4,4	-5,8	-5,5
En-cours de production	-2,3	-1,8	-2,2
Produits finis et marchandises	-6,9	-9,6	-7,1
Total provisions	-13,6	-17,2	-14,8
Matières premières	46,5	48,2	54,5
En-cours de production	29,2	31,2	27,1
Produits finis et marchandises	70,1	67,4	74,4
Valeur nette	145,8 (b)	146,8	156,0

(a) Dont valeur brute des stocks liés à l'instrumentation : 34%

(b) Il n'y a pas de stock donné en nantissement au 31 décembre 2007

9 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Créances clients (a)	305,4	292,6	289,4
Provisions pour dépréciation (b)	-11,8	-11,8	-11,7
Valeur nette (c)	293,6	280,8	277,7

(a) Les créances clients du Groupe sont composées de créances avec des administrations publiques à hauteur de 38%, dont le règlement peut excéder la date d'échéance de la facture.

(b) Les dépréciations sont constatées au cas par cas en fonction de différents critères : litiges, retards de règlements, etc.

Les créances échues non dépréciées relatives à des sociétés privées représentent 16% de l'encours clients.

(c) Y compris part court terme des créances de location-financement (cf. note 5.3)

10 – AUTRES CREANCES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Avances et acomptes	1,3	1,2	0,4
Charges constatées d'avance	7,5	10,2	5,3
Autres créances d'exploitation	15,0	12,3	8,5
Total valeur brute	23,8	23,7	14,2
Provisions pour dépréciation			
Valeur nette créances d'exploitation	23,8 (a)	23,7	14,2
Autres créances hors exploitation	14,0	11,6	10,8
Total valeur brute	14,0 (b)	11,6	10,8
Provisions pour dépréciation		-1,0	-1,8
Valeur nette créances hors exploitation	14,0	10,6	9,0

- (a) La valeur nette comptable des créances d'exploitation est essentiellement à moins d'un an, à l'exception notamment des charges constatées d'avance suite à la résolution du litige VIH (0,9 M€)
- (b) Dont actif d'impôt exigible 10,8 M€

11 – DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie disponible et les placements à court terme ci-dessous, répondant à la définition donnée à la note 1.11 :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Disponibilités (a)	48,3	32,8	20,3
Placements de trésorerie (b)	6,2	1,1	0,6
DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	54,5	33,9	20,9

- (a) Dont certificats de dépôts de bioMérieux SA : 18,8 M€ en 2007 et 7,5 M€ en 2006
- (b) Les placements de trésorerie sont les suivants :

	2007	2006	2005
Libellé	SICAV CA AM 3 mois	SICAV CA AM 3 mois	SICAV CA AM 3 mois
Montant	1,2 M€	0,7 M€	0,6 M€
Classification	Monétaire Euro	Monétaire Euro	Monétaire Euro
Code Isin	FR0000296881	FR0000296881	FR0000296881
Libellé	SICAV BFT CA	SICAV Banamex - Horizontes Empresarial	
Montant	5 M€	0,4 M€	
Classification	Monétaire Euro	Monétaire	
Code Isin	FR0010232298	N/A	

12 – CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2007, le capital social, d'un montant de 12 029 370 euros, est composé de 39 453 740 actions, dont 25 230 077 portent un droit de vote double. La référence à la valeur nominale de l'action a été supprimée par décision de l'Assemblée générale du 19 mars 2001. Il n'existe aucun droit ou titre à caractère dilutif en cours de validité au 31 décembre 2007.

Au cours des exercices 2007 et 2006, il n'y a eu aucun mouvement sur le nombre d'actions en circulation.

Au 31 décembre 2007, la société mère détient 2 446 actions d'autocontrôle dans le cadre du contrat d'animation de son titre délégué à un prestataire externe (cf. note 1.22) et 120 900 actions d'autocontrôle destinées à l'attribution gratuite d'actions autorisée par l'Assemblée générale mixte du 9 juin 2005 (cf. note 19). Au cours de l'exercice, elle a acheté 154 580 actions propres et en a cédé 112 934.

La Société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social.

Le Groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres utilisés par le Groupe dans sa gestion interne correspondent aux capitaux propres consolidés.

13 – MOUVEMENTS DE LA RESERVE DE CONVERSION

<i>En millions d'euros</i>	Dollar (a)	Amérique latine	Autres	TOTAL
RESERVE DE CONVERSION AU 31 DECEMBRE 2005	14,8	3,6	2,6	21,0
Reclassement (b)	-1,4		1,4	
Impact de la conversion				
- des situations nettes d'ouverture aux cours de clôture	-22,9	-1,9	-0,3	-25,1
- des comptes de résultat aux cours moyens	-2,6	-0,2		-2,8
Total des mouvements de conversion	-25,5	-2,1	-0,3	-27,9
RESERVE DE CONVERSION AU 31 DECEMBRE 2006	-12,1	1,5	3,7	-6,9
Impact de la conversion				
- des situations nettes d'ouverture aux cours de clôture	-21,7	0,1	1,4	-20,2
- des comptes de résultat aux cours moyens	-5,1	-0,1	0,0	-5,2
Total des mouvements de conversion	-26,8	0,0	1,4	-25,4
RESERVE DE CONVERSION AU 31 DECEMBRE 2007	-38,9	1,5	5,1	-32,3 (c)

(a) Dollar et monnaies associées : comprend Etats-Unis et Chine en 2007 et 2006

(b) Reclassement du Dollar australien et du Dollar canadien de la zone « Dollar » à la zone « Autres devises »

(c) Dont réserve de conversion – part du Groupe -32,3 M€

14 – PROVISIONS – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Ce tableau présente les provisions courantes et non courantes.

<i>en millions d'euros</i>	Indemnités de retraite et autres avantages	Garanties données (a)	Restructurations	Autres R&C	Total
31 décembre 2005	40,0	3,1	1,5	37,3 (b)	81,9 (c)
Dotations	9,7	3,6	4,7	17,1	35,1
Reprises avec objet	-6,9	-3,9	-1,2	-19,5	-31,5
Reprises sans objet	-2,0	-0,1	-0,3	-3,5	-5,9
Dotations nettes	<u>0,8</u>	<u>-0,4</u>	<u>3,2</u>	<u>-5,9</u>	<u>-2,3 (d)</u>
Reclassements	-0,2				-0,2
Ecart de conversion	-1,3	-0,2	-0,3	-0,7	-2,5
31 décembre 2006	39,3	2,5	4,4	30,7 (b)	76,9 (c)
Dotations	7,3	3,4	31,0	6,5	48,2
Reprises avec objet	-6,2	-3,1	-4,1	-12,6 (f)	-26,0
Reprises sans objet	-2,8 (e)			-11,6 (g)	-14,4
Dotations nettes	<u>-1,7</u>	<u>0,3</u>	<u>26,9</u>	<u>-17,7</u>	<u>7,8 (h)</u>
Reclassements	-3,9				-3,9
Ecart de conversion	-1,1	-0,2	-0,2	-0,4	-1,9
31 décembre 2007	32,6	2,6	31,1 (i)	12,6 (b)	78,9 (c)

(a) Estimation des coûts afférents à la garantie contractuelle des instruments vendus sur la période résiduelle de l'engagement

(b) Dont provisions pour litiges : 9,7 M€ au 31 décembre 2007, 19 M€ au 31 décembre 2006 et 31,3 M€ au 31 décembre 2005 ; par souci de confidentialité, la répartition par litige n'est pas communiquée

(c) Dont provisions courantes : 7,5 M€ au 31 décembre 2007, 17 M€ au 31 décembre 2006 et 7,7 M€ au 31 décembre 2005

(d) Dont reprise nette affectant le résultat opérationnel courant (-13,6 M€) et dotation nette en autres produits et charges opérationnels non courants (11,3 M€)

(e) Dont reprise nette de provision liée à la fermeture du site de Boxtel : 2,7 M€

(f) Dont reprise de provision au titre des gammes cédées ou arrêtées (respectivement Hémostase : 6,1 M€ et Microplaques aux Etats-Unis : 2,9 M€)

(g) Dont reprise de provision pour le litige D.B.V. : 11,4 M€ (cf. note 14.2.1)

(h) Dont reprise nette affectant le résultat opérationnel courant (-3,7 M€) et dotation nette en autres produits et charges opérationnels non courants (11,5 M€)

(i) Dont provision liée à la fermeture du site de Boxtel : 30,6 M€ au 31 décembre 2007

14.1 – ENGAGEMENT DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES A LONG TERME

14.1.1 – Engagement de retraite : régimes à prestations définies

Réconciliation de l'engagement net avec la provision inscrite au bilan

PROVISION POUR RETRAITE		Au 31 décembre 2007			
<i>En millions d'euros</i>		Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds (a)	Ecarts actuariels non constatés (b)	Provision
Société	Nature de l'engagement				
France	Indemnités conventionnelles de fin de carrière	15,1	9,0	-0,3	6,4
USA	Engagements de retraite	51,6	40,3	4,8	6,5
Pays-Bas	Engagements de retraite et de pré-retraite	3,3	1,1		2,2
Allemagne	Engagements de retraite	4,9	1,8	0,2	2,9 (c)
Japon	Indemnité de départ	1,2			1,2
		<u>76,1</u>	<u>52,2</u>	<u>4,7</u>	<u>19,2</u>

PROVISION POUR RETRAITE		Au 31 décembre 2006			
<i>En millions d'euros</i>		Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds (a)	Ecarts actuariels non constatés (b)	Provision
Société	Nature de l'engagement				
France	Indemnités conventionnelles de fin de carrière	14,8	9,4	-0,8	6,2
USA	Engagements de retraite	51,4	41,0	2,8	7,6
Pays-Bas	Engagements de retraite et de pré-retraite	40,4	33,0	2,1	5,3
Allemagne	Engagements de retraite	5,2	1,7	0,6	2,9 (c)
Italie	Indemnité de départ "TFR"	3,9			3,9
Japon	Indemnité de départ	1,1			1,1
		<u>116,8</u>	<u>85,1</u>	<u>4,7</u>	<u>27,0</u>

(a) Fonds ou versement programmé

(b) Il n'existe pas de coûts de services passés non constatés

(c) Ce montant est couvert par des placements financiers non définitivement affectés figurant en immobilisations financières (cf. note 6)

Evolution de l'engagement net sur l'exercice

Les principaux engagements de retraite connaissent l'évolution suivante :

<i>En millions d'euros</i>	Etats-Unis	France	Allemagne	Pays-Bas	Japon	Italie	Total
Valeur actuelle des prestations pour services rendus							
A l'ouverture de l'exercice	51,4	14,8	5,2	40,4	1,1	3,9	116,8
Droits supplémentaires acquis	4,1	0,7		2,3	0,3		7,4
Coût financier	3,0	0,5	0,2	1,8		0,2	5,7
Prestations servies sur l'exercice	-0,8	-1,1	-0,1	-0,4	-0,2	-0,2	-2,8
Effets des fermetures et modif. de régimes				-39,9 a)			-39,9
Reclassement				-0,9 b)		-3,5 (c)	-4,4
Coût des services passés					0,1		0,1
Ecarts de conversion	-5,8				-0,1		-5,9
Ecarts actuariels	-0,3	0,2	-0,4			-0,4	-0,9 (d)
Valeur à la clôture de l'exercice	51,6	15,1	4,9	3,3	1,2	0,0	76,1
Couverture des engagements							
A l'ouverture de l'exercice	41,0	9,4	1,7	33,0	0,0	0,0	85,1
Dotations employeurs	4,4			1,3			5,7
Rendement attendu des fonds	3,0	0,4	0,1	1,7			5,2
Prestations servies sur l'exercice	-0,8	-0,5		-0,4			-1,7
Effets des fermetures et modif. de régimes				-35,1 a)			-35,1
Reclassement				0,6 b)			0,6
Ecarts de conversion	-4,5						-4,5
Ecarts actuariels	-2,8	-0,3					-3,1
Valeur à la clôture de l'exercice	40,3	9,0	1,8	1,1	0,0	0,0	52,2
Dont versements programmés sur 2007	3,1			1,1			4,2
Eléments différés							
A l'ouverture de l'exercice	2,8	-0,8	0,6	2,1	0,0	0,0	4,7
Passage en charges en 2007							0,0
Effets des fermetures et modif. de régimes				-2,1			-2,1
Nouveaux éléments différés en 2007	2,5	0,5	-0,4			-0,4	2,2
Reclassement						0,4 (c)	0,4
Ecarts de conversion	-0,5						-0,5
Valeur à la clôture de l'exercice	4,8	-0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	4,7

(a) Fermeture du site de Boxtel

(b) Affectation des droits acquis par les salariés de bioMérieux Benelux BV à cette entité

(c) Modification du régime du TFR ; reclassement en « Dettes fiscales et sociales » (cf. note 17)

(d) Dont écart actuariel d'expérience 2,8 M€

Charge nette sur l'exercice

<i>En millions d'euros</i>	2007
Droits acquis par les salariés pendant l'exercice	7,4
Coût financier	5,7
Rendement attendu des fonds	-5,2
Fermeture et modifications de régime	-2,7
Autres	0,1
Total	5,3

Information sur les actifs financiers

L'allocation des fonds est la suivante :

<i>En M€</i>	31/12/2007				31/12/2006			
	Actions	Obligations	Autres	TOTAL	Actions	Obligations	Autres	TOTAL
France	1,6	6,6	0,8	9,0	1,7	7,0	0,7	9,4
USA	22,2	15,0	3,1 (a)	40,3	22,5	15,1	3,4 (a)	41,0
Pays-Bas			1,1 (a)	1,1	7,1	25,9		33,0
Allemagne			1,8	1,8			1,7	1,7

(a) versement programmé

Les rendements réels des fonds sur 2007 ont été de :

	Rendement 2007
France	1,5%
USA	0,6%
Pays-Bas	5,1%
Allemagne	4,8%

14.1.2 – Autres avantages à long terme

AUTRES AVANTAGES A LONG TERME		Au 31 décembre 2007			
<i>En millions d'euros</i>		Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds	Ecart actuariels non constatés	Provision
Société	Nature de l'engagement				
France	Primes médailles du travail	6,3			6,3
Pays Bas	Primes médailles du travail	0,4			0,4
					6,7
Autres					
France	Autres engagements	0,5		-0,5	1,0
USA	Couverture des frais médicaux des salariés retraités	1,8		-0,1	1,9
					2,9
Autres pays					
Autres	Engagements de retraite et autres avantages				3,8
TOTAL DE LA PROVISION POUR AUTRES AVANTAGES					13,4

AUTRES AVANTAGES A LONG TERME		Au 31 décembre 2006			
<i>En millions d'euros</i>		Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds	Ecart actuariels non constatés	Provision
Société	Nature de l'engagement				
France	Primes médailles du travail	6,0			6,0
Pays Bas	Primes médailles du travail	0,4			0,4
					6,4
Autres					
France	Autres engagements	1,0		-0,1	1,1
USA	Couverture des frais médicaux des salariés retraités	2,1			2,1
					3,2
Autres pays					
Autres	Engagements de retraite et autres avantages				2,7
TOTAL DE LA PROVISION POUR AUTRES AVANTAGES					12,3

14.2 – AUTRES PROVISIONS

14.2.1 – Provision pour litiges

La Société est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité et dont le plus important est résumé ci-après. Elle ne pense pas que ces litiges auront une influence significativement défavorable sur la continuité de son exploitation. Les risques identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante. La provision pour litiges, couvrant l'ensemble des contentieux dans lesquels la Société est impliquée, s'élève à 9,7 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Litige D.B.V.

Le 13 juin 2007, la Cour d'appel de Paris a débouté les sociétés International Microbio et Diffusion Bactériologie du Var («D.B.V.») de leur action en contrefaçon, engagée contre bioMérieux au motif que le kit «MYCOPLASMA IST» commercialisé par la Société contrefaisait un brevet déposé par D.B.V.

Cet arrêt fait suite à la cassation d'une précédente décision de la Cour d'Appel de Paris du 5 mai 2004, défavorable à bioMérieux, qui avait été réformée le 28 mars 2006 par la Cour de Cassation.

Les sociétés International Microbio et D.B.V. se sont pourvues en cassation de l'arrêt rendu le 13 juin 2007.

Par ailleurs, International Microbio et D.B.V. ont été définitivement déboutées de leur action en contrefaçon contre la filiale de bioMérieux en Allemagne : le tribunal saisi a prononcé le 17 avril 2007 une décision de nullité de la partie allemande du brevet en cause. En outre, le recours engagé par International Microbio et D.B.V. a été rejeté par la Cour Suprême allemande.

Deux actions en contrefaçon ont également été engagées par International Microbio et D.B.V. contre les filiales de bioMérieux en Italie et en Espagne. Ces actions ont donné lieu à des décisions favorables :

- En Italie, le tribunal de Rome a conclu, le 4 novembre 2005, à l'invalidité du brevet et à l'absence de contrefaçon ; toutefois, International Microbio et D.B.V. ont initié une nouvelle action devant une juridiction milanaise.
- En Espagne, le tribunal de Madrid a jugé le 26 mars 2007 que le brevet espagnol de D.B.V. était invalide et que la contrefaçon n'était pas constituée ; International Microbio et D.B.V. ont fait appel de cette décision.

Dans ce contexte la Société a procédé à la reprise des provisions correspondant à la partie allemande et française de ce litige pour un montant de 11,4 M€. Cette reprise a été constatée sous la rubrique « Autres produits et charges opérationnels non courants ».

En outre, la Société estime que son chiffre d'affaires global ne serait pas sensiblement affecté par la limitation de la commercialisation de ce kit en cas d'issue défavorable des procédures engagées.

14.2.2 – Provisions pour restructurations

Mouvement des provisions pour restructurations

Le compte de résultat de l'exercice 2007 enregistre la dotation ou la mise à jour des provisions pour restructurations (26,9 M€) relatives aux opérations suivantes :

- Site de Boxtel (Pays-Bas) : la décision de fermeture du site de Boxtel a été confirmée en décembre 2007 ; une provision de 30,6 M€ a été enregistrée en vue de couvrir les coûts de restructuration. En outre une dépréciation des machines et équipements non utilisés à terme a été enregistrée pour 0,6 M€.
- Site de Durham (USA) : la production et la commercialisation de la gamme d'immunologie en microplaques ont été définitivement arrêtées en 2007. La provision pour restructuration, constituée en 2006 suite à l'annonce de cette décision, a été intégralement reprise en contrepartie des coûts supportés pour un montant de 2 M€. En outre, les opérations de restructuration liées à la cession de l'activité Hémostase en 2006 ont été finalisées en 2007 ; le solde de la provision a été repris pour un montant de 1,2 M€.
- Site de Rockland (USA) : la décision de fermer ce site avait été annoncée en mars 2003 ; une reprise de provision (0,5 M€) a été enregistrée dans les comptes 2007 en contrepartie des loyers payés sur l'exercice.

Solde des provisions pour restructuration

Les provisions incluent des provisions pour restructuration relatives aux opérations récentes ou en cours. Au 31 décembre 2007, elles s'élèvent à 31,1 M€ et concernent les sites de Boxtel (30,6 M€) et de Rockland (0,5 M€).

14.3 – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Actif éventuel

Il n'y a pas d'actif éventuel significatif au 31 décembre 2007.

Passif éventuel

Il n'y a pas de passif éventuel significatif au 31 décembre 2007 autre que les litiges mentionnés à la note 14.2.1.

15 – IMPOT DIFFERE

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Impôt différé actif	Impôt différé passif
31 décembre 2005	24,6	3,5
Ecart de conversion	-1,9	-0,1
Variation de périmètre (a)		3,7
Variation par le résultat	3,8	-1,1
Inscription en réserves	-1,0	
Autres mouvements (b)	-0,6	-0,6
31 décembre 2006	24,9	5,4
Ecart de conversion	-1,7	-0,5
Variations de périmètre (c)		6,1
Variation par le résultat	-4,4	1,8
Inscription en réserves	1,4	
Autres mouvements	-0,1	
31 décembre 2007	20,1	12,8

(a) Impôt différé lié à l'acquisition de Bacterial Barcodes Inc et calculé sur la juste valeur des technologies et contrats de licences, net de l'actif d'impôt constaté sur les pertes antérieures

(b) Reclassement de position nette d'impôt différé

(c) Dont impôt différé lié à l'acquisition de Biomedics et calculé sur la base de la juste valeur du terrain et des constructions : 3,1 M€

Dont impôt différé lié à l'acquisition de BTF et calculé sur la base de la juste valeur des technologies : 3 M€

Les actifs d'impôts différés sont principalement localisés aux Etats-Unis et en France, où ils résultent de différences temporaires d'imposition dues notamment aux durées d'amortissement des actifs immobilisés, à la non-déductibilité de certaines provisions et à l'élimination des marges en stocks.

Ventilation de l'impôt différé actif <i>En millions d'euros</i>	Provisions pour retraites	Elim marges en stocks et immobilisations	Autres	Total
31 décembre 2005	5,3	10,1	9,2	24,6
Mouvements de l'exercice	0,6	-0,7	2,3	2,2
Ecart de conversion	-0,3	-0,6	-1,0	-1,9
31 décembre 2006	5,6	8,8	10,5	24,9
Mouvements de l'exercice	-0,1	0,9	-3,9	-3,1
Ecart de conversion	-0,3	-0,5	-0,9	-1,7
31 décembre 2007	5,2	9,2	5,7	20,1

L'impôt différé actif relatif aux écritures de capitaux propres (correspondant dans le Groupe aux écritures de juste valeur des instruments financiers et aux impôts différés rattachés aux actions propres) s'élève à 0,8 M€.

L'impôt différé actif sur pertes reportables s'élève à 0,2 M€ au 31 décembre 2007.

Les déficits reportables non retenus pour le calcul des impôts différés, s'élèvent à 8,5 M€ qui représentent une économie potentielle d'impôt de 3,2 M€. En outre, les retraitements pratiqués en consolidation sur les sociétés concernées ne donnent pas lieu à la constatation d'une imposition différée active ; ces retraitements s'élèvent à 1,2 M€ (soit une économie potentielle d'impôt de 0,5 M€).

Les passifs d'impôts différés proviennent essentiellement de la comptabilisation à la juste valeur des actifs immobilisés de Biomedics (3,1 M€), BTF (3 M€) et Bacterial Barcodes (2,5 M€), dans le cadre de l'acquisition de ces sociétés.

16 – ENDETTEMENT NET / (TRÉSORERIE NETTE)

16.1 – REFINANCEMENT DE LA DETTE

bioMérieux SA bénéficie d'un prêt syndiqué d'un montant de 260 M€, d'une durée initiale de 7 ans (janvier 2013), remboursable in fine pour 100% du montant. Il est soumis à des clauses d'exigibilité anticipée (cf. note 16.3).

Au 31 décembre 2007, cette ligne ne faisait l'objet d'aucun tirage.

16.2 – ECHEANCIER DE LA DETTE FINANCIERE NETTE

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
A plus de cinq ans	1,2	1,7	1,4
Entre un et cinq ans	17,0	15,6	15,5
Total des dettes financières long terme	18,2 (a)	17,3	16,9
Dettes à moins d'un an confirmées	3,0 (b)	1,2	2,4
Autres concours bancaires à moins d'un an	18,3	25,9	44,9
Total des dettes financières court terme	21,3	27,1	47,3
Total des dettes financières	39,5	44,4	64,2
Disponibilités	-48,3	-32,8	-20,3
Placements de trésorerie	-6,2 (c)	-1,1	-0,6
Endettement net / (Trésorerie nette)	-15,0	10,5	43,3

(a) Dont endettement relatif au contrat de location-financement du centre logistique de la Plaine de l'Ain 6,4 M€, dont 5,1 M€ d'option d'achat. Le contrat se termine en 2010. A l'issue du contrat, bioMérieux pourra soit poursuivre la location, soit acquérir le bâtiment, moyennant le paiement de l'option d'achat.

Dont compte-courant de participation des salariés (6,4 M€)

(b) Dont endettement relatif au contrat de location-financement du centre logistique de la Plaine de l'Ain 0,6 M€

(c) La valeur comptable des placements de trésorerie est identique à leur valeur de marché

Les échéanciers de règlement des emprunts en cours à la clôture sont respectés.

16.3 – EXIGIBILITE ANTICIPEE DES DETTES FINANCIERES

Le prêt syndiqué, non utilisé au 31 décembre 2007, est assujéti à un seul ratio : « endettement net / résultat opérationnel courant avant amortissements et frais liés aux acquisitions », qui ne doit pas excéder 3.

Les dettes financières à terme au 31 décembre 2007 sont essentiellement constituées par la dette financière relative au centre logistique de la Plaine de l'Ain (IDC) et par le compte-courant de participation des salariés ; aucun de ces emprunts n'est soumis au respect de ratios financiers.

16.4 – TAUX D'INTERET

Au 31 décembre 2007, l'excédent de la trésorerie nette s'élève à 15 M€. Il est composé exclusivement de lignes à taux variables.

16.5 – EMPRUNTS CORRESPONDANT A DES BIENS LOUES IMMOBILISES

16.5.1 – Emprunt (part en capital)

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
A moins d'un an	1,2	1,2	1,0
Entre un et cinq ans	8,3	8,6	9,4
A plus de cinq ans	1,2	1,2	1,4
Total	10,7	11,0	11,8

16.5.2 – Loyers futurs (capital et intérêt)

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Paiements minimaux futurs	11,6	12,1	13,1
à moins d'un an	1,4	1,5	1,3
entre un et cinq ans	8,9	9,4	10,4
à plus de cinq ans	1,2	1,2	1,4
Moins frais financiers inclus	-0,9	-1,1	-1,3
Valeur actualisée des loyers futurs	10,7	11,0	11,8

16.6 – DECOMPOSITION DE L'ENDETTEMENT NET / (TRÉSORERIE NETTE) PAR DEVISE

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Zone Euro	75,3	68,1	92,1
Autres			
Dollars US	-88,3	-64,3	-63,3
Rands africains	-7,8		
Dollars Hong-Kong	-2,6	-1,2	-0,1
Livres turques	-2,5	-2,8	-1,1
Réals brésiliens	1,8	1,5	0,1
Roupiés indiennes	3,6	3,6	2,9
Yens japonais	10,9	10,9	13,3
Autres devises	-5,4	-5,3	-0,6
Total	-15,0	10,5	43,3

16.7 – GARANTIE DES EMPRUNTS

Aucune sûreté réelle sur des éléments d'actif n'a été accordée à un organisme bancaire.

Pour les filiales ayant recours à des financements externes au Groupe, une garantie à première demande est émise par bioMérieux SA au bénéfice des établissements bancaires octroyant ces facilités.

17 – FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Fournisseurs et comptes rattachés	98,1	95,8	99,2
Avances et acomptes	0,8	1,0	1,1
Dettes fiscales et sociales	108,5	98,3	96,0
Produits constatés d'avance	23,1	23,6	23,4
Autres dettes	8,2	9,4	11,0
Autres dettes d'exploitation	140,6 (a)	132,3	131,5
Dettes d'impôt exigible	12,3	11,0	14,5
Dettes sur immobilisations	14,9	14,9	10,0
Autres (b)	0,0	1,4	2,8
Dettes hors exploitation	14,9 (c)	16,3	12,8

(a) Les dates d'échéance des dettes d'exploitation sont généralement inférieures à un an, à l'exception de la dette relative aux obligations de retraite de bioMérieux Italie (3,7 M€), de la participation des salariés de bioMérieux SA (1 M€), de la dette relative au plan social de Boxel (0,5 M€) et de certains produits constatés d'avance relatifs aux contrats de maintenance

(b) Dont instruments dérivés -0,6 M€ en 2007, -0,3 M€ en 2006 et 2,7 M€ en 2005

(c) Les dettes hors exploitation ont une échéance essentiellement inférieure à un an, à l'exception des paiements différés lors de l'acquisition de la société Bacterial Barcodes Inc (1,6 M€)

18 – FRAIS DE PERSONNEL

<i>En millions d'euros</i>	2007 12 mois	2006 12 mois	2005 12 mois
Salaires (a)	273,0 (a)	263,4	246,2
Charges sociales	92,2	92,2	84,7
Intéressement et participation (b)	7,9	8,5	7,5
Total	373,1 (c) (d)	364,1	338,4
Effectif moyen	5 749	5 663	5 498
Effectif en fin d'exercice	5 771	5 747	5 570

(a) Dont 5,3 M€ correspondant à la quote-part de la juste valeur des rémunérations en actions (cf. note 19)

(b) bioMérieux SA

(c) Dont 3,5 M€ correspondant à des frais de restructuration classés en « Autres produits et charges opérationnels non courants »

(d) Dont 18,3 M€ de cotisations à des plans de retraite à cotisations définies (hors Espagne et Portugal, non disponibles)

19 – PAIEMENTS EN ACTIONS

Faisant utilisation de la délégation accordée par l'Assemblée générale mixte du 9 juin 2005 et dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions fixé par le Conseil d'administration, ce dernier a décidé, après consultation du Comité des rémunérations, que 233 000 actions seraient attribuées gratuitement, sous réserve du respect par leurs bénéficiaires des conditions et critères d'acquisition. Elles seront définitivement acquises à l'issue d'une période de 2 ans se terminant entre le 18 septembre 2008 et le 15 octobre 2009.

Une charge de 5,3 M€ a été constatée à ce titre en frais de personnel en 2007 (cf. note 18).

Compte tenu des 120 900 actions déjà acquises, au 31 décembre 2007, par bioMérieux SA en couverture des attributions ci-dessus, la Société devra racheter 112 100 actions supplémentaires. Cet engagement représente un montant de 8,9 M€ sur la base du cours de bourse du 31 décembre 2007.

20 – CHARGES DE LOCATIONS SIMPLES

<i>En millions d'euros</i>	2007 12 mois	2006 12 mois	2005 12 mois
Charges de location simple	17,0	17,6	17,6

21 – DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	2007 12 mois	2006 12 mois	2005 12 mois
Amortissements des immobilisations	72,3	71,9	71,9
Provisions	8,4	-2,3	2,9
Dépréciation des actifs circulants	-4,2	2,4	-3,3
Dépréciation des immobilisations financières	1,1	-1,1	1,4
Total	77,6	70,9	72,9

22 – CHARGE FINANCIERE NETTE

22.1 – COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

<i>En millions d'euros</i>	Produits	Charges	2007 12 mois	2006 12 mois	2005 12 mois
Frais financiers sur emprunts	1,4 (a)	2,1	-0,7	-1,9	-3,5
Ecart de change sur emprunts	0,8		0,8	1,3	2,3
Frais de mise en place des nouveaux emprunts				-0,6	-0,1
Couvertures de taux		0,1	-0,1	0,3	-0,2
Couvertures de change					-0,1
TOTAL	2,2	2,2	0,0	-0,9	-1,6

(a) produits financiers sur opérations de trésorerie

22.2 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>	Produits	Charges	2007 12 mois	2006 12 mois	2005 12 mois
Produits sur créances de location financement	3,4		3,4	3,4	3,3
Dépréciation / Cession de titres non consolidés	4,1	1,9	2,2 (a)	1,1 (c)	-1,4 (d)
Autres	1,4	2,3	-0,9 (b)	-2,7	-0,7
Total	8,9	4,2	4,7	1,8	1,2

(a) Dont Plus-value réalisée lors de la cession des titres OPi (3,3 M€) et dépréciation des titres Dynavax (-0,8 M€), Oscient Pharma (-0,3 M€)

(b) Dont intérêts de retard (1,2 M€) et couvertures de change commerciales (-1,7 M€)

(c) Dont Dynavax (+2,1 M€), Oscient Pharma (-1 M€)

(d) Dont Dynavax (-0,8 M€), Oscient Pharma (-0,5 M€)

22.3 – ECARTS DE CHANGE

Les écarts de change comptables résultent des différences entre le cours de comptabilisation et le cours de règlement (ou de clôture si le règlement n'est pas encore intervenu). Ils ne reflètent qu'une partie de l'incidence des variations monétaires.

Le cours de comptabilisation est le cours du jour de l'opération. Le cours de règlement est, soit le cours du jour de règlement, soit le cours de couverture (hors valeur temps) si l'opération a préalablement fait l'objet d'une couverture de change.

Les écarts de change comptables relatifs aux opérations commerciales sont comptabilisés dans les rubriques correspondantes du compte de résultat. Les écarts de change ont affecté le compte de résultat de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2007 12 mois	2006 12 mois	2005 12 mois
Ventes	-0,3	-1,3	0,3
Achats	2,1	-0,1	-5,9
Financier	0,8	-0,1	2,3
Total	2,6	-1,5	-3,3

23 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS

<i>En millions d'euros</i>	Produits	Charges	Net 2007	Net 2006	Net 2005
Restructuration du site de Boxtel	3,1	31,6	-28,5 (a)	0,2	
Impact net de la cession de la gamme de produits Hémostase	2,6	2,2	0,4 (b)	10,1 (e)	
Charges liées à l'arrêt des microplaques (USA)	3,4	3,5	-0,1	-6,6 (f)	
Autres restructurations	0,5	0,5	(c)	-0,6	-0,1
Plus et moins-values sur opérations en capital	8,0	7,8	0,2		0,3 (g)
Autres	11,4	0,5	10,9 (d)		-0,1
Total	29,0	46,1	-17,1	3,1	0,1

(a) Ces charges incluent la dotation à la provision pour restructuration (30,6 M€), la dépréciation des immobilisations non utilisées à terme (0,6 M€) et la reprise nette aux provisions pour retraites et médailles du travail (2,7 M€).

(b) Ces produits correspondent à la vente de stocks et au recouvrement de créances antérieurement dépréciés

(c) cf. note 14.2.2

(d) Dont reprises nettes aux provisions pour litiges : 11,4 M€ (cf. note 14.2.1)

(e) Cette plus-value correspond essentiellement :

- au prix de vente (44,3 M\$, dont 6 M\$ payables à terme), soit 35,9 M€ ;
- sous déduction :

- de la valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés, dépréciés ou mis hors service, et des provisions pour charges correspondantes (20,1 M€),
- des provisions pour risques et restructurations (4,7 M€).

(f) Ces charges incluent les provisions pour restructurations annoncées (-2,2 M€) et les autres provisions pour risques et dépréciations des immobilisations non utilisées à terme (-4,4 M€)

(g) Dont cession du terrain et d'un immeuble de Boxtel (Pays-Bas) : 2,1 M€

dépréciation complémentaire du site de Boxtel (Pays-Bas) : -2,1 M€, liée à l'utilisation insuffisante de certains bâtiments

24 – IMPOTS SUR LES RESULTATS

24.1 – ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

<i>En millions d'euros</i>	2007 12 mois		2006 12 mois		2005 12 mois	
	Impôt	Taux	Impôt	Taux	Impôt	Taux
Impôt théorique au taux de droit commun français (a)	53,2	34,4%	52,8	34,4%	47,7	34,4%
- Incidence des produits taxés à taux réduits et des taux d'imposition étrangers	2,3	1,5%	1,8	1,2%	0,9	0,6%
- Impôts de distribution	3,4	2,2%	4,4	2,9%	2,1	1,5%
- Incidence des différences permanentes	-0,5	-0,3%	-1,2	-0,8%	0,4	0,3%
- Actifs d'impôt non constatés sur pertes reportées	3,7	2,4%	0,4	0,2%	2,7	2,0%
- Utilisation d'actifs d'impôt antérieurement non constatés	-0,4	-0,3%	-4,6	-3,0%	-0,8	-0,6%
- Crédits d'impôt (notamment crédits d'impôt recherche)	-6,6	-4,3%	-7,0	-4,5%	-4,6	-3,3%
Charge effective d'impôt	55,1	35,6%	46,6	30,4%	48,4	34,9%

(a) Application du taux de droit commun français au résultat net avant impôt des sociétés intégrées.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33%. La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition, majorant le taux légal d'imposition de 1,1%.

24.2 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT

<i>En millions d'euros</i>	2007 12 mois	2006 12 mois	2005 12 mois
Impôt sur le résultat opérationnel courant	51,6	45,6	48,8
Impôt sur les autres produits et charges opérationnels non courants	0,5	0,6	-0,3
Impôt sur le résultat financier	3,0	0,4	-0,1
Total	55,1	46,6	48,4
Charge nette d'impôt			
dont Charge d'impôt courant	48,9	51,5 (a)	52,6
dont Charge nette d'impôt différé	6,2	-4,9	-4,2

(a) Dont 47 M€ hors cession de la gamme de produits Hémostase

25 – INFORMATION SECTORIELLE

bioMérieux est organisée par zone géographique (Europe, Amérique du Nord, Asie Pacifique et Amérique latine). L'Afrique et le Moyen-Orient sont placés sous la Direction « Europe ».

Les principes comptables retenus pour l'information sectorielle sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

31 DECEMBRE 2007 <i>En millions d'euros</i>	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Amérique latine	Opérations intra- Groupe	Total consolidé
Chiffre d'affaires						
Chiffre d'affaires consolidé (selon nationalité client final)	613,2	262,7	118,9	68,0		1062,8
Ventes externes au départ de la zone	619,6	271,8	110,9	60,5		1062,8
Ventes inter-secteurs	96,0	149,5		1,3	-246,8	0,0
Chiffre d'affaires au départ de la zone	715,6	421,3	110,9	61,8	-246,8	1062,8
Résultat						
Résultat opérationnel courant du secteur	62,5	95,8	5,4	5,5	-2,2	167,0
Autres produits et charges opérationnels non alloués						-17,1
Résultat opérationnel						149,9
Coût de l'endettement financier net						0,0
Autres charges financières nettes non allouées						4,7
Quote part de résultat des entreprises associées						-1,4
Résultat avant impôt						153,2
Impôt sur les résultats						-55,1
Résultat d'ensemble net						98,1
Autres informations						
Total des investissements (y compris location-financement à long terme)	59,2	32,1	5,7	6,0		103,0
Amortissements et dépréciations du secteur	-50,1	-7,9	-5,2	-2,8		-66,0
Amortissements et dépréciations non alloués						-11,5
Total des amortissements et dépréciations						-77,5
Bilan						
Actif						
Actifs sectoriels	587,8	187,6	85,6	54,5	-93,8	821,7
<i>Dont actif immobilisé</i>	220,6	70,7	20,9	14,9		327,1
Investissements dans des entreprises associées						3,1
Actifs non alloués						173,6
Actifs consolidés						998,4
Passif						
Passifs sectoriels	289,2	117,8	11,3	8,1	-93,8	332,6
Capitaux propres (y compris intérêts minoritaires)						601,3
Dettes financières						39,5
Autres passifs non alloués						25,0
Passifs consolidés						998,4

31 DECEMBRE 2006 <i>En millions d'euros</i>	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Amérique latine	Opérations intra- Groupe	Total consolidé
Chiffre d'affaires						
Chiffre d'affaires consolidé (selon nationalité client final)	586,0	268,8	113,1	69,0		1036,9
Ventes externes au départ de la zone	594,2	276,3	105,8	60,6		1036,9
Ventes inter-secteurs	94,6	135,1		0,6	-230,3	0,0
Chiffre d'affaires au départ de la zone	688,8	411,4	105,8	61,2	-230,3	1036,9
Résultat						
Résultat opérationnel courant du secteur	70,1	72,9	3,0	3,1	0,3	149,4
Autres produits et charges opérationnels non alloués						3,1
Résultat opérationnel						152,5
Coût de l'endettement financier net						-0,9
Autres charges financières nettes non allouées						1,8
Quote part de résultat des entreprises associées						-1,4
Résultat avant impôt						152,0
Impôt sur les résultats						-46,6
Résultat d'ensemble net						105,4
Autres informations						
Total des investissements (y compris location-financement à long terme)	55,1	33,1	5,6	6,1		99,9
Amortissements et dépréciations du secteur	-35,6	-13,6	-5,6	-2,7		-57,5
Amortissements et dépréciations non alloués						-13,4
Total des amortissements et dépréciations						-70,9
Bilan						
Actif						
Actifs sectoriels	545,0	234,1	52,4	42,8	-80,2	794,1
<i>Dont actif immobilisé</i>	204,2	76,3	9,9	12,4		302,8
Investissements dans des entreprises associées						4,9
Actifs non alloués						140,6
Actifs consolidés						939,6
Passif						
Passifs sectoriels	248,6	103,5	29,6	18,4	-80,2	319,9
Capitaux propres (y compris intérêts minoritaires)						557,5
Dettes financières						44,4
Autres passifs non alloués						17,8
Passifs consolidés						939,6

31 DECEMBRE 2005 En millions d'euros	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Amérique latine	Opérations intra- Groupe	Total consolidé
Chiffre d'affaires						
Chiffre d'affaires consolidé (selon nationalité client final)	566,8	255,9	107,5	63,4		993,6
Ventes externes au départ de la zone	576,6	260,6	101,3	55,1		993,6
Ventes inter-secteurs	86,9	131,6		0,3	-218,8	0,0
Chiffre d'affaires au départ de la zone	663,5	392,2	101,3	55,4	-218,8	993,6
Résultat						
Résultat opérationnel courant du secteur	65,9	67,7	6,4	3,6	-4,8	138,8
Autres produits et charges opérationnels non alloués						0,1
Résultat opérationnel						138,9
Coût de l'endettement financier net						-1,6
Autres charges financières nettes non allouées						1,2
Résultat avant impôt						138,5
Impôt sur les résultats						-48,4
Résultat d'ensemble net						90,1
Autres informations						
Total des investissements (y compris location-financement à long terme)	59,2	18,2	4,8	2,9		85,1
Amortissements et dépréciations du secteur	-46,8	-15,2	-5,4	-2,7		-70,1
Amortissements et dépréciations non alloués						-2,8
Total des amortissements et dépréciations						-72,9
Bilan						
Actif						
Actifs sectoriels	524,9	229,3	54,3	37,9	-69,5	776,9
<i>Dont actif immobilisé</i>	202,9	72,1	10,3	10,4		295,7
Actifs non alloués						129,2
Actifs consolidés						906,1
Passif						
Passifs sectoriels	259,9	88,9	15,1	28,1	-69,5	322,5
Capitaux propres (y compris intérêts minoritaires)						498,5
Dettes financières						64,2
Autres passifs non alloués						20,9
Passifs consolidés						906,1

26 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

en milliers d'euros	2007							2006						
	Deloitte & Associés		CCA		Autres		Total	Deloitte & Associés		CCA		Autres		Total
Certification des comptes	780	100%	125	100%	165	99%	1070	729	91%	141	100%	179	80%	1049
- bioMérieux SA	129	17%	125	100%			254	146	18%	141	100%			287
- filiales intégrées globalement	651	83%			165	99%	816	583	73%			179	80%	762
Missions accessoires					2	1%	2	16	2%			3	1%	19
AUDIT	780	100%	125	100%	167	100%	1072	745	93%	141	100%	182	81%	1068
Juridique, fiscal, social	2	0%			0	0%	2	(a) 58	7%			38	17%	96
Autres					0	0%	0					4	2%	4
AUTRES PRESTATIONS	2	0%	0		0	0%	2	58	7%	0		42	19%	100
TOTAL	782	100%	125	100%	167	100%	1074	803	100%	141	100%	224	100%	1168

(a) Dont fiscal : 58 k€

27 – GESTION DES RISQUES

27.1 – RISQUE DE CHANGE

27.1.1 – Politique du Groupe

Une part importante de l'activité du Groupe étant exercée en dehors de la zone euro, son chiffre d'affaires, ses résultats et son bilan peuvent être significativement affectés par les fluctuations des taux de change entre l'euro et les autres devises du fait de la conversion des filiales étrangères. Le chiffre d'affaires subit, en particulier, les mouvements du taux de change entre l'euro et le dollar américain et, de façon plus ponctuelle, d'autres devises.

Toutefois, certaines dépenses d'exploitation étant réglées en dollars, en particulier celles exposées aux Etats-Unis, l'incidence de la variation du dollar sur le résultat d'exploitation est atténuée. Par contre, cette auto-couverture est plus limitée pour les diverses autres devises dans lesquelles le Groupe opère.

En outre, le Groupe peut être exposé sur des dettes contractées par certaines de ses filiales dans une devise autre que la leur, notamment des dettes en euros ou en dollars contractées dans des pays dont la devise est plus volatile et dont la couverture des risques associés n'est pas toujours possible (comme certains pays d'Amérique latine).

La politique actuelle du Groupe (qui pourrait être modifiée) est de chercher à se prémunir contre les incidences des fluctuations de change sur son résultat net par rapport à son budget. Dans la mesure du possible, en fonction de la disponibilité d'instruments de couverture à des coûts raisonnables, le Groupe a recours à de tels instruments pour limiter les risques liés à la fluctuation des taux de change. Sa pratique actuelle est de mettre en place des couvertures globales en regroupant des risques analogues. Les couvertures sont mises en place dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

Les filiales de distribution sont actuellement facturées dans leur devise par les producteurs (sauf impossibilité réglementaire) ce qui permet une centralisation du risque de change transactionnel sur les entités de production.

Dans la mesure du possible, l'endettement financier fait l'objet de couverture lorsqu'il n'est pas libellé dans la devise du pays concerné de manière à neutraliser le risque de change comptable correspondant.

Le Groupe procède à des opérations de couverture principalement par ventes ou achats de devises à terme (avec une échéance inférieure à 18 mois au 31 décembre 2007). Le détail du nominal de la répartition entre couvertures de transactions comptabilisées et futures et de la valeur de marché des instruments de couverture, est présenté en note 27.1.3.

27.1.2 – Exposition au risque de change

A titre indicatif, le chiffre d'affaires a été réalisé dans les devises suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	2007		2006		2005	
	12 mois	%	12 mois	%	12 mois	%
Zone Euro	478	45%	472	46%	471	47%
Autres						
Dollars US	267	25%	273	26%	253	26%
Livres anglaises	43	4%	42	4%	43	4%
Yens japonais	28	3%	31	3%	35	4%
Réals brésiliens	26	2%	27	3%	24	2%
Autres devises	221	21%	192	18%	168	17%
TOTAL	1 063	100%	1 037	100%	994	100%

27.1.3 – Instruments de couverture

bioMérieux procède à des opérations de couverture afin de réduire les risques de change susceptibles d'impacter son résultat net par rapport à son budget. Sa pratique générale est de mettre en place des couvertures globales en regroupant des opérations de risques analogues. Les couvertures sont prises dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

Les couvertures de change en cours au 31 décembre 2007 sont les suivantes :

Couverture de change au 31 décembre 2007 <i>En millions d'euros</i>	Montant	Échéances		Valeur de marché (a)
		< 1 an	1 à 5 ans	
Couvertures de transactions commerciales				
- Change à terme	48,4	48,4		
Total	48,4	48,4		
Couvertures de transactions commerciales futures				
- Change à terme	103,3	95,6	7,7	-0,4
- Options	20,4	19,0	1,4	0,6
Total	123,7	114,6	9,1	0,2
Couvertures des investissements nets à l'étranger				
- Change à terme	11,3	11,3		0,4
Total	11,3	11,3		0,4

(a) Différence entre le cours de couverture actualisé au 31 décembre 2007 et le cours de marché au 31 décembre 2007

La valeur de marché des couvertures de transactions commerciales futures en cours au 31 décembre 2007 (+0,2 M€) est comptabilisée en autres réserves (+0,3 M€) et en résultat (-0,1 M€).

La valeur de marché des couvertures des investissements nets à l'étranger en cours au 31 décembre 2007 (+0,4 M€) est comptabilisée en autres réserves.

Les ventes, achats à terme et options en cours au 31 décembre 2007 ont une échéance inférieure à 18 mois.

27.2 - RISQUE DE CREDIT

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif. La valeur nette comptable des créances reflète la juste valeur des flux nets à recevoir. L'impact des dépréciations nettes sur les créances clients est donnée en note 9.

27.3 – RISQUE DE LIQUIDITE

Les passifs financiers à moins d'un an et à plus d'un an sont présentés au bilan respectivement en passifs courants et non courants.

Le total des actifs financiers courants étant très supérieur au total des passifs financiers courants et l'impact de la saisonnalité étant non significatif, le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité.

Dans ce contexte, le seul échéancier donné est celui relatif à la trésorerie nette présenté dans la note 16.2.

27.4 – RISQUE DE TAUX D'INTERET

Au 31 décembre 2007, le Groupe n'est pas significativement exposé au risque de taux. L'excédent de la trésorerie nette s'élève à 15 M€. Le Groupe ne dispose d'aucun instrument de couverture des risques de taux d'intérêt. Une variation de taux de 100 points de base en 2007 n'aurait pas eu d'incidence significative sur les produits financiers résultants des placements et sur les dettes financières.

27.5 – RISQUE DE CONTREPARTIE

Le Groupe effectue ses transactions financières (lignes de crédit, opérations de marché...) avec des banques de premier rang et veille à diversifier l'attribution de ses transactions financières sur l'ensemble de ses partenaires bancaires afin de limiter le risque de contrepartie.

27.6 - INSTRUMENTS FINANCIERS : ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La ventilation des actifs et passifs financiers selon les catégories prévues par la norme IAS 39 catégories « extra-comptables » (cf. note annexe 1.17), et la comparaison entre les valeurs comptables et les justes valeurs, sont données dans le tableau ci-dessous (hors créances et dettes fiscales et sociales) :

Rubriques au bilan	Note	Désignation des instruments financiers	31 décembre 2007		31 décembre 2006	
			Valeur nette comptable	Juste valeur (1)	Valeur nette comptable	Juste valeur (1)
Actifs :						
Immobilisations financières :	6		17,8	17,8	14,9	14,9
- prêts et créances		D	5,4	5,4	5,7	5,7
- titres disponibles à la vente		A	11,5	11,5	7,3	7,3
- titres comptabilisés selon l'option à la juste valeur par le résultat		B	0,9	0,9	1,9	1,9
Participations dans les entreprises associées	7	D	3,1	3,1	4,9	4,9
Autres actifs non courants (part LT des créances de location financement)	5.3	C	21,7	21,7	21,5	21,5
Créances clients :	9		293,6	293,6	280,8	280,8
- créances clients		D	284,1	284,1	271,0	271,0
- part court terme des créances de location financement	5.3	C	9,5	9,5	9,8	9,8
Autres créances :						
- avances et acomptes	10	D	1,3	1,3	1,2	1,2
Disponibilités et équivalents de trésorerie	11	B	54,5	54,5	33,9	33,9
Passifs :						
Fournisseurs	17	D	98,1	98,0	95,8	95,8
Autres dettes :	17					
- avances et acomptes		D	0,8	0,8	1,0	1,0
- autres dettes		D	8,2	8,2	9,4	9,4
- dettes sur immobilisations		D	14,9	14,9	14,9	14,9
- instruments dérivés	17	(*)	-0,6	-0,6	-0,3	-0,3
. couverture de transactions commerciales futures	27.1.3		-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
. couverture des investissements nets à l'étranger	27.1.3		-0,4	-0,4		
. couverture de taux d'intérêt	27.2.2		0,0	0,0	-0,1	-0,1
Emprunt (courant & non courant)	16.2	C	39,5	39,5	44,4	44,4

A : actifs ou passifs disponible à la vente

B : actifs ou passifs évalués à la juste valeur par le résultat

C : actifs ou passifs évalués au coût amorti

D : actifs ou passifs évalués au coût

(*) : comptabilisés au bilan à la juste valeur ; la contrepartie dépend de la qualification de la couverture (cf. note 1.17)

(1) La valeur nette comptable des actifs et passifs financiers autres que ceux "en juste valeur par le résultat" est une approximation raisonnable de la juste valeur

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'a été effectué en 2007.

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent essentiellement les dépréciations sur les créances clients (cf. note 9) et les immobilisations financières (note 6).

Les dépréciations et variations de juste valeur sur les actifs financiers ont été constatées uniquement en résultat.

Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

28 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements reçus et donnés en cours au 31 décembre 2007 sont les suivants :

- Les engagements de loyers immobiliers souscrits par les différentes sociétés du Groupe s'élèvent à 19,1 M€ au 31 décembre 2007, dont 13,3 M€ à échéance supérieure à un an.
- bioMérieux SA est partenaire d'un programme de recherche coordonné par la société Mérieux Alliance, associant les sociétés bioMérieux, Transgène, Genosafe et l'association Genethon et dont l'objet est de développer une nouvelle génération de diagnostics et de thérapies centrée sur les cancers, les maladies infectieuses et génétiques. Ce programme est désigné "ADNA" ("Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques"). Il est aidé par l'Agence de l'Innovation Industrielle qui a fusionné en 2007 avec OSEO ANVAR. Dans ce cadre, bioMérieux SA s'est engagé dans la réalisation de travaux de recherche et développement à hauteur de 136,5 M€ couvrant la période 2007 à 2017. En contrepartie, bioMérieux SA recevra des subventions et des aides remboursables pour des montants pouvant atteindre respectivement 19,4 M€ (dont 1,7 M€ au titre de l'exercice 2007) et 23,1 M€. En cas de succès, bioMérieux SA devra rembourser les aides remboursables proportionnellement à son chiffre d'affaires (2%) puis verser un intéressement jusqu'en 2027 ou 2029 selon les projets (1% à 2% du chiffre d'affaires selon les projets). La convention d'aide reste assujettie à l'aval des autorités européennes qui ne se sont pas encore prononcées.
- bioMérieux Inc et bioMérieux SA ont conclu différents accords qui impliquent des paiements en fonction de l'avancement des travaux de recherche correspondants ou d'un montant minimum de ventes (31,1 M€).
- bioMérieux SA dispose d'une option d'achat de 35% du capital social de ReLIA Diagnostic System LLC. Cette option sera valorisée sur la base de dire d'experts et est exerçable en une fois, à l'issue d'une période de 3 ans, échéance 2009, à compter de la date de première prise de participation par bioMérieux.
- bioMérieux Inc dispose d'une option d'achat sur les 7% qu'il ne détient pas encore de bioMérieux Mexique, sur la base d'une formule tenant compte du chiffre d'affaires et du résultat de cette société ; l'impact sur les capitaux propres et la dette financière de bioMérieux n'est pas significatif.
- Dans le cadre du rachat de la participation de CEA-Industrie dans la société Apibio en décembre 2004, bioMérieux SA a accordé à CEA-Industrie une clause d'intéressement, couvrant les exercices 2010 à 2014, s'élevant à 3,5% du chiffre d'affaires qui sera réalisé avec les produits mettant en œuvre la technologie Apibio (MICAM et OLISA principalement). Cet intéressement est plafonné à 1,1 M€.
- bioMérieux SA bénéficie d'un crédit syndiqué de 260 M€ (non utilisé au 31 décembre 2007) remboursable in fine en 2013 (cf. note 16.1).
- Les garanties bancaires obtenues par le Groupe dans le cadre des appels d'offres auxquels il participe totalisent 10,4 M€ au 31 décembre 2007.
- L'estimation au 31 décembre 2007 de l'engagement de bioMérieux SA envers ses salariés dans le cadre du Droit Individuel à la Formation représente un volume maximum de 181 946 heures.
- bioMérieux SA bénéficie, au travers de la société Stelhys SNC, d'une clause de complément de prix suite à la vente de sa participation dans la société Harmonie SA. Cette clause prévoit, pour une période de 20 ans (2026), un intéressement de bioMérieux aux produits nets issus des brevets transférés.
- Les autres engagements donnés (avals, cautions et garanties hors engagements fermes de loyers) s'élèvent à 1,2 M€.

Les autres engagements reçus (cautions) s'élèvent à 0,3 M€.

29 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

29.1 – REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant global comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2007 au titre des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction (Administrateurs et Mandataires sociaux) s'élève à 5,1 M€. Ce montant inclut notamment des rémunérations fixes (0,5 M€) et variables (0,4 M€), des jetons de présence (0,2 M€), des avantages retraites et prévoyance (0,3 M€), et des attributions d'actions non encore définitivement acquises (3,7 M€).

29.2 – TRANSACTIONS AVEC LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

La société bioMérieux SA a acheté des matières premières et des prestations de service, pour un montant total de 2,4 M€ en 2007, à la société La Bergerie de la Combe au Loup, détenue à 20% et mise en équivalence.

La société bioMérieux SA a refacturé à la société ReLIA, détenue à 15% et mise en équivalence, une somme de 0,1 million d'euros en contrepartie de services rendus.

29.3 – AUTRES TRANSACTIONS AVEC LES SOCIETES LIEES NON CONSOLIDEES

La société Mérieux Alliance, qui détient 58,9% de la société bioMérieux SA au 31 décembre 2007, assure des prestations de conseil et d'assistance services à bioMérieux SA, bioMérieux Inc et bioMérieux BV, s'élevant à 5,2 M€ sur l'exercice. A l'inverse, bioMérieux SA refacture à Mérieux Alliance des prestations de service pour 2 M€.

Le Groupe a fourni aux sociétés du Groupe Silliker Group Corp, détenu majoritairement par Mérieux Alliance, des réactifs et des instruments pour un montant de 2,9 M€ en 2007. En outre, bioMérieux SA et bioMérieux Italie ont refacturé leurs services respectivement à hauteur de 0,1 M€. Enfin, Silliker SAS a refacturé des frais de personnel à bioMérieux SA et bioMérieux Italie à hauteur de 0,4 M€.

La société ABL, détenue à 100% par la société TSGH, elle même contrôlée à 100% par la société Mérieux Alliance, est sous-traitant de la société bioMérieux Inc ; le total des marchandises facturées s'élève à 3,1 M€ au 31 décembre 2007. Par ailleurs, bioMérieux Inc fournit à ABL des prestations de services s'élevant à 1,1 M€ sur l'exercice.

La société Thera Conseil, détenue à 98,2% par Mérieux Alliance et 1,8% par bioMérieux SA a facturé des prestations à bioMérieux SA pour 1 M€ au titre de 2007.

bioMérieux SA a versé au titre de dépenses de mécénat humanitaire 1,3 M€ à la Fondation Christophe & Rodolphe Mérieux et 0,5 M€ à la Fondation Mérieux.

30 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En janvier 2008, bioMérieux Afrique du Sud a acheté l'activité de distribution de la société OmniMed en Afrique du Sud pour un montant de 5,6 M€.

Systemex Corporation et bioMérieux ont créé en janvier 2008 une joint venture commerciale sur le marché japonais du diagnostic in vitro. Dans ce contexte, Systemex Corporation a pris une participation de 34 % au capital de bioMérieux Japan, Ltd. La réorganisation de bioMérieux Japan, Ltd. en Systemex bioMérieux Co., Ltd. se traduira par la constatation d'une charge opérationnelle non courante de 2,5 millions d'euros environ dans les comptes 2008 de bioMérieux.

bioMérieux et Shanghai Kehua Bio-engineering ont créé une entreprise commune, basée à Shanghai, qui assure la fabrication des immunoessais en microplaques actuellement réalisée à Boxtel, aux Pays Bas.

31 – CONSOLIDATION

bioMérieux est consolidé, par intégration globale, dans la société Mérieux Alliance SA (17 rue Bourgelat, 69002 - Lyon).

32 – LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2007

		2007	2006
bioMérieux SA	69280 Marcy l'Etoile - France R.C.S. Lyon B 673 620 399	Société Mère	
ABG STELLA	1409 Foulk Road, Suite 102, P.O.Box 7108 Wilmington, DE 19803-0108 - USA	100%	100%
Bacterial Barcodes Inc	425 River Road - Athens - GA 30602 - USA	100%	100%
Biomedics	3 cantos (Madrid), calle Isaac Newton CP 28760 Parque Tecnológico de Madrid	100%	
bioMérieux Afrique du Sud	7 Malibongwe Dr, Cnr Aimee St. Fontainebleau, Randburg, PO BOX 2316 Randburg 2125	100%	
bioMérieux Afrique Occidentale	08 BP 2634 - Abidjan 08 - Côte d'Ivoire	100%	100%
bioMérieux Algérie (en cours de création)	Algérie Business Center Les Pins Maritimes - Mohammadia Alger, Algérie	100%	
bioMérieux Allemagne	Weberstrasse 8 - D 72622 Nürtingen - Allemagne	100%	100%
bioMérieux Argentine	Av. Congreso 1745 - (C1428BUE) Capital federal - Buenos Aires - Argentine	100%	100%
bioMérieux Australie	Unit 25, Parkview Business Centre - 1 Maitland Place Baulkham Hills NSW 2153 - Australie	100%	100%
bioMérieux Autriche	Eduard-Kittenberger-Gasse 97, A-1230 Wien - Autriche	100%	100%
bioMérieux Belgique	Media Sqare - 18-19 Place des Carabiniers - 1030 Bruxelles - Belgique	100%	100%
bioMérieux Benelux BV	Boseind 15 - PO Box 23 - 5281 RM Boxtel - Pays Bas	100%	100%
bioMérieux Brésil	Estrada Do Mapuá, 491 Jacarepaguá - CEP 22710 261 Rio de Janeiro - RJ - Brésil	100%	100%
bioMérieux BV	Boseind 15 - PO Box 84 - 5281 RM Boxtel - Pays Bas	100%	100%
bioMérieux Canada	7815 Henri Bourassa - West - H4S 1P7 Saint Laurent (Québec) Canada	100%	100%
bioMérieux Chili	Seminario 131 - Providencia - Santiago - Chili	100%	100%
bioMérieux Chine	17/Floor, Yen Sheng Center 64 Hoi Yuen Road, Kwun Tong - Kowloon - Hong Kong - Chine	100%	100%
bioMérieux Colombie	Avenida 15 n° 100-43 - Piso 2 - Bogota - Colombie	100%	100%
bioMérieux Corée	7th floor Yoo Sung Building #830-67, Yeoksam-dong, Kangnam ku - Séoul - Corée	100%	100%
bioMérieux CZ	Praha 5, Kosire, Jinonickà 80/804- République Tchèque	100%	100%
bioMérieux Danemark	Smedeholm 13C - 2730 Herlev - Danemark	100%	100%
bioMérieux Espagne	Manuel Tovar 45 - 47 - 28034 Madrid - Espagne	100%	100%
bioMérieux Finlande	Rajatorpantie 41C - 01640 Vantaa - Finlande	100%	100%

bioMérieux Grèce	Papanikoli 70 - 15232 Halandri - Athens - Grèce	100%	100%
bioMérieux Hongrie	Foti ut.56 - HU - 1047 Budapest - Hongrie	100%	100%
bioMérieux Inc	100 Rodolphe Street - Durham NC 27712 - USA	100%	100%
bioMérieux Inde	A-32, MohanCo-operative Ind. Estate - New Delhi 110 044 - Inde	100%	100%
bioMérieux Italie	Via Fiume Bianco, 56 - 00144 Roma - Italie	100%	100%
bioMérieux Japon	Seizan Bldg., 12-28, Kita-Aoyama 2-chome Minato-ku - Tokyo 107-0061 - Japon	100%	100%
bioMérieux Mexique	Chihuahua 88, col. Progreso - Mexico 01080, DF - Mexique	93%	93%
bioMérieux Norvège	Økernveien 145 - N-0580 Oslo - Norvège	100%	100%
bioMérieux Nouvelle-Zélande	22/10 Airbourne Road - North Harbour - Auckland - Nouvelle-Zélan	100%	100%
bioMérieux Pologne	ul. Zeromskiego 17 - Warszawa 01-882 - Pologne	100%	100%
bioMérieux Portugal	Rua do Alto do Montijo, Lotes 1 e 2 - 2790-012 Carnaxide - Portug	100%	100%
bioMérieux Royaume-Uni	Grafton Way, Basingstoke - Hampshire RG 22 6HY - Royaume-Un	100%	100%
bioMérieux Russie	Petrovsko - Razoumovskii proyezd, 29 - Stroyeniye 2 127287 Moscou - Russie	100%	100%
bioMérieux Suède	Hantverksvagen 15 - 43633 Askim - Suède	100%	100%
bioMérieux Suisse	51 Avenue Blanc - Case Postale - 1211 Genève 2 - Suisse	100%	100%
bioMérieux Thaïlande	Regent House Bldg, 16th floor - 83 Rajdamri Road - Lumpini - Pathumwan - Bangkok 10330 - Thaïlande	100%	100%
bioMérieux Turquie	Degirmen Sok. Nida Plaza Kat:6 - 34742 Kozyatagi - Istanbul - Turquie	100%	100%
BTF	BTF Pty Limited Unit 1, 35-41 Waterloo Road North Ryde NSW 2113	100%	
Stella SAS	69280 Marcy l'Etoile - France	100%	100%
Stelhys SNC	69280 Marcy l'Etoile - France	100%	100%

Deux sociétés sont mises en équivalence :

Bergerie Combe Au Loup	Bazourgues - Boisset St Priest - 42560 St Jean Soleymieux - France	20%	20%
ReLIA Diagnostic Systems LLC	One Market - Suite 1475 - Steuart Tower - San Francisco - USA	15%	15%

C – RAPPORT DE GESTION

Visé à l'article 222-3 , 3°, du Règlement Général
de l'Autorité des Marchés Financiers

1 - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'exercice clos le 31 décembre 2007 a été marqué par les principaux événements suivants :

1.1 Activité

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2007 s'établit à 1 063 millions d'euros, contre 1 037 millions d'euros en 2006.

Il progresse de 7,4 %, à devises et périmètre constants (+5,9 % en 2006). En incluant la croissance de 0,5 % de l'activité liée aux acquisitions et aux accords de distribution, la progression atteint 7,9 %.

L'évolution de l'activité s'analyse par la combinaison des éléments suivants :

En millions d'euros			
Chiffre d'affaires 2006		1 037	
Variation des activités cédées ⁽¹⁾ ou en cours d'arrêt ⁽²⁾		-44	
Chiffre d'affaires 2006, hors activités cédées ou en cours d'arrêt		993	
Effets de change		-29	
Croissance organique, à devises et périmètre constants	+73	+7,4 %	} +7,9 %
Impact des acquisitions et des accords de distribution réalisés en 2007	+5	+0,5 %	
Reliquat des activités cédées ⁽¹⁾ ou en cours d'arrêt ⁽²⁾		+21	
Chiffre d'affaires 2007		1 063	

⁽¹⁾ Hémostase

⁽²⁾ Immunoessais en microplaques en Amérique du Nord

En termes géographiques, le chiffre d'affaires se décompose ainsi :

En millions d'euros	Année 2007	Année 2006	Variation	
			en euros	A taux de change et périmètre constants
Europe *	613,2	586,0	+4,6 %	+5,6 %
Amérique du Nord	262,7	268,8	-2,3 %	+10,2 %
Asie Pacifique	118,9	113,1	+5,1 %	+12,0 %
Amérique latine	68,0	69,0	-1,3 %	+4,5 %
TOTAL	1 062,8	1 036,9	+2,5 %	+7,4 %

^(*) y compris le Moyen-Orient et l'Afrique

En 2007, à devises et périmètre constants, l'activité a progressé dans toutes les régions :

- En Europe - Moyen-Orient - Afrique (58% du chiffre d'affaires global), l'activité a augmenté de 5,6%. Les ventes ont légèrement progressé en France. Hors France, la croissance de la région ressort à 7,8%, l'Allemagne, la zone Moyen-Orient – Afrique et le Royaume-Uni étant les principaux contributeurs.

Dans le domaine clinique, la croissance a été tirée par l'ensemble des gammes de bactériologie, VITEK®2 notamment, et par la biologie moléculaire. Le chiffre d'affaires des gammes d'immunoessais a légèrement augmenté. Les nouveaux paramètres à forte valeur médicale, VIDAS® B·R·A·H·M·S PCT® notamment, ainsi que les ventes d'instruments, ont permis à la gamme VIDAS® de renouer avec la croissance. La pression concurrentielle est restée vive dans le domaine des microplaques. La progression dans les applications industrielles atteint 7,8%.

- En Amérique du Nord (25% du CA global), tant les Etats-Unis que le Canada ont connu une croissance à deux chiffres. La progression de l'activité des applications cliniques a été tirée par les gammes de bactériologie et de biologie moléculaire. Les applications industrielles, en hausse de 14,4%, ont bénéficié du bon démarrage de TEMPO® et du dynamisme des gammes VITEK®2 et BacT/ALERT® pour le contrôle de stérilité.
- L'Asie Pacifique (11% du CA global) a connu une progression de 12%. L'activité s'est fortement développée en Chine, avec une croissance de près de 20%, en Corée du Sud et en Australie. Le Japon a enregistré une légère augmentation de ses ventes, grâce, notamment, au contrat avec la société BML. L'ensemble des gammes de bactériologie, d'immunoessais et de biologie moléculaire ont soutenu la croissance dans le domaine clinique. La hausse de l'activité dans les applications industrielles ressort à 13,3%.
- En Amérique latine (6% du CA global), les ventes ont augmenté de 4,5%. La croissance a été soutenue au Mexique et en Argentine. La filiale brésilienne a enregistré un recul de ses ventes en biologie moléculaire et dans le domaine des microplaques. Les applications industrielles ont progressé de 37%, dans des volumes encore restreints.

A devises et périmètre constants, les applications cliniques sont en hausse de 6,8% (+8,9% au 4ème trimestre) et les applications industrielles de 10,7% (+10,2% au 4ème trimestre).

Le chiffre d'affaires par applications se répartit de la manière suivante :

En millions d'euros	Année 2007	Année 2006	Variation	
			en euros	A taux de change et périmètre constants
Applications Cliniques	908,9	894,3	+1,6 %	+6,8 %
Bactériologie	533,9	505,5	+5,6 %	+8,9 %
Immunoessais	288,2	286,9	+0,4 %	+2,3 %
Biologie moléculaire	47,3	39,9	+18,7 %	+19,5 %
Autres gammes	39,5	62,0	-36,3 %	-5,0 %
Applications Industrielles	153,9	142,6	+7,9 %	+10,7 %
TOTAL	1 062,8	1 036,9	+2,5%	+7,4%

- Dans le domaine clinique, la bactériologie a progressé de 8,9%, tirée par l'ensemble de ses gammes stratégiques. L'activité a légèrement augmenté dans le domaine des immunoessais, malgré une forte pression concurrentielle dans les microplaques. Les réactifs de la gamme VIDAS® ont enregistré une croissance de plus de 3%. Les ventes ont été soutenue en Asie Pacifique et en Amérique latine. En Europe, elles ont bénéficié du démarrage rapide des nouveaux paramètres à forte valeur médicale, VIDAS® B·R·A·H·M·S PCT® notamment. Malgré un recul de l'activité au Brésil, la biologie moléculaire a connu un fort développement.
- En hausse de 10,7%, les applications industrielles ont poursuivi leur croissance, soutenue par l'ensemble des gammes de bactériologie.

1.2 Lancement de Nouveaux Produits

33 nouveaux produits (dont 24 réactifs) ont été commercialisés au cours de l'exercice. Ils renforcent l'offre de bioMérieux, en particulier dans les tests à forte valeur médicale (VIDAS® B·R·A·H·M·S PCT®, VIDAS®NT-proBNP et VIDAS® C. difficile A&B), ainsi que dans le domaine de la microbiologie (plateforme VITEK®2 Compact 15 et milieu de culture chromogénique VRE notamment).

La base installée a poursuivi sa progression, avec la mise en place de près de 3 800 nouveaux instruments au cours de l'exercice. Elle atteint 49 000 instruments environ au 31 décembre. Favorisée par les fortes ventes d'instruments du 4ème trimestre, la part des équipements dans le chiffre d'affaires atteint 12,7 %, les ventes de réactifs représentant 82,5 %.

1.3 Principaux accords

1.3.1 Accords de partenariat

bioMérieux et la société Cepheid (Etats-Unis) ont initié en janvier une collaboration stratégique, par laquelle les deux sociétés mettent en commun leurs technologies afin de développer et commercialiser des tests innovants de détection du sepsis sur la plateforme GeneXpert®.

La Société a également conclu deux accords dans le domaine du théranostic¹ :

- avec la société Ipsen (France) pour le développement par bioMérieux d'un test de diagnostic compagnon pour une nouvelle molécule actuellement en phase I de développement clinique et destinée au traitement du cancer du sein.
- avec la société Merck & Co. Inc. (Etats-Unis) afin de collaborer au développement d'un test utilisé par Merck dans le cadre de ses recherches sur les maladies infectieuses. Ce test sera basé sur la technologie d'immunoessais de bioMérieux.

1.3.2 Accords de licence

- **Licences concédées par des tiers**

bioMérieux et LabTech Systems, société australienne de services et d'équipements dans le domaine de la santé, ont signé en avril un accord de licence exclusif et mondial portant sur la future commercialisation de PREVI™Isola, système automatisé destiné à l'ensemencement en routine des boîtes dans les laboratoires de microbiologie.

- **Licences concédées par la Société et licences croisées**

- MRSA

Dans le cadre de l'accord de partenariat conclu avec la société Cepheid (Etats-Unis) évoqué au § 2.3.1 *supra*, la Société lui a concédé une sous-licence du brevet MRSA pour permettre le développement et la commercialisation des tests innovants de détection du Sepsis sur la plateforme GeneXpert®.

bioMérieux et la société Becton Dickinson & Co se sont consenties des licences croisées portant sur leurs droits respectifs de propriété industrielle dans le domaine de la résistance des staphylocoques dorés à la méthyciline.

bioMérieux est licencié exclusif du brevet MRSA, qui expire en 2017 et couvre les Etats-Unis, le Canada, l'Europe, le Japon et l'Australie.

¹ **théranostic** : association d'un test diagnostique à une thérapeutique, à la base d'une médecine personnalisée

- Autres

bioMérieux et NuGEN Technologies, Inc. (Etats-Unis), société anonyme qui développe et commercialise des systèmes d'amplification et de marquage de l'acide nucléique, ont conclu en 2007 des licences croisées de propriété intellectuelle. Ce contrat confère à bioMérieux des droits non exclusifs sur des technologies d'amplification propres à NuGEN qui permettront à bioMérieux de développer et de commercialiser des tests de diagnostic *in vitro* nécessitant une amplification pour l'analyse de l'expression des gènes. En échange, NuGEN aura accès aux technologies brevetées d'amplification linéaire de bioMérieux utilisant des amorces chimériques, en particulier aux droits OEM étendus pour le marché de la recherche. NuGEN pourra ainsi élargir son portefeuille de propriété intellectuelle dans ce domaine.

1.3.3 Autres accords

bioMérieux et Sysmex Corporation ont signé fin juin un accord selon lequel bioMérieux devient le partenaire mondial de Sysmex pour la distribution de son système de screening urinaire UF-1000i pour les laboratoires de microbiologie. La commercialisation a démarré en septembre 2007 en Europe et sera étendue début 2008 aux États-Unis et dans d'autres pays.

bioMérieux et Copan ont signé en mars un accord de distribution exclusive et mondiale d'un dispositif de prélèvement innovant, développé par Copan.

bioMérieux et AdvanDx ont signé en mai un accord exclusif autorisant bioMérieux à distribuer les tests de diagnostic PNA FISH™ (Peptide Nucleic Acid Fluorescence In Situ Hybridization) d'AdvanDx aux Etats-Unis. Ces tests, réalisés à partir d'hémocultures positives de bactéries et de levures, permettent une identification plus rapide des agents infectieux dans le sang.

bioMérieux et Eiken Chemical Co., Ltd. ont signé un accord, entré en vigueur en août, pour la fabrication par Eiken de certains milieux de culture commercialisés par bioMérieux sur le marché japonais.

1.4 Opérations Industrielles et Investissements

En 2007, les investissements ont représenté 90 millions d'euros, dont 40 millions au titre des instruments placés, contre, respectivement, 89 et 47 millions d'euros en 2006. En 2007, les investissements industriels ont principalement concerné la capacité et la productivité de l'outil de production, ainsi que le regroupement de la direction commerciale en France. Ils comprennent une part plus importante d'investissements incorporels (licences informatiques, notamment SAP, et technologies).

bioMérieux a annoncé la fermeture progressive, d'ici fin 2009, de son site néerlandais de Boxtel. La R&D et la production des réactifs des gammes de biologie moléculaire seront transférées à Grenoble, où une nouvelle unité dédiée à la production de systèmes sera construite. Dans le domaine des immunoessais en microplaques, la

R&D sera localisée à Marcy l'Etoile, tandis que la production sera réalisée à Shanghai par l'entreprise créée en commun avec Shanghai Kehua Bio-engineering Co. Ltd. Sur le plan financier, cette décision se traduit par la constatation d'une charge exceptionnelle de 28,5 millions d'euros dans les comptes au 31 décembre 2007.

1.5 Procédures en cours

La Société est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité. Elle ne pense pas que ces litiges auront une influence sensiblement défavorable sur la continuité de son exploitation. La Société n'est partie à aucun litige considéré comme significatif en dehors de ceux décrits en annexe des comptes consolidés (note 14.2.1 aux états financiers consolidés). Elle considère que les provisions pour litiges constituées représentent une couverture raisonnable de ces litiges.

1.6 Organisation des opérations de mécénat de bioMérieux

En application de la Loi n° 2003-09 du 1^{er} août 2003, le Conseil d'Administration de la Société a décidé de consacrer une part déterminée de son chiffre d'affaires à des opérations de mécénat. L'essentiel de cette enveloppe est affecté à des projets soutenus par la Fondation Mérieux et la Fondation Rodolphe et Christophe Mérieux et pour le solde, à des opérations de parrainage ou de mécénat directement entreprises par bioMérieux. En 2007, la Société a ainsi participé au financement d'opérations de mécénat pour un montant total de 2,369 millions d'euros, représentant 4,3 ‰ du chiffre d'affaires de bioMérieux SA, dont 1,861 millions d'euros au profit des deux Fondations citées ci-dessus.

Par ailleurs, la Société a décidé de soutenir un projet de la Fondation Mérieux de se doter de moyens de recherche propres pour développer des solutions de prise en charge des maladies infectieuses adaptées aux pays en développement. bioMérieux s'est engagé à soutenir financièrement le projet de la fondation dans le cadre d'un mécénat exceptionnel réparti sur trois années, d'un montant de 1,5 millions d'euros en 2008, 1 million d'euros en 2009 et 0,5 million d'euros en 2010.

2 - Répartition du capital au 31 décembre 2007

Le tableau ci-dessous indique la répartition du capital de la Société aux dates indiquées.

Actionnariat	Situation au 31 décembre 2007			Situation au 31 décembre 2006		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Mérieux Alliance	23 240 090	58,90%	71,86%	23 240 090	58,90%	58,82%
GIMD**	2 013 470	5,10%	6,17%	2 013 470	5,10%	5,10%
Public	11 819 627	29,96%	18,48 %	11 843 353	30,02%	30,33%
Autres***	2 380 553	6,03%	3,49%	2 356 827	5,98%	5,75%
Total	39 453 740 (1)	100 %	100 %	39 453 740 (1)	100 %	100 %

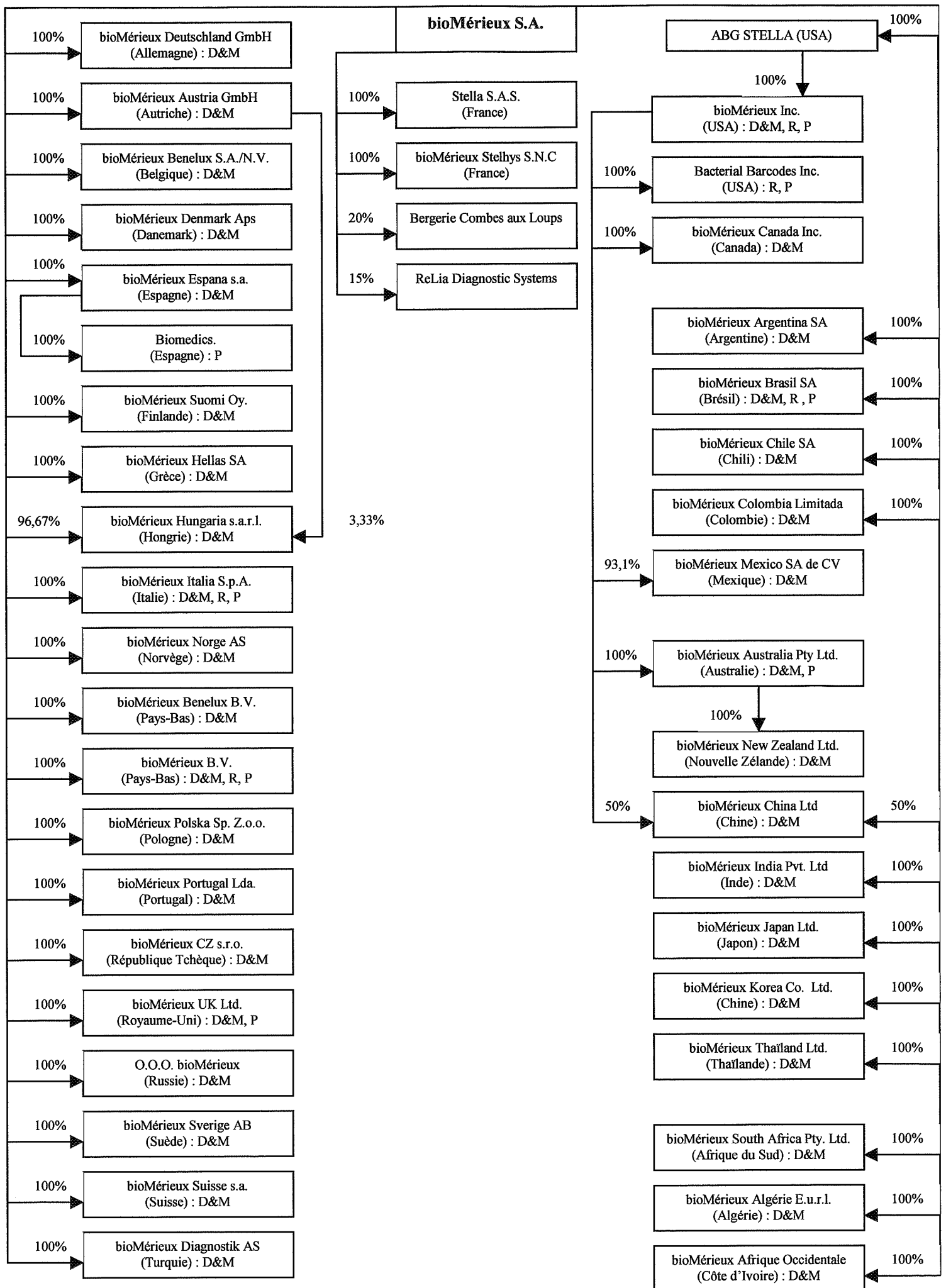
* *MERIEUX ALLIANCE SA est la société holding de la famille Mérieux.*

** *Groupe Industriel Marcel Dassault.*

*** *Cette ligne comprend au 31 décembre 2007 l'actionnariat salarié à travers des FCP, les actions détenues par la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité et pour les besoins du plan d'attribution gratuite, ainsi que divers actionnaires nominatifs, étant précisé qu'aucun actionnaire ne détient individuellement plus de 5% du capital social ou des droits de vote.*

3 - ORGANIGRAMME JURIDIQUE

Le schéma ci-après représente l'organigramme des principales sociétés détenues par la Société (en pourcentage de capital) à la date d'enregistrement du présent rapport de gestion.



4 - PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2007, les salariés détiennent, dans le cadre de fonds communs de placement, 351 637 actions, soit 0,89 % du capital social de la Société.

Ni la Société ni une société du Groupe n'ont consenti d'options de souscription ou d'achat à un mandataire ou à un salarié au cours de l'exercice 2007. Au 31 décembre 2007, il n'existe aucune option de souscription ou d'achat d'actions susceptible d'être exercée. La Société n'a, par ailleurs, procédé à aucune acquisition d'actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise.

En 2007, la Société a procédé à des attributions gratuites d'actions, présentée dans le rapport spécial établi à cet effet.

5 - PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS ; RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

5.1 Remarques préliminaires

5.1.1 – Variations de périmètre

Création de filiales

Au cours de l'exercice 2007, bioMérieux SA a créé une filiale en Afrique du Sud. En outre, une filiale est en cours de création en Algérie au 31 décembre 2007. L'activité commerciale de ces 2 sociétés débutera en 2008.

bioMérieux Chine

bioMérieux SA a porté à 100% sa participation dans bioMérieux Chine en rachetant les titres que détenait bioMérieux Inc (50%). Cette cession interne, valorisée au prix de 6,5 M\$, a été neutralisée dans les comptes consolidés. Elle impacte toutefois le compte de résultat (-1,6 M\$) en raison de la taxation de la plus-value réalisée par bioMérieux Inc.

Acquisition de la société Biomedics

Le 30 mars 2007, bioMérieux Espagne a acquis 100% de la société Biomedics (Madrid) pour un prix de 11,3 M€. Cette société dispose d'une forte position en Espagne dans le domaine de la bactériologie, notamment dans les milieux de culture.

Le chiffre d'affaires hors Groupe de Biomedics depuis sa date d'acquisition s'élève à 3,4 M€ au 31 décembre 2007.

La juste valeur des actifs et passifs acquis s'élève à 9,6 M€. Elle inclut notamment :

- un ensemble immobilier, pour un montant avant impôt de 9,3 M€, évalué par un expert indépendant,
- d'autres immobilisations corporelles (1,6 M€),
- le fonds de commerce relatif au produit Glucomedics (0,1 M€),
- l'impôt différé passif résultant des ajustements de valeurs (-3,1 M€).

Dans ce contexte, l'écart d'acquisition résiduel s'élève à 1,7 M€. Il n'est pas amorti, conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

La société est en cours d'absorption par bioMérieux Espagne avec effet rétroactif au 1er janvier 2008.

Le 12 septembre 2007, bioMérieux S.A. a acquis 100% de la société australienne BTF qui fournit des souches calibrées de référence, basées sur sa technologie brevetée BioBall™, et utilisées en contrôle microbiologique.

Depuis son acquisition, BTF a contribué à hauteur de 0,6 M€ au chiffre d'affaires du Groupe.

La différence entre le prix d'acquisition (19,5 millions de dollars australiens) et la situation nette à la date d'acquisition (1,8 million de dollars australiens) s'élève à 17,7 millions de dollars australiens.

La juste valeur des actifs et passifs acquis inclut notamment la valorisation de la technologie BioBall™ (estimée à 16,9 millions de dollars australiens) amortissable sur quinze ans, les éléments de fonds de commerce (0,7 million de dollars australiens), et l'impôt différé passif résultant de l'ajustement de la valeur des éléments amortissables (5,2 millions de dollars australiens).

Dans ce contexte, l'écart d'acquisition résiduel s'élève à 4,8 millions de dollars australiens. Il n'est pas amorti, conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

5.1.2 Facteurs affectant le chiffre d'affaires de la Société

Les ventes de réactifs représentent près de 82 % du chiffre d'affaires de la Société. Ce type de vente est précédé, sauf pour les produits manuels ou non spécifiques, de la vente ou de la mise à disposition d'instruments sur lesquels ces réactifs sont utilisés. A fin 2007, environ les deux tiers du parc d'instruments ainsi installés chez les clients étaient vendus, le tiers restant étant mis à disposition. Dans ce dernier cas, le prix de vente des réactifs tient compte de la mise à disposition gratuite de l'instrument. Les ventes d'instruments ont représenté près de 13 % du chiffre d'affaires consolidé de 2007.

L'évolution de la base installée est un indicateur du chiffre d'affaires potentiel de la Société. Néanmoins, la relation entre la base installée et le chiffre d'affaires n'est pas directe puisque la consommation de réactifs par instrument peut varier de façon

significative d'une gamme de produits à une autre, qu'elle dépend de l'étendue des menus de réactifs disponibles sur chaque instrument, et de la valeur ajoutée de chaque test d'un menu. Ainsi, l'évolution du parc installé n'est qu'un des facteurs qui influencent le chiffre d'affaires de la Société.

La Société fournit par ailleurs certains services, comme l'assistance technique, qui sont facturés par l'intermédiaire de contrats de prestations de services ou inclus dans le prix de vente des réactifs. Les services facturés distinctement ont représenté environ 5 % du chiffre d'affaires en 2007.

5.1.3 Facteurs affectant le résultat opérationnel courant

L'évolution du résultat opérationnel courant reflète celle des facteurs ci-après.

- La marge brute intègre les coûts liés directement à la fabrication ou à l'achat des produits, à leur stockage, à leur livraison chez le client, à l'installation et l'entretien des instruments, à l'amortissement des instruments placés en dépôt ou loués auprès des clients, et aux redevances payées pour certains des produits commercialisés.
- Les autres coûts opérationnels de la Société sont essentiellement les charges commerciales, les frais généraux, et les frais de recherche et développement. Ces derniers sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus ; ils incluent, le cas échéant, les droits d'entrée relatifs aux licences pour des produits en développement.
- Les redevances reçues sont comptabilisées sur une ligne distincte du résultat opérationnel courant, nettes de l'amortissement des actifs incorporels correspondants ; elles favorisent le résultat opérationnel courant à hauteur de 10,6 millions d'euros en 2007.

5.1.4 Impact des taux de change

Une part importante de l'activité de la Société étant exercée en dehors de la zone euro, son chiffre d'affaires, ses résultats et son bilan peuvent être significativement affectés par les fluctuations des taux de change entre l'euro et les autres devises du fait de la conversion des filiales étrangères. Le chiffre d'affaires subit en particulier les mouvements du taux de change entre l'euro et le dollar américain et, de façon plus ponctuelle, d'autres devises.

Toutefois, certaines dépenses d'exploitation étant réglées en dollars, en particulier celles exposées aux Etats-Unis, l'incidence de la variation du dollar sur le résultat d'exploitation est atténuée. Par contre, cette auto-couverture est plus limitée pour les diverses autres devises dans lesquelles la Société opère.

En outre, la Société peut être exposée sur des dettes contractées par certaines de ses filiales dans une devise autre que la leur, notamment des dettes en euros ou en dollars contractées dans des pays dont la devise est plus volatile et dont la couverture des risques associés n'est pas toujours possible (comme certains pays d'Amérique latine).

La politique actuelle de la Société (qui pourrait être modifiée) est de chercher à se prémunir contre les incidences des fluctuations de change sur son résultat net par rapport à son budget. Dans la mesure du possible, en fonction de la disponibilité d'instruments de couverture à des coûts raisonnables, elle a recours à de tels instruments pour limiter les risques liés à la fluctuation des taux de change. Sa pratique actuelle est de mettre en place des couvertures globales en regroupant des risques analogues. Les couvertures sont mises en place dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

Les filiales de distribution sont actuellement facturées dans leur devise par les producteurs (sauf impossibilité réglementaire) ce qui permet une centralisation du risque de change transactionnel sur les entités de production.

Dans la mesure du possible, l'endettement financier fait l'objet de couverture lorsqu'il n'est pas libellé dans la devise du pays concerné de manière à neutraliser le risque de change comptable correspondant.

L'exposition au risque de change, ainsi qu'à d'autres risques de marché, est analysée au paragraphe 7.4 "Risques de marché" infra. L'impact des variations des taux de change sur le chiffre d'affaires des deux derniers exercices est décrit ci-après sous la rubrique "chiffre d'affaires".

Outre l'impact sur les résultats de la Société, la variation des taux de change peut entraîner des fluctuations de ses capitaux propres : en effet, du fait de son implantation mondiale, beaucoup de ses actifs et passifs sont comptabilisés en dollars ou dans d'autres devises. A ce jour, la Société ne couvre pas ce risque de change patrimonial.

5.1.5 Données comparables

Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires à "données comparables", cela signifie que les impacts des variations de taux de change, des variations de périmètre (acquisition ou cession de sociétés consolidées et arrêt ou cession de gamme de produits) et des changements de référentiel comptable ont été exclus. L'impact des taux de change est éliminé en recalculant les ventes de l'exercice en cours sur la base des taux de change utilisés pour l'exercice précédent.

5.1.6 Nature saisonnière de l'activité

L'activité de la Société n'a pas une nature saisonnière.

5.2 Comparaison des exercices clos le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2006

5.2.1 Chiffre d'affaires

Les informations relatives au chiffre d'affaires sont fournies au chapitre 2 ci-dessus.

5.2.2 Compte de résultat

La marge brute s'établit à 565,8 millions d'euros, soit 53,2 % du chiffre d'affaires, contre 52,3 % au 31 décembre 2006. Malgré la perte de marge sur les activités cédées ou arrêtées, elle est en progression de 24 millions d'euros. Impactée défavorablement par le change et la part importante des ventes d'instruments dans le chiffre d'affaires, la marge brute bénéficie en effet de la croissance organique, des économies d'échelle et de la baisse des rejets pour non-qualité.

Les charges commerciales et les frais généraux s'élèvent à 277,6 millions d'euros. Ils représentent 26,1 % du chiffre d'affaires, contre 26,3 % au 31 décembre 2006.

Les frais de recherche et développement atteignent 131,8 millions d'euros, soit 12,4 % du chiffre d'affaires, contre 12,5 % au 31 décembre 2006.

Les produits du portefeuille de brevets ont atteint 10,6 millions d'euros, en progression de 0,8 million d'euros. Ils comprennent notamment la redevance reçue de Becton Dickinson, pour un montant net de 5,7 millions d'euros.

Dans ce contexte de maîtrise des frais opérationnels, le résultat opérationnel courant progresse de 11,7 %, pour atteindre 167 millions d'euros. Exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, le taux de marge opérationnelle courante ressort à 15,7 %. Ce taux bénéficie des impacts de change sur le chiffre d'affaires, sans lesquels il ressortirait à 15,3 %, en progression de 90 points de base par rapport au 31 décembre 2006.

Le résultat opérationnel s'établit à 149,9 millions d'euros, contre 152,5 millions d'euros en 2006. Il enregistre la provision pour fermeture du site de Boxtel (28,5 millions d'euros), partiellement compensée par la reprise à hauteur de 11,4 millions d'euros de la provision relative au litige avec D.B.V. En 2006, il intégrait une plus-value de 10,1 millions d'euros liée à la cession de la gamme hémostase, ainsi qu'une charge de 6,6 millions d'euros résultant de la décision d'arrêter l'activité d'immunoessais en microplaques aux Etats-Unis.

Le résultat financier s'améliore de 3,8 millions d'euros, grâce, notamment, à la baisse du niveau moyen d'endettement et à la plus-value réalisée lors de la cession des titres OPi (3,3 millions d'euros avant impôt).

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève à 55,1 millions d'euros. Le taux moyen d'imposition représente 35,6 % du résultat avant impôt contre 30,4 % en 2006, la provision pour fermeture du site de Boxtel ne générant que partiellement une économie d'impôt. A contrario, l'exercice 2006 bénéficiait de la cession interne de certains brevets de bioMérieux BV (Pays-Bas) qui avait permis de constater une partie du déficit reportable de cette société.

La société a bénéficié de crédits d'impôt recherche à hauteur de 5,2 millions d'euros, dont 4,2 millions d'euros en France. Elle profitera à partir de 2008 du nouveau régime français qui devrait entraîner un triplement du crédit d'impôt correspondant.

Le résultat net atteint 98,1 millions d'euros (9,2 % du chiffre d'affaires), contre 105,4 millions d'euros (10,2 % du chiffre d'affaires) en 2006.

5.2.3 Tableau de variation de l'endettement net et situation financière

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement et impôts s'élève à 238 millions d'euros, en progression de 31 millions d'euros. Elle profite de la croissance du résultat opérationnel courant. Celle de l'exercice 2006 avait été pénalisée par le paiement des indemnités liées à la résolution du litige avec l'Institut Pasteur et Bio-Rad Laboratories, Inc.

L'augmentation du besoin en fonds de roulement a été moins importante qu'en 2006. L'exercice bénéficie notamment de la stabilité des stocks et du délai moyen de règlement des clients. Le besoin en fonds de roulement d'exploitation représente 21 % du chiffre d'affaires (22 % en 2006).

Les investissements nets ont représenté 90 millions d'euros, dont 40 millions au titre des instruments placés, contre, respectivement, 89 et 47 millions d'euros en 2006. En 2007, les investissements industriels ont principalement concerné la capacité et la productivité de l'outil de production, ainsi que le regroupement de la direction commerciale en France. Ils comprennent une part plus importante d'investissements incorporels (licences informatiques, notamment SAP, et technologies).

En 2007, la Société a investi 28 millions d'euros au titre notamment de l'acquisition des sociétés BTF et Biomedics et de la prise de participation dans les sociétés LabTech et AdvanDx.

Dans ce contexte, la Société a dégagé, en 2007, un cash-flow libre de 63 millions d'euros. Elle a versé un dividende de 29,9 millions d'euros (0,76 euro par action) en juin 2007.

La trésorerie nette au 31 décembre 2007 s'élève à 15 millions d'euros (contre un endettement net de 10 millions d'euros au 31 décembre 2006).

5.2.4 Liquidité

La liquidité de la Société est assurée principalement par ses flux de trésorerie provenant des activités, qui lui permettent de financer ses investissements et de réduire son endettement net. En outre, elle dispose d'une ligne de crédit confirmée et non utilisée pour un montant de 260 millions d'euros au 31 décembre 2007.

La Société considère qu'elle dispose des ressources suffisantes pour financer ses activités quotidiennes, ses investissements et le service de sa dette.

5.2.5 Dividende

Le Conseil d'administration proposera à l'approbation de l'Assemblée générale du 12 juin 2008 un dividende de 0,76 euro par action (identique à 2007), correspondant à 30% du résultat net 2007.

5.3 Engagements hors bilan

Les engagements reçus et donnés en cours au 31 décembre 2007 sont les suivants :

- Les engagements de loyers immobiliers souscrits par les différentes sociétés du Groupe s'élevaient à 19,1 M€ au 31 décembre 2007, dont 13,3 M€ à échéance supérieure à un an.
- bioMérieux SA est partenaire d'un programme de recherche coordonné par la société Mérieux Alliance, associant les sociétés bioMérieux, Transgène, Genosafe et l'association Genethon, dont l'objet est de développer une nouvelle génération de diagnostics et de thérapies centrée sur les cancers, les maladies infectieuses et génétiques. Ce programme est désigné "ADNA" ("Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques"). Il est aidé par l'Agence de l'Innovation Industrielle qui a fusionné en 2007 avec OSEO ANVAR. Dans ce cadre, bioMérieux SA s'est engagé dans la réalisation de travaux de recherche et développement à hauteur de 136,5 M€ couvrant la période 2007 à 2017. En contrepartie, bioMérieux SA recevra des subventions et des aides remboursables pour des montants pouvant atteindre respectivement 19,4 M€ (dont 1,7 M€ au titre de l'exercice 2007) et 23,1 M€. En cas de succès, bioMérieux SA devra rembourser les aides remboursables proportionnellement à son chiffre d'affaires (2%) puis verser un intéressement jusqu'en 2027 ou 2029 selon les projets (1% à 2% du chiffre d'affaires selon les projets). La convention d'aide reste assujettie à l'aval des autorités européennes qui ne se sont pas encore prononcées.
- bioMérieux Inc et bioMérieux SA ont conclu différents accords qui impliquent des paiements en fonction de l'avancement des travaux de recherche correspondants ou d'un montant minimum de ventes (31,1 M€).
- bioMérieux SA dispose d'une option d'achat de 35% du capital social de ReLIA Diagnostic System LLC. Cette option sera valorisée sur la base de dire d'experts et est exerçable en une fois, à l'issue d'une période de 3 ans, échéance 2009, à compter de la date de première prise de participation par bioMérieux.
- bioMérieux Inc dispose d'une option d'achat sur les 7% qu'il ne détient pas encore de bioMérieux Mexique, sur la base d'une formule tenant compte du chiffre d'affaires et du résultat de cette société ; l'impact sur les capitaux propres et la dette financière de bioMérieux n'est pas significatif.
- Dans le cadre du rachat de la participation de CEA-Industrie dans la société Apibio en décembre 2004, bioMérieux SA a accordé à CEA-Industrie une clause d'intéressement, couvrant les exercices 2010 à 2014, s'élevant à 3,5% du chiffre d'affaires qui sera réalisé avec les produits mettant en oeuvre la technologie Apibio (MICAM et OLISA principalement). Cet intéressement est plafonné à 1,1 M€.

- bioMérieux SA bénéficie d'un crédit syndiqué de 260 M€ (non utilisé au 31 décembre 2007) remboursable in fine en 2013 (cf. note 16.1 des états financiers consolidés).
- Les garanties bancaires obtenues par le Groupe dans le cadre des appels d'offres auxquels il participe totalisent 10,4 M€ au 31 décembre 2007.
- L'estimation au 31 décembre 2007 de l'engagement de bioMérieux SA envers ses salariés dans le cadre du Droit Individuel à la Formation représente un volume maximum de 181 946 heures.
- bioMérieux SA bénéficie, au travers de la société Stelhys SNC, d'une clause de complément de prix suite à la vente de sa participation dans la société Harmonie SA. Cette clause prévoit, pour une période de 20 ans (2026), un intéressement de bioMérieux aux produits nets issus des brevets transférés.
- Les autres engagements donnés (avals, cautions et garanties hors engagements fermes de loyers) s'élèvent à 1,2 M€.

Les autres engagements reçus (cautions) s'élèvent à 0,3 M€.

5.4 Risques de marché

5.4.1 Risque de liquidité

Le tableau ci-dessous présente un échéancier des dettes financières de la Société au 31 décembre 2007 :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
A plus de cinq ans	1,2	1,7	1,4
Entre un et cinq ans	17,0	15,6	15,5
Total des dettes financières long terme	18,2 (a)	17,3	16,9
Dettes à moins d'un an confirmées	3,0 (b)	1,2	2,4
Autres concours bancaires à moins d'un an	18,3	25,9	44,9
Total des dettes financières court terme	21,3	27,1	47,3
Total des dettes financières	39,5	44,4	64,2
Disponibilités	-48,3	-32,8	-20,3
Placements de trésorerie	-6,2 (c)	-1,1	-0,6
Endettement net / (Trésorerie nette)	-15,0	10,5	43,3

- (a) Dont endettement relatif au contrat de location-financement du centre logistique de la Plaine de l'Ain 6,4 M€, dont 5,1 M€ d'option d'achat. Le contrat se termine en 2010. A l'issue du contrat, bioMérieux pourra soit poursuivre la location, soit acquérir le bâtiment, moyennant le paiement de l'option d'achat.
Dont compte-courant de participation des salariés (6,4 M€) ;
- (b) Dont endettement relatif au contrat de location-financement du centre logistique de la Plaine de l'Ain 0,6 M€
- (c) La valeur comptable des placements de trésorerie est identique à leur valeur de marché. Les échéanciers de règlement des emprunts en cours à la clôture sont respectés.

5.4.2 Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2007, le Groupe n'est pas significativement exposé au risque de taux. L'excédent de la trésorerie nette s'élève à 15 M€. Le Groupe ne dispose d'aucun instrument de couverture des risques de taux d'intérêt. Une variation de taux de 100 points de base en 2007 n'aurait pas eu d'incidence significative sur les produits financiers résultants des placements et sur les dettes financières.

5.4.3 Risque de change

Les activités du Groupe, exercées dans 150 pays, génèrent des flux dans de nombreuses devises. Les principales devises sont l'euro, le dollar américain, la livre anglaise, le yen japonais, et le real brésilien.

Le Groupe a mis en place un système de facturation inter sociétés afin de centraliser dans les deux principales sociétés productrices les risques de taux de change, sauf avec les pays pour lesquels ceci n'est pas économiquement ou légalement possible (actuellement Brésil, Argentine, Colombie, Chili, Corée du Sud, Russie, Inde).

bioMérieux procède à des opérations de couverture afin de réduire les risques de change susceptibles d'impacter son résultat net par rapport à son budget. Sa pratique générale est de mettre en place des couvertures globales en regroupant des opérations de risques analogues. Les couvertures sont prises dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

Les couvertures de change en cours au 31 décembre 2007 sont les suivantes :

Couverture de change au 31 décembre 2007 <i>En millions d'euros</i>	Montant	Échéances		Valeur de marché (a)
		< 1 an	1 à 5 ans	
Couvertures de transactions commerciales - Change à terme	48,4	48,4		
Total	48,4	48,4		
Couvertures de transactions commerciales futures - Change à terme	103,3	95,6	7,7	-0,4
- Options	20,4	19,0	1,4	0,6
Total	123,7	114,6	9,1	0,2
Couvertures des investissements nets à l'étranger - Change à terme	11,3	11,3		0,4
Total	11,3	11,3		0,4

(a) Différence entre le cours de couverture actualisé au 31 décembre 2007 et le cours de marché au 31 décembre 2007.

La valeur de marché des couvertures de transactions commerciales futures en cours au 31 décembre 2007 (+0,2 M€) est comptabilisée en autres réserves (+0,3 M€) et en résultat (-0,1 M€).

La valeur de marché des couvertures des investissements nets à l'étranger en cours au 31 décembre 2007 (+0,4 M€) est comptabilisée en autres réserves.

Les ventes, achats à terme et options en cours au 31 décembre 2007 ont une échéance inférieure à 18 mois.

5.5 Détail des comptes consolidés

Le détail des comptes consolidés figure en-tête du présent rapport.

6 - PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Faits marquants de l'exercice

- La Société a acquis en septembre 2007 100% des titres de la société australienne BTF, spécialisée dans la production de souches bactériennes calibrées destinées au contrôle microbiologique. La transaction s'est élevée à 11,6 millions d'euros.
- La société a pris une participation de 9,8% dans le capital de Labtech Systems Ltd pour un montant de 1,3 millions d'euros.
- bioMérieux SA a procédé au rachat de 50% des titres de bioMérieux Chine précédemment détenus par bioMérieux Inc. pour un montant de 4,5 millions d'euros. bioMérieux SA détient désormais 100% des titres.
- La Société a cédé ses parts dans la société OPI spécialisée dans les maladies orphelines. Cette cession se traduit par une plus value nette de 2,7 millions d'euros après impôts.

Suite à plusieurs jugements favorables, mais non définitifs en France, la société a repris la provision constituée dans le cadre du litige en contrefaçon engagé par les sociétés DBV et International Microbio, à hauteur de 11,4 M€.

- Le site de Boxtel en Hollande fermera d'ici la fin de l'année 2009. bioMérieux SA s'est engagée à supporter financièrement sa filiale notamment pour assurer le bon déroulement du plan de restructuration. Une provision de 10 M€ a été enregistrée à ce titre en résultat exceptionnel.
- Au cours de l'exercice 2007, bioMérieux SA a créé une nouvelle filiale en Afrique du Sud. En outre, une filiale est en cours de création en Algérie au 31 décembre 2007. Détenues à 100% par bioMérieux SA (participations s'élevant respectivement à 8 millions d'euros et 0,6 millions d'euros). bioMérieux SA acquiert le ces deux filiales verront leur activité commerciale débiter en 2008.

6.1 Activité

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 553 millions d'euros contre 530,5 millions d'euros pour l'exercice précédent, soit une progression de 4,2 %.

Le chiffre d'affaires retraité des produits d'activités annexes s'élève à 522,4 millions d'euros Hors effet de change, la progression du Chiffre d'Affaires s'élève à 10,4%.et progresse de 3,8%. A devises constantes et en excluant la coagulation sur l'exercice 2006 la progression serait portée à 5,9%.

- Les ventes domestiques baissent de 0,4%. Hors coagulation elles progressent de 0,7%.
- La progression des ventes aux filiales est portée de 5,3% à 6,2% si on exclut la coagulation.
- Les ventes aux distributeurs sont en progrès de 9,4% (10% hors coagulation)

6.2 Excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation s'élève à 61,1 millions d'euros, soit 11,1 % du chiffre d'affaires. Il régresse de 21,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution s'explique par l'augmentation des achats liée à la forte progression de l'activité d'intermédiation au cours de l'exercice 2007.

Les services extérieurs augmentent de 25,5%. Ils supportent notamment l'augmentation des frais de recherche en biologie moléculaire facturés par bioMérieux BV, ainsi que l'accroissement de 5,2 millions d'euros des prestations de services facturés par les filiales.

6.3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation, après amortissements et provisions, s'établit à 22,8 millions d'euros (45,9 millions d'euros l'année précédente). Il représente 4,1 % du chiffre d'affaires contre 8,6 % au 31 décembre 2006.

6.4 Résultat financier

Le résultat financier s'élève 9,5 millions d'euros, contre 31 millions d'euros au 31 décembre 2006. Il est pénalisé par la baisse de 12,2 millions d'euros des dividendes reçus des filiales et par la dépréciation de 34,4 millions d'euros constatée sur les titres de bioMérieux BV.

6.5 Résultat courant

Le résultat courant avant impôts est bénéficiaire de 32,2 millions d'euros contre 77 millions d'euros au 31 décembre 2006.

6.6 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel présente un gain de 2,9 millions d'euros (contre une perte de 1,4 millions d'euros au 31 décembre 2006). Il bénéficie notamment de la reprise de provision relative au litige avec DBV (produit de 11,4 millions d'euros) ainsi que de la plus value constatée pour 3,7 millions d'euros lors de la cession des titres OPI. Par ailleurs, une provision pour restructuration relative à Boxtel a été comptabilisée pour 10 millions d'euros.

6.7 Résultat net

Le résultat net comptable de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 33,2 millions d'euros (61,8 millions d'euros au 31 décembre 2006). Il représente 6 % du chiffre d'affaires, contre 11,7 % au 31 décembre 2006.

6.8 Investissements

Les investissements en actifs corporels et incorporels se sont élevés à 31,7 millions d'euros, dont 5,8 millions d'euros d'instruments.

La Société a notamment pour 25,5 millions d'euros poursuivi ses investissements dans les infrastructures sur l'ensemble des sites et plus particulièrement sur les sites de Craponne et Marcy.

La valeur nette comptable des immobilisations cédées ou mises au rebut s'est élevée à 1 million d'euros.

Les immobilisations financières augmentent de 40,3 millions d'euros : les avances faites aux filiales augmentent de 14,2 millions d'euros. Les titres de participation augmentent de 26,4 millions d'euros, suite notamment à l'acquisition des titres BTF, bioMérieux South Africa et au rachat des titres bioMérieux Chine précédemment détenus par bioMérieux Inc.

6.9 Endettement

L'endettement de la société s'élève à 73,3 millions d'euros, en augmentation de 6,9 millions d'euros.

6.10 Détail des comptes sociaux

Le détail des comptes sociaux figure en annexe au présent rapport

7 - ACTIVITE POLLUANTE OU A RISQUE

La société n'exploite pas d'installations classées Seveso seuil haut.

8 - IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

8.1 Impact social

bioMérieux fonde en grande partie sa réussite sur la qualité et la motivation de ses collaborateurs, leur capacité à travailler en équipes pluridisciplinaires et leur énergie à mettre leur créativité et leur professionnalisme au service de ses clients.

Un effort particulier est apporté à la communication interne afin que l'ensemble des collaborateurs de bioMérieux dans le monde puisse, grâce aux différents outils de communication, mieux connaître les informations sur la Société, comprendre ses enjeux et priorités et partager son expérience.

Effectifs du Groupe

bioMérieux est un groupe mondial de 5 771 collaborateurs (salariés en équivalent temps plein au 31 décembre 2007) dont près de 60 % travaillent hors de France.

Le tableau, ci-dessous, présente la répartition des effectifs (en équivalent temps plein) du Groupe par catégorie professionnelle et par zone géographique au 31 décembre 2007.

Région	Production et logistique	Ventes, marketing, service client	R&D	Services administratifs et généraux	Total	%
Europe.....	1500	985	687	418	3590	62.2
<i>Dont France</i>	<i>1146</i>	<i>381</i>	<i>576</i>	<i>294</i>	<i>2397</i>	<i>41.5</i>
Amérique du Nord.....	664	419	214	129	1426	24.7
Asie Pacifique.....	76	317	8	50	451	7.8
Amérique latine.....	64	185	1	54	304	5.3
Total	2304	1906	910	651	5771	100,0
%	39.9	33,0	15,8	11,3	100,0	–

Le tableau, ci-dessous, présente l'évolution globale du nombre de salariés (en équivalent temps plein) au sein du Groupe depuis 2005 :

	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
France	2397	2351	2249
Autre pays européens	1193	1162	1158
Amérique du Nord	1426	1494	1453
Amérique latine	304	312	298
Asie Pacifique	451	428	412
TOTAL	5771	5747	5570

Plusieurs mesures de réorganisation de l'activité intervenues en 2007 ont eu une influence sur les effectifs du Groupe :

- l'acquisition, en mars 2007, de la société Biomedics en Espagne, leader dans la production de milieux de culture a conduit à l'intégration des 36 salariés de la société dans les effectifs européens du groupe.
- l'acquisition, en septembre 2007, de la société BTF basée à Sydney, a permis à la Société de renforcer sa position de premier fabricant mondial dans le secteur de la microbiologie industrielle et d'intégrer 23 nouveaux collaborateurs dans nos effectifs d'Asie Pacifique.
- en décembre 2007, la Société a annoncé la décision de fermeture progressive du site de Boxtel (Pays-Bas) d'ici à 2009. Cette décision a été précédée par la négociation d'un plan social avec le comité d'entreprise du site de Boxtel et les représentants des syndicats. Des mesures d'accompagnement sont prévues pour aider tous les salariés du site concernés par cette fermeture.
- La poursuite des ajustements d'organisation liés aux cessions en 2006 des activités microplaques et hémostase, principalement aux Etats-Unis, a conduit à une réduction des effectifs (respectivement de 71 et 28 personnes).

Politique sociale

Le Groupe mène en faveur de ses collaborateurs une politique sociale active avec plusieurs axes (i) le pilotage de la performance, (ii) le développement des compétences, de la formation et de la mobilité, (iii) la politique de rémunération, (iv) l'amélioration des conditions de travail et (v) la promotion de l'égalité professionnelle hommes-femmes.

- (i) Le **pilotage de la performance** au travers des entretiens annuels d'appréciation et de leur suivi permet d'assurer un bon alignement des objectifs individuels avec les priorités de la Société, d'évaluer les performances individuelles et de définir des actions de développement des compétences. C'est aussi l'occasion de clarifier les contributions attendues et de mesurer le respect des valeurs.

- (ii) La Société s'attache à réserver le recours à des **contrats à durée déterminée** pour des situations spécifiques. C'est ainsi qu'en France et aux Pays-Bas, 94% des salariés bénéficiaient de contrats à durée indéterminée pour 2007.
- (iii) La formation est considérée par le Groupe comme un des moyens d'optimiser les parcours professionnels de ses salariés et de développer leurs compétences transversales et "métier". A ce titre la politique formation comporte maintenant un volet global composé de deux parcours transverses :un pour les managers, mis en place en France et aux Etats-Unis fin 2007 et un pour tous les collaborateurs qui débutera dans le courant du second semestre 2008.
- (iv) La politique de formation est mise en œuvre par chaque société du Groupe afin de mieux faire face aux challenges spécifiques locaux. Enfin, la formation sur les produits, qui est clé pour assurer la bonne performance du Groupe, est dispensée au travers de cinq « Knowledge Centers » basés aux Etats-Unis, aux Pays-Bas et en France.
- (v) Présent dans le monde avec 38 filiales, le Groupe favorise la **mobilité géographique** de ses collaborateurs lorsque cela permet de satisfaire un besoin de compétences spécifiques ou lorsque cela s'inscrit dans le développement professionnel des salariés.
- (vi) Les **rémunérations** (parts fixes et variables) sont fixées au niveau de chaque pays en fonction du contexte local, de la performance économique de la société et des performances individuelles. La classification mondiale des fonctions pour les cadres permet de comparer les niveaux de responsabilités et de positionner les rémunérations en fonction des références locales. Pour renforcer la cohésion des équipes autour des valeurs et priorités stratégiques de bioMérieux, certains cadres dirigeants du Groupe bénéficient d'un système de rémunération global qui repose sur des indicateurs communs, dont une partie est liée aux performances économiques de l'entreprise.

Des mesures favorisant l'épargne salariale ont été instituées en France dès 1987, avec la mise en place d'un Plan Epargne Entreprise. La Société, au-delà de la participation légale aux résultats, fait également bénéficier ses salariés français d'un accord d'intéressement. Depuis 2006, tous les salariés français ont la possibilité de placer leur rémunération variable collective dans un Plan d'Epargne Retraite Collectif (PERCO), abondé par la Société.

- (vii) Le Groupe mène une politique active de prévention des risques en matière d'hygiène et de sécurité, notamment par la formation des nouveaux arrivants et le suivi médical des salariés soumis à des risques spécifiques.

- (viii) Plus de la moitié des collaborateurs de bioMérieux sont des femmes. La Société poursuit une politique égalitaire forte et volontaire dans les conditions d'embauche et d'emploi de ses collaborateurs hommes et femmes. A ce titre, un accord a été signé pour la France en 2003.

La Société considère que ses relations sociales avec ses salariés sont bonnes. L'accord sur les salaires de 2008 a été signé unanimement par les deux organisations syndicales.

En 2007, la Société a engagé une négociation pour la mise en place d'un Comité Central Européen avec la participation de 4 pays européens (France, Allemagne, Italie, Pays Bas). Ce Comité devrait se réunir pour la première fois courant 2008.

Lors de l'introduction en bourse en 2004, une offre d'achat d'actions a été proposée aux salariés en France et aux Etats-Unis sous forme d'augmentation de capital réservée. Au 31 décembre 2007, environ 1% du capital total de bioMérieux est détenu directement ou via des fonds communs de placement par les salariés.

8.2 Impact environnemental

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Société s'efforce de conduire ses activités de manière à préserver la santé et à garantir la sécurité de ses salariés et des personnes présentes sur ses sites (entreprises extérieures, intérimaires, stagiaires, visiteurs), à maîtriser l'effet de ses activités sur l'environnement et à protéger ses actifs.

La Société analyse les dangers et évalue les risques avant de choisir d'utiliser des produits dangereux, d'acquérir ou d'exploiter des biens immobiliers ou des installations et de développer de nouveaux procédés ou produits.

La Société conçoit, utilise et entretient ses installations de façon à maîtriser au mieux ses impacts sur l'environnement (sol, eau, air, bruit, odeurs, énergie, déchets,...).

Ainsi, les études réalisées en 2007 en vue des investissements devant être réalisés sur les sites de Durham et Saint Louis aux Etats-Unis intègrent une analyse de l'écocoefficience des aménagements prévus. La Société fait régulièrement auditer ses installations sur l'application des réglementations et des autres obligations qui lui sont applicables et s'engage à mettre en œuvre les ressources nécessaires pour traiter les écarts constatés.

La Société a mis en place au mois de septembre 2007 un Comité du développement durable présidé par le Directeur général délégué et auquel participent le Directeur général adjoint, le Directeur de la production et de la qualité, le Directeur de la recherche et du développement, le Directeur des infrastructures et du patrimoine, avec l'appui des fonctions Hygiène, Sécurité, Sûreté et Environnement du Groupe. Le comité est assisté dans ses travaux par un groupe d'étudiants issu du Mastère spécialisé « Développement Durable » de HEC.

L'objectif de ce comité est de procéder à l'établissement d'un « livre blanc » permettant de définir une série d'objectifs et d'indicateurs annuels jusqu'en 2012 et de poser les principes applicables à l'ensemble des sociétés du Groupe en matière de développement durable.

Les critères de respect de la réglementation hygiène, sécurité, environnement, sont pris en compte lors de la sélection des fournisseurs de biens et de services; des évaluations de fournisseurs sont effectuées.

La hiérarchie de la Société est responsable de la prévention des accidents. Chaque responsable s'engage à respecter et à faire respecter les principes de la politique environnementale et toutes les règles, procédures et consignes applicables dans son secteur.

Des procédures spécifiques (règles, consignes, instructions,...) sont développées et appliquées pour la réalisation des tâches analysées comme critiques. Des formations sont régulièrement conduites auprès des salariés afin de minimiser les risques d'atteinte aux personnes, aux biens et à l'environnement.

Sur ses principaux sites de production, la Société a mis en place des démarches d'amélioration continue de type « Kaizen » ou « 5S ». Ces démarches participent à la prise en compte des impacts de la Société sur l'environnement.

Un reporting sur les accidents du travail de ses principaux sites de production est réalisé mensuellement et diffusé dans l'entreprise.

Préservation des ressources naturelles et contribution à la réduction de la consommation d'eau, d'énergie et de matières premières :

- ◆ L'eau
- La consommation des ressources en eau

L'eau, solvant non dangereux, est utilisée en priorité par la Société dans la formulation de ses produits. L'eau est également utilisée dans les installations de réfrigération comme les chambres froides de stockage, dans les zones à atmosphères contrôlées ou pour le refroidissement des processus de fabrication. Pour ce type d'utilisations, la Société privilégie les systèmes fonctionnant en circuit fermé et mène une politique active de remplacement des installations fonctionnant à eau perdue.

Les consommations d'eau sont régulièrement suivies sur les sites principaux et des actions de réduction de ces consommations sont entreprises, comme sur le site de Durham (Etats-Unis) en 2007. Sur ce site, l'arrêt du système d'arrosage des espaces verts et la réduction du rafraîchissement des bâtiments tertiaires ont conduit à une réduction en trois mois de 43% des consommations en eau, permettant de faire face à une période de sécheresse estivale et générant en conséquence des économies significatives.

- Eaux usées

Les eaux contaminées biologiquement et chimiquement sont récupérées et décontaminées à la source. Sur les sites de production les plus importants, des analyses sur les eaux usées sont régulièrement effectuées en fonction de plusieurs paramètres : débit, pH, température, matières en suspension, matières organiques, azote, hydrocarbures et métaux lourds.

La Société s'est mise en conformité en séparant sur les sites français les réseaux d'eaux usées et les eaux pluviales en acheminant les effluents dans les réseaux d'évacuation concernés.

- ♦ L'énergie

La Société privilégie l'utilisation du gaz naturel en tant que source d'énergie peu polluante. Les installations de combustion de la Société sont suivies sur le plan de l'efficacité énergétique et des émissions de polluants. Les installations ne répondant pas aux dernières normes dans ce domaine sont systématiquement mises en conformité.

En terme d'efficacité énergétique, la Société met en place une politique et un programme d'optimisation et de réduction. La création et la réhabilitation des bâtiments font l'objet préalable de simulations en terme d'efficacité énergétique pour l'éclairage, le chauffage, la ventilation et le confort d'été. Les solutions permettant d'atteindre des performances de basse ou de très basse consommation d'énergie sont recherchées, favorisées et progressivement généralisées.

Par ailleurs, bioMérieux a été en 2007 l'une des premières entreprises en France et la première en Rhône Alpes à s'être vu décerné des certificats pour des opérations d'économie d'énergie, à l'issue d'une démarche volontaire.

Ces certificats ont été attribués par la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) en juin 2007 pour l'installation d'un récupérateur de chaleur sur les cheminées de chaudières du site de Craonne (France) pour alimenter en chauffage trois bâtiments de logistique d'un volume de 10 000 m³. Le dispositif permettra de réaliser une économie d'énergie de 2 millions de kiloWattheures (kWh) sur la durée de vie de l'équipement.

La Société entend poursuivre une politique active en vue de l'obtention d'autres certificats d'économie d'énergie.

Enfin, des technologies simples mais énergétiquement performantes ont été mises en œuvre dans le but de créer sur le site de Marcy un bâtiment pilote en terme d'efficacité énergétique et développement durable. Les principales caractéristiques du bâtiment sont :

- Double isolation des parois
- toiture végétalisée
- pompe à chaleur air/eau associée à une ventilation double flux ainsi qu'un plancher chauffant et rafraîchissant

- triple vitrage à argon
- éclairage au poste de travail avec luminaires à ballast électronique et système de gradation.

Ce bâtiment affiche une consommation d'environ 60 kiloWattheures (kWh) par mètre carré et par an. Il permet l'obtention de certificats d'économie d'énergie pour un montant de 1,1 millions de kWh sur sa durée de vie.

◆ Les matières premières

La Société s'attache à réduire sa consommation de matières premières dans son activité de conditionnement et d'emballage, activité la plus consommatrice de matières premières, en cherchant notamment à utiliser des emballages de groupement adaptés au volume et en privilégiant le recyclage.

Des actions visant aussi la réduction des consommations en papier, ainsi que l'utilisation de papier recyclé sont entreprises.

◆ L'air

La Société s'attache à réduire ses émissions notamment en privilégiant l'utilisation de combustibles propres comme le gaz naturel. Ses principales installations de production répondent aux normes les plus récentes en termes de rejet de polluants.

Des bilans carbone ont été conduits fin 2007 sur les sites de Saint Vulbas et de La Balme (France), afin de déterminer l'impact des émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble des activités des deux sites et de définir un plan d'actions de réduction de ces émissions.

La politique d'acquisition de véhicules de société pour l'ensemble des délégués commerciaux français a été modifiée de manière à privilégier l'utilisation de véhicule rejetant moins de 140 grammes de CO₂ par kilomètre.

◆ L'amiante

Un repérage exhaustif a été réalisé en 2006 sur l'ensemble des sites français avec constitution des « dossiers techniques amiante » conformément à la réglementation en vigueur.

◆ Les nuisances olfactives et sonores

La Société veille, pour ses installations génératrices de bruit, à respecter les niveaux d'émergence sonores qui lui sont prescrits selon l'implantation de ses sites. Dans ce cadre, elle réalise, sur ses sites français, des campagnes de mesure triennales, conformément aux arrêtés d'autorisation d'exploiter en vigueur.

Les activités de la Société n'engendrent pas actuellement de nuisances olfactives.

♦ Les déchets

Depuis de longues années, la Société s'attache à optimiser la gestion de ses déchets et pratique le tri sélectif à la source. Ses efforts portent notamment sur le développement de filières permettant de réduire les quantités de déchets produits. La Société privilégie le développement du recyclage, de la réutilisation et du tri pour les déchets non dangereux. Pour les déchets dangereux (produits chimiques de laboratoire rebutés, solvants organiques, acides, bases,...), la Société a toujours choisi de mener une politique rigoureuse de récupération à la source et d'élimination par des prestataires agréés pour le traitement en filières adaptées.

Dorénavant, tous les sites de la Société sont équipés de plateformes de stockage et de conditionnement de déchets.

Les mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels et aux espèces animales et végétales protégées

Les sites de la Société sont implantés dans des zones industrielles ou urbanisées et ne se situent donc pas dans le périmètre de zones de protection des milieux naturels, de la faune et de la flore. En outre, la Société apporte un soin tout particulier à la mise en valeur et à l'intégration paysagère et architecturale de ses sites. A ce titre, près de 5000 m² d'espaces verts ont été créés et plus d'une centaine d'arbres ont été plantés en 2007.

Les démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement

La Société n'a pas, pour l'instant, entrepris de démarches généralisées de certification environnementale. Une première filiale commerciale, bioMérieux Suisse, a été certifiée ISO 14001 fin 2006. Le certificat a été renouvelé en 2007.

Les mesures prises pour assurer la conformité de l'activité de la Société aux dispositions législatives et réglementaires applicables

Tous les sites français de la Société sont en conformité avec la réglementation applicable en matière d'installations classées, qu'ils soient soumis au régime déclaratif ou à autorisation, en fonction de leur activité. Aucun de ces sites n'est soumis aux réglementations applicables aux risques technologiques majeurs.

Les dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité de la Société sur l'environnement

La Société veille à intégrer à la conception et tout au long de la vie de ses installations les aspects liés à la protection de l'environnement et à l'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles. Des investissements significatifs sont régulièrement effectués par la Société pour assurer une parfaite adéquation de ses installations aux

contraintes environnementales. Ainsi, en 2007, elle a consacré près de 880 000 euros à des investissements liés à la préservation de l'environnement.

Gestion interne et maîtrise des risques environnementaux

Les principaux sites de production de la Société sont dotés de services "HSE" (Hygiène, Sécurité, Environnement) qui dépendent du Directeur de l'établissement. En outre, la direction infrastructures et patrimoine apporte le conseil et le support nécessaires aux différents sites, en particulier à ceux qui ne disposent pas de ressources internes spécialisées.

La Société a mis en place une formation d'accueil en matière "HSE" destinée aux nouveaux salariés de ses sites français, néerlandais et nord-américains.

9 - INFORMATIONS CONCERNANT LES OFFRES PUBLIQUES

L'article L. 225-100-3 issu de la loi du 31 mars 2006 précise qu'afin d'assurer une plus grande transparence des mesures pouvant avoir une influence sur le cours ou l'issue des offres, le rapport doit préciser et le cas échéant, expliquer les éléments suivants :

- **Répartition du capital** : cf. §2
- **Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions** : l'article 10 des statuts de la Société dispose qu'outre l'obligation d'informer la société et l'AMF du franchissement des seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33 1/3 %, 50%, 66 2/3 %, 90% ou 95% du capital existant et/ou des droits de vote de la société et ce, par lettre en indiquant notamment la part du capital et des droits de vote qu'elle détient, dans un délai de 5 jours de bourse à compter du franchissement de seuil, toute personne morale agissant seule ou de concert, qui viendrait à détenir directement ou indirectement, au sens des article L 233-7 et suivants du code de commerce, un nombre d'actions ou de droits de vote de la société et correspondant à 1% du capital social ou des droits de vote de la société, est tenue, dans un délai de cinq jours de bourse à compter du franchissement de seuil, de déclarer à la société par lettre recommandée avec accusé de réception, le nombre total d'actions et des droits de vote qu'elle possède, ainsi que les titres donnant accès immédiatement ou à terme au capital et droits de vote qui y sont potentiellement attachés.

L'obligation d'information s'applique également lorsque la participation de l'actionnaire en capital ou en droit de vote devient inférieure à chacun des seuils mentionnés au paragraphe ci-dessus.

L'inobservation des dispositions qui précèdent est sanctionnée, à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction au moins égale à 5% du capital ou des droits de vote de la société, par la privation des droits de vote pour les actions ou droits attachés excédant la fraction qui aurait dû être déclarée et ce, pour toute

assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date à laquelle la notification prévue ci-dessus aurait du intervenir.

L'intermédiaire inscrit comme détenteur de titres pour le compte d'actionnaires non résidents conformément à l'art L 228-1 du Code de commerce est tenu, sans préjudice des obligations de déclaration des propriétaires de ces titres, d'effectuer les déclarations de franchissement de seuils.

- **Mécanisme de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat :**

Il existe deux fonds communs de placement mis en place lors de l'augmentation de capital réservée aux salariés de bioMérieux suite à son introduction en bourse.

- **Conseil d'administration**

La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins et du maximum fixé par la loi.

L'acceptation et l'exercice du mandat d'administrateur entraînent l'engagement, pour chaque intéressé, d'affirmer à tout moment qu'il satisfait personnellement aux conditions et obligations requises par la loi, notamment en ce qui concerne le cumul des mandats d'administrateur.

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres un Président qui est, à peine de nullité de la nomination, une personne physique. Il détermine sa rémunération.

Le Conseil d'administration peut également nommer parmi ses membres un ou plusieurs Vice-Présidents.

La durée des fonctions des membres du Conseil est de six ans, expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur. Les administrateurs sont toujours rééligibles.

Chaque membre du Conseil d'administration doit, pendant toute la durée de son mandat, être propriétaire d'au moins une action.

- **Modifications des statuts**

Conformément aux dispositions légales, les statuts ne peuvent être modifiés que par les actionnaires réunis en Assemblée générale extraordinaire statuant à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

- **Indemnités**

La Société n'a pris aucun engagement au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci.

- **Pouvoirs du Conseil d'administration pour le rachat ou l'émission d'actions :** le tableau des délégations de compétence et de pouvoirs consenties par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration figure en annexe au présent rapport.

- **Clauses de changement de contrôle**

Certains contrats auxquels la Société est partie sont susceptibles d'être modifiés ou de prendre fin dans le cas d'un changement de contrôle. Le tableau ci-dessous reprend la liste des principaux contrats concernés.

Nature du contrat	Cocontractant
Contrat de prêt syndiqué d'un montant de 260 millions d'euros, à échéance 2013	BNP Paribas, Calyon, Natexis Banques Populaires, Société Générale
Contrat d'étude dans le domaine du cancer du sein	ExonHit Therapeutics
Contrat de licence (ARN ribosomal)	Gen-Probe
Contrat de licence (NT-pro-BNP)	Roche Diagnostics
Contrat de licence (VIH)	Chiron
Contrat de licence (VIH2)	BioRad
Contrat de licence (VIH1)	Institut Pasteur

bioMérieux n'a pas connaissance d'autres éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sur ses titres, tels que listés par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce.

10 - FACTEURS DE RISQUES

La Société exerce son activité dans un environnement qui connaît une évolution rapide et fait naître pour la Société de nombreux risques dont certains échappent à son contrôle. Les risques et incertitudes présentés ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels la Société doit faire face. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'a pas actuellement connaissance ou qu'elle tient pour négligeables pourraient également avoir une incidence négative sur son activité.

La Société a récemment commercialisé ou prévoit de lancer plusieurs nouvelles plateformes destinées soit à remplacer ou à compléter des plateformes existantes, soit à se développer sur de nouveaux marchés.

Des difficultés techniques, réglementaires ou commerciales concernant ces plateformes pourraient avoir un impact sur la croissance de la Société. En particulier :

- les nouvelles plateformes pourraient ne pas répondre aux besoins du marché,
- les nouvelles technologies incorporées dans ces plateformes pourraient rencontrer des difficultés techniques susceptibles d'en retarder la commercialisation, d'affecter leur succès commercial ou de mettre à la charge de la Société des frais supplémentaires pour remédier aux défauts et/ou pour indemniser ses clients,
- la réussite commerciale des nouvelles plateformes dépend du développement des menus de réactifs, qui pourrait être retardé pour des raisons techniques, réglementaires ou de propriété intellectuelle,
- il pourrait s'avérer trop coûteux ou difficile de fabriquer de nouveaux instruments ou réactifs à une grande échelle ou de trouver les approvisionnements nécessaires à la fabrication et à la mise sur le marché de nouveaux instruments et de nouveaux réactifs,
- la commercialisation de certains produits pourrait être interdite en raison de l'existence de droits de propriété intellectuelle appartenant à des tiers,
- le lancement de nouvelles plateformes pourrait nécessiter des investissements, tant en recherche et développement qu'en marketing et en formation des clients, plus importants que ceux prévus par la Société,
- les concurrents de la Société pourraient développer des produits plus efficaces ou qui, pour d'autres raisons, seraient mieux adaptés à la demande du marché,
- une des nouvelles plateformes intègre la technologie d'amplification NASBA[®], concurrente de la PCR, technique de référence commercialisée par le groupe Roche, et la Société ne peut pas être certaine que les clients accepteront NASBA[®] comme deuxième technique de référence et
- certaines nouvelles plateformes ont un coût de revient plus élevé pour les clients que les plateformes existantes, ce qui devrait être compensé par une réduction des coûts de main-d'œuvre ; cependant, si ces clients ne sont pas en mesure de réaliser ces économies, notamment pour des raisons sociales, les gains liés à ces nouvelles plateformes pourraient être diminués.

La Société pourrait ne pas être en mesure de faire face de façon efficace à la concurrence sur le marché.

Selon ses propres estimations, la Société occupe le septième rang mondial du marché du diagnostic *in vitro* en terme de chiffre d'affaires. Ce marché connaît une évolution

rapide et une concurrence intense entre les différents acteurs, notamment sur certains segments où la Société est peu présente, comme celui de la biologie moléculaire.

Les concurrents de la Société comprennent de grandes sociétés internationales telles que Siemens, Johnson & Johnson, Roche et Becton Dickinson, dont la taille, l'expérience, les ressources en capitaux et la part de marché dépassent celles de la Société. La Société est également en concurrence dans certains pays avec de nombreuses sociétés spécialisées de taille moyenne. Par conséquent, la Société ne peut pas être certaine que ses produits :

- pourront concurrencer de façon durable des produits commercialisés par des concurrents qui, pour beaucoup d'entre eux, disposent de ressources financières plus importantes que celles de la Société, leur permettant d'investir dans la recherche et le développement ou dans les activités de marketing et d'offrir des prix plus compétitifs en raison d'économies d'échelles supérieures,
- lui permettront d'acquérir des parts de marché significatives et ainsi une notoriété équivalente à celle de concurrents mieux implantés,
- s'adapteront suffisamment rapidement aux nouvelles technologies et aux avancées scientifiques tant dans les segments matures que dans ceux en phase de développement tel le marché de la biologie moléculaire et,
- seront préférés par les laboratoires, les hôpitaux, les médecins ou les clients industriels aux produits comparables commercialisés par des concurrents.

La Société est exposée aux risques liés à la responsabilité du fait des produits.

L'activité du Groupe est la production de réactifs destinés à détecter la présence d'organismes vivants (bactéries, virus, autres agents pathogènes ou marqueurs) dans des échantillons biologiques. Pour ce faire, le Groupe utilise des produits biologiques fabriqués ou créés à partir de composants issus de matières d'origine humaine, animale ou végétale qui ne peuvent pas, pour le moment, être fabriqués de façon économique à partir d'ingrédients synthétiques.

La fabrication et la commercialisation de ces produits de diagnostic exposent la Société à la mise en jeu de sa responsabilité, notamment sur le fondement de la responsabilité du fait des produits. En particulier, la Société pourrait voir sa responsabilité engagée si une erreur de diagnostic résultant d'un défaut de performance de l'un de ses produits conduisait à un traitement mal adapté au patient ou à la commercialisation de produits contaminés. Si la pratique consiste à réaliser une série d'examens complémentaires pour réduire le risque d'erreur sur les maladies les plus sérieuses, il n'est pas possible d'éliminer entièrement ce risque. La Société ne peut pas garantir qu'à l'avenir elle aura la faculté de souscrire et de maintenir en vigueur des assurances suffisantes à des conditions acceptables pour pouvoir couvrir ce risque. Si la Société ne parvenait pas à souscrire une assurance à un coût raisonnable ou à se prémunir d'une autre manière contre d'éventuelles réclamations au titre de la responsabilité du fait des produits, elle serait exposée à des

responsabilités importantes qui pourraient nuire à la commercialisation de ses produits et affecter considérablement son activité.

La Société est exposée à certains risques liés au caractère international de ses activités.

La Société exerce ses activités dans le monde entier, y compris dans des pays autres que les pays membres de l'Union européenne et les États-Unis et, en particulier, en Chine, et dans des pays d'Amérique latine. Ainsi, les risques encourus par la Société propres aux activités internationales sont nombreux, et notamment :

- les risques liés aux changements inattendus ou aux défauts d'harmonisation en matière de réglementation, de législation fiscale, commerciale ou de tarification,
- les risques liés aux limitations concernant le rapatriement des bénéficiaires,
- les risques liés aux fortes variations des taux de change,
- les risques liés à la protection inégale des différents droits de propriété intellectuelle dans ces pays,
- les risques liés aux changements politiques ou économiques affectant une région ou un pays donné,
- les risques liés à l'accroissement des difficultés pour recruter du personnel et gérer les unités d'exploitation à l'étranger et,
- les risques liés à l'absence d'un accord international sur les normes réglementaires.

Les incertitudes sur les politiques de remboursement des examens diagnostiques et sur les réformes des systèmes d'assurance maladie peuvent affecter les clients de la Société et, indirectement, la Société elle-même.

Le succès commercial des produits de la Société dépend, pour partie, du niveau du remboursement par les autorités publiques chargées de l'assurance maladie, les assureurs privés et autres organismes similaires et du prix des examens effectués par les clients de la Société. La décision d'un État ou d'un assureur privé de limiter le remboursement des examens de diagnostic pourrait affecter de façon significative la demande pour les produits de la Société et/ou le prix que la Société pourrait facturer à ses clients. De la même façon, dans certains pays, le prix d'un examen de diagnostic est déterminé par les autorités publiques qui ont ainsi une influence directe sur la capacité du client de payer le prix des produits.

En raison de son processus de fabrication "mono-site", la survenance d'un événement entraînant l'interruption temporaire ou définitive de l'exploitation de l'une des unités de production de la Société pourrait avoir un impact négatif sur sa situation financière.

La Société dispose de onze unités de production principalement organisées par ligne de produits et par technologie sur le principe de "une gamme de produits, un site". Il en résulte que certaines des gammes phares de la Société, telles que les gammes VITEK[®], VIDAS[®] et BacT/ALERT[®], sont fabriquées sur un seul site. Tout

événement économique, politique, social, réglementaire ou naturel provoquant une interruption temporaire ou définitive de l'activité de l'une de ces unités de production pourrait avoir un impact négatif sur la fabrication de ces gammes de produits et sur le chiffre d'affaires de la Société.

Si cet événement rendait impossible une remise en état rapide de l'unité de production considérée, la Société pourrait être dans l'obligation de délocaliser la production de la gamme de produits concernée. Compte tenu de la complexité des produits fabriqués par la Société, cette délocalisation pourrait être longue et coûteuse pour la Société et ainsi accroître l'impact négatif de cette interruption de production sur la situation financière de la Société.

Par ailleurs, le Groupe dispose de quatre centres de logistique principaux, le premier en France et le second aux Etats-Unis. De la même façon, tout événement économique, politique, social, réglementaire ou naturel provoquant une interruption temporaire ou définitive de l'activité de l'un de ces deux centres de logistique pourrait avoir un impact négatif sur la distribution des produits et sur le chiffre d'affaires du Groupe.

Les contraintes réglementaires pourraient restreindre la capacité de la Société à mettre ses produits sur le marché ou rendre leur fabrication plus coûteuse.

Les produits de la Société et leur fabrication font l'objet de réglementations strictes, évolutives et très variables dans les 150 pays où la Société est présente. L'obtention d'une autorisation ou d'une certification nécessaire à la commercialisation d'un nouveau produit peut prendre plusieurs mois, voire, dans certains pays, une ou deux années et requérir d'importantes ressources financières. Les sites de fabrication font également l'objet d'autorisations et de contrôles périodiques. En conséquence, des dispositions réglementaires pourraient :

- retarder ou rendre impossible la mise sur le marché par la Société de ses produits nouveaux,
- obliger la Société à interrompre la production ou à modifier les procédés de fabrication ou
- imposer des contraintes coûteuses sur la Société ou ses fournisseurs.

Par ailleurs, les produits sont soumis à des contrôles réalisés par les autorités réglementaires tout au long de leur processus de commercialisation, qui peuvent aboutir, sur injonction des autorités réglementaires ou spontanément, à une modification de produit, à un retrait de produit, ainsi qu'à la suspension des dossiers d'enregistrement en cours pour les produits développés sur le site concerné, à un plan d'actions correctives en cas de non-conformités et, dans des cas exceptionnels, à la fermeture du site si les non-conformités peuvent induire des risques majeurs quant aux résultats obtenus avec les produits de la Société.

La nouvelle inspection conduite au mois de mai 2007 par la Food and Drug Administration (FDA) américaine sur le site américain de Durham a montré que les plans d'actions correctifs mis en œuvre par la filiale américaine de la Société ont permis de remédier à la quasi totalité des non conformités qui avaient été notifiées par

les « warning letters » de 2004 et 2005. Une attention soutenue doit cependant continuer à être portée au respect des normes d'assurance qualité en vigueur pour ce site et l'ensemble des implantations industrielles du Groupe.

La capacité de production de la Société pourrait s'avérer insuffisante pour accompagner le développement de son activité ou se trouver affectée par la défaillance de certains fournisseurs.

Avec le développement de son activité, la Société peut se trouver confrontée à des problèmes de capacité de production. Si des difficultés de cette nature se produisaient, la réputation de la Société pourrait en souffrir, ce qui pourrait affecter sa capacité à maintenir et à développer sa clientèle. Par ailleurs, si la Société était obligée d'accroître sa capacité de production, elle pourrait avoir à effectuer des investissements significatifs susceptibles de générer des besoins de financement importants.

Par ailleurs, et indépendamment des mesures prises par la Société pour sécuriser ses approvisionnements en matières premières, en équipements ou en services spécifiques, la défaillance d'un ou plusieurs fournisseur(s) ou prestataire(s) de service pourrait créer des difficultés de production et entraîner notamment, dans certains cas, des coûts et des délais significatifs, liés à la nécessité de valider et mettre en oeuvre des solutions alternatives d'approvisionnement.

Les responsabilités liées à l'environnement et les frais de mise en conformité pourraient avoir une incidence négative sur les résultats d'exploitation de la Société.

Les lois et réglementations relatives à l'environnement peuvent imposer à la Société des obligations en matière d'entretien et de remise en état des sites de production contaminés et de stockage des produits industriels potentiellement toxiques au cas où des contaminations seraient découvertes. Ces obligations peuvent être liées aux sites dont la Société est ou était propriétaire ou à des sites où elle exerce ou exerçait ses activités ou bien encore à des sites où des déchets provenant de ses activités ont été déposés; la Société a ainsi procédé en 2005 et 2006, sur les sites français, à la recherche et aux repérages des matériaux amiantés sur l'ensemble des bâtiments avec constitution des dossiers techniques « amiante » conformément à la réglementation en vigueur. Ces mêmes types d'obligations peuvent s'appliquer au retraitement des instruments composant la base installée.

La Société pourrait être impliquée dans des procédures judiciaires ou administratives liées à l'environnement. Des lois relatives à l'environnement, à la sécurité et à la santé plus strictes et des mesures d'exécution plus rigoureuses que celles actuellement en vigueur pourraient générer des responsabilités et des coûts considérables pour la Société et pourraient assujettir la manutention, la fabrication, l'usage, la réutilisation ou le traitement de substances ou polluants par la Société à des mesures d'inspection plus rigoureuses que celles actuellement observées. En conséquence, le respect de ces lois pourrait entraîner des dépenses considérables de mise en conformité, ainsi que

d'autres coûts et indemnités qui pourraient avoir un effet défavorable sur l'activité et les résultats de la Société.

Si des unités de production de la Société étaient fermées pour des raisons liées à l'application des lois relatives à l'environnement, la Société pourrait subir des interruptions temporaires dans la production de certains de ses produits et se voir imposer des délais importants avant d'obtenir les autorisations réglementaires nécessaires à la réouverture et à la reprise de l'exploitation des lignes de production.

L'augmentation du coût des matières premières pourrait pénaliser les résultats de la Société.

La Société utilise de l'énergie, ainsi que des matières premières transformées, pour les besoins de sa production et de sa logistique.

Une augmentation importante du coût des matières premières pourrait avoir une incidence négative sur les marges réalisées par la Société.

Risque lié à la modification de l'environnement économique

Un mouvement de concentration peut être observé parmi les utilisateurs finaux des produits de diagnostic *in vitro*, notamment les laboratoires d'analyse, qui leur permet de davantage peser sur les prix de ces produits. En outre, l'arrivée de nouveaux acteurs, bénéficiant de ressources financières importantes et désireux de gagner rapidement des parts de marché, risque d'entraîner une pression à la baisse sur les prix de vente des produits de diagnostic *in vitro*. Cette pression résulte également de l'application des politiques nationales de santé publique, qui tendent généralement à restreindre le remboursement des produits de soin.

Une diminution des prix pourrait naturellement avoir des répercussions sur le chiffre d'affaires de la Société. Dans un contexte économique inflationniste, ce phénomène, conjugué à l'accroissement du coût de la masse salariale et au renchérissement du coût des achats et des matières premières, pourrait également avoir une incidence négative sur les marges réalisées par la Société.

Une partie significative de la croissance future de la Société repose sur le développement du secteur de la biologie moléculaire dont l'évolution pourrait ne pas correspondre aux attentes de la Société.

La stratégie de croissance de la Société s'appuie pour une part importante sur la technologie de la biologie moléculaire, un segment du marché du diagnostic *in vitro* qui est en phase initiale de développement. De ce fait, la Société fait face à plusieurs risques :

- la technologie de la biologie moléculaire pourrait ne pas connaître la croissance rapide anticipée par la Société, notamment aux États-Unis,

- les laboratoires utilisant aujourd’hui des tests “faits maison”, cible importante de clientèle potentielle pour la Société, pourraient ne pas bien accueillir des offres commerciales conçues par la Société et

- en cas de croissance importante du secteur de la biologie moléculaire, de nouveaux acteurs pourraient décider de se positionner sur ce marché, et tirer profit des investissements qui y auront été réalisés par la Société et ainsi réduire les ventes et les résultats attendus par la Société dans ce secteur.

La Société pourrait ne pas être en mesure de poursuivre sa stratégie d’acquisitions de technologies développées par des tiers, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur son activité.

Le développement de la Société repose en partie sur l’accès à des technologies développées par des tiers, soit par des acquisitions ciblées de sociétés de taille modeste soit par la conclusion d’accords de partenariats avec les propriétaires de ces technologies. Cependant, la Société pourrait ne pas être en mesure de trouver les partenaires susceptibles de lui fournir les technologies dont elle pourrait avoir besoin. Par ailleurs, de nombreuses opérations de concentration sont intervenues dans le marché du diagnostic *in vitro*. Cette tendance a réduit le nombre de partenaires avec lesquels la Société pourrait conclure ce type d’opérations. Il est également à souligner que le caractère excessif de certaines valorisations retenues pour ces sociétés peut constituer un frein à la mise en œuvre de cette stratégie. En outre, la réussite de ces opérations dépend de nombreux facteurs tels que la possibilité de les mener à bien à des conditions de coûts et de financement satisfaisantes ou encore l’obtention d’autorisations administratives, que la Société ne maîtrise pas nécessairement. L’impossibilité pour la Société d’acquiescer ces technologies pourrait retarder son développement et ainsi avoir une incidence significative sur la situation financière de la Société.

La Société investit des montants très importants dans la recherche et développement de produits pour rester compétitive et pourrait ne pas en percevoir les fruits si ces produits ne recevaient pas les autorisations réglementaires nécessaires ou ne rencontraient pas le succès commercial attendu.

Pour rester compétitive dans l’industrie du diagnostic *in vitro*, notamment sur les segments à forte valeur ajoutée, la Société doit consacrer chaque année des ressources importantes à la recherche et développement, afin d’assurer l’élargissement de ses gammes existantes et la mise au point de nouveaux produits. Les investissements engagés par la Société dans ce cadre pourraient ne pas être rentables.

Le processus de recherche et développement est long : plusieurs années pour le lancement d’une nouvelle plateforme et au moins plusieurs mois pour un nouveau réactif ou groupe de réactifs. Ce processus comprend plusieurs étapes. Lors de chaque étape, la Société pourrait ne pas être en mesure d’atteindre ses objectifs et être contrainte à renoncer à poursuivre ses efforts de développement d’un produit pour lequel elle a investi des montants importants. Les difficultés rencontrées dans les processus de recherche et développement et dans la certification réglementaire

peuvent augmenter les coûts de la Société et remettre en cause la réussite commerciale de ces nouveaux produits.

Enfin, les développements technologiques rapides mis en œuvre par des concurrents pourraient rendre les nouveaux produits de la Société obsolètes avant même que celle-ci n'ait pu couvrir les frais qu'elle avait engagés dans le cadre de la recherche, du développement et de la commercialisation de ces nouveaux produits.

Si la Société ne parvenait pas à protéger ses droits de propriété intellectuelle, elle pourrait ne plus être compétitive et se trouver dans l'impossibilité de réaliser des bénéfices suffisants.

Le succès de la Société dépend de sa capacité à obtenir, à conserver et à protéger ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle. Le droit des brevets, en particulier la portée et l'interprétation des revendications dans le secteur de la santé est un domaine dont l'évolution est permanente et qui comporte certaines incertitudes. Par conséquent, il se pourrait que la Société :

- ne puisse développer des inventions brevetables,
- ne puisse obtenir de brevets ou de licences auprès de tiers, pour certains produits ou techniques (notamment dans le domaine des immunoessais), nécessaires au développement de son activité,
- ne se voie pas accorder les brevets pour lesquels elle a déposé ou déposera des demandes,
- voie un jour contestée la validité de ses brevets ou de ceux qui lui sont ou lui seront concédés en licence par des tiers,
- ne puisse bénéficier grâce à ses brevets d'une protection suffisamment large pour exclure des concurrents ou,
- constate que les brevets et autres droits de propriété intellectuelle qu'elle détient, ou pour lesquels elle bénéficie ou bénéficiera de licences, fassent l'objet de revendication ou plus généralement soient contestés par des tiers.

La Société détient actuellement plus de 417 familles de brevets délivrés ou en cours d'examen à l'échelle mondiale et un certain nombre de brevets font l'objet de licences à son profit pour des produits exploités ou en cours de développement. La Société ne peut pas garantir que tous ces brevets sont valables. Des tiers pourraient contester leur validité dans le cadre d'une procédure d'opposition, notamment devant l'Office européen des brevets, d'une action en annulation ou encore comme moyen de défense à l'occasion d'une action en contrefaçon, ce qui pourrait conduire selon le cas à la révocation ou l'annulation a posteriori de brevets déjà délivrés. La profusion des divulgations scientifiques au niveau mondial, tant orales qu'écrites, notamment dans le domaine des biotechnologies, fait peser sur la Société une incertitude permanente sur le fait que ses inventions soient brevetables. La Société ne peut pas garantir le niveau de protection qui sera accordé à ses brevets dans le cadre d'une action en

contrefaçon intentée ou dont elle aurait à se défendre. Un des brevets de la Société arrive à expiration en 2008, ce qui pourrait avoir pour conséquence de réduire de manière significative le montant des redevances actuellement perçues par la Société au titre des licences accordées sur ce brevet.

Les brevets de la Société pourraient être contrefaits et la Société pourrait contrefaire des brevets de tiers.

Les concurrents de la Société pourraient contrefaire ses brevets ou les contourner par des innovations dans la conception. Pour empêcher la contrefaçon, la Société peut engager des actions qui sont onéreuses et demandent un investissement en temps de ses équipes. La Société pourrait ne pas être en mesure d'empêcher l'appropriation illicite de ses droits de propriété intellectuelle dont il est difficile de contrôler l'usage non autorisé.

En outre, compte tenu du développement de l'industrie du diagnostic *in vitro*, de plus en plus de brevets sont délivrés et le risque s'accroît de voir l'utilisation par la Société de certaines technologies constituer des violations de brevets appartenant à des tiers. Les demandes de brevets n'étant généralement publiées que 18 mois après la date de dépôt ou, le cas échéant, de la date de priorité, voire dans certains cas uniquement à la date de la délivrance des brevets, la Société ne peut pas garantir que des tiers n'ont pas été les premiers à inventer certains produits ou procédés et/ou à déposer des demandes de brevets pour des inventions identiques à celles de la Société ou pour des produits et procédés utilisés par la Société.

La Société pourrait ainsi être contrainte, soit à obtenir des licences auprès de tiers pour exploiter leurs brevets, soit de cesser certaines activités ou à rechercher des technologies de substitution si l'obtention de ces licences s'avérait impossible ou non rentable (cf. supra §2.5 « procédures en cours »).

La Société est dépendante de certains cadres dirigeants et de scientifiques.

Le succès de la Société dépend en grande partie de certaines personnes clés, telles que des cadres dirigeants ou ingénieurs. La perte de ces cadres y compris au profit de concurrents ou l'incapacité d'en embaucher de nouveaux pourraient nuire à la compétitivité de la Société et compromettre sa capacité à atteindre ses objectifs. En outre, l'expansion de la Société dans des secteurs et des activités exigeant une expérience et des ressources supplémentaires (telles que la recherche et développement, la commercialisation et les autorisations réglementaires) pourrait rendre nécessaire le recrutement de nouveaux cadres dirigeants et scientifiques. La Société pourrait ne pas avoir la possibilité d'attirer ou de conserver les cadres dirigeants et les scientifiques nécessaires.

La Société pourrait faire face à une défaillance de son système d'information, paralysant notamment l'échange des données relatives à la production, la logistique, la comptabilité et les finances.

La Société dépend de manière croissante d'applications informatiques communes et d'un réseau de communication pour la production de données pour les besoins de production et de logistique, ainsi que des données de nature comptables et financières sur la base desquelles sont prises les décisions relatives à la gestion de la Société. Toute défaillance, tout dysfonctionnement de ces applications ou du réseau de communication pourraient retarder ou biaiser l'activité production et/ou de logistique, ainsi que certaines prises de décision et entraîner des pertes financières pour la Société.

Les variations des taux de change pourraient impacter de façon significative le chiffre d'affaires, les résultats et la situation nette de la Société (cf. chapitre 7 *supra*).

La Société vend ses produits dans plus de 150 pays et pourrait voir son chiffre d'affaires et son résultat d'exploitation affectés par des variations de taux de change. Si la Société enregistre des charges en devises autres que l'euro, l'impact de ces charges ne compense que partiellement l'impact des variations de taux de change sur le chiffre d'affaires. La Société est particulièrement exposée aux variations des taux de change entre l'euro et le dollar américain, dans la mesure où une partie significative de son chiffre d'affaires et de son résultat d'exploitation est réalisée en Amérique du Nord (environ 25 % du chiffre d'affaires en 2007).

Outre l'impact sur les résultats de la Société, la variation des taux de change peut entraîner des fluctuations de ses capitaux propres : en effet, du fait de son implantation mondiale, beaucoup de ses actifs et passifs sont comptabilisés en dollars ou dans d'autres devises. A ce jour, la Société ne couvre pas ce risque de change patrimonial.

L'exposition au risque de change est analysée au § 7. L'impact des variations des taux de change sur le chiffre d'affaires et sur la réserve de conversion des deux derniers exercices est décrit dans les comptes consolidés figurant en Annexe 1.

La principale ressource financière de la Société est assujettie au respect de certains ratios financiers consolidés.

bioMérieux S.A. bénéficie d'un prêt syndiqué d'un montant de 260 millions d'euros, d'une durée de 7 ans (janvier 2013), remboursable in fine pour 100% du montant.

Au 31 décembre 2007, cette ligne ne faisait l'objet d'aucun tirage. La possibilité pour bioMérieux d'utiliser cette ressource est assujettie au ratio « endettement net / résultat opérationnel courant avant amortissements et frais liés aux acquisitions ».

Le non respect de ce ratio pourrait limiter la capacité de la Société à utiliser ce prêt.

La Société détient des participations minoritaires dans d'autres sociétés.

La Société détient des participations minoritaires dans plusieurs sociétés, notamment dans le secteur des biotechnologies. Ces participations ne lui donnant pas le contrôle de ces sociétés, celles-ci sont susceptibles de prendre des décisions n'allant pas nécessairement dans le sens des intérêts de la Société.

En outre, certaines de ces sociétés étant cotées ou susceptibles d'être cotées sur un marché financier, les résultats de la Société peuvent subir l'impact de l'évolution de leur cours de bourse.

Par ailleurs, la Société ne dispose pas d'un accès à l'information lui permettant d'assurer un suivi opérationnel et financier comparable à celui de ses filiales.

L'actionnaire principal de la Société possède une majorité des droits de vote aux Assemblées générales.

Mérieux Alliance, société holding appartenant à la famille Alain Mérieux, détient environ 58,90 % du capital et 71,86 % des droits de vote de la Société. Par conséquent, Mérieux Alliance pourra adopter toutes les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires en Assemblée générale ordinaire et, en l'absence d'un taux de participation des autres actionnaires très élevé, en Assemblée générale extraordinaire. Mérieux Alliance aura donc la faculté de prendre seule des décisions importantes, notamment la nomination des membres du Conseil d'administration et l'approbation des comptes annuels et la distribution de dividendes, voire l'autorisation des augmentations de capital et les opérations de fusion ou d'apport. Il est rappelé que Mérieux Alliance a acquis des droits de vote double en 2007.

Risques liés à la volatilité et à la liquidité du cours de l'action ; impact de cessions futures d'actions

Le cours de l'action de la Société peut varier en fonction d'un grand nombre de facteurs :

- un changement de recommandations sur la Société émanant d'analystes financiers,
- des changements de prévision des analystes sur le secteur où la Société opère,
- l'annonce par la Société de ses résultats ou d'opérations sur son capital ou d'autres changements importants dans son activité,
- et d'une manière générale, la fluctuation des marchés boursiers.

En outre, la présence d'actionnaires importants, détenant individuellement plus de 5 % du capital de la Société, réduit le nombre d'actions effectivement disponibles sur le marché ; dans la mesure où il n'existe plus d'engagement de conservation des titres, la cession d'un nombre important d'actions sur le marché ou la perception par le marché qu'une telle cession est imminente, pourrait entraîner une baisse du cours des actions de la Société.

Autres risques financiers

La gestion des autres risques financiers sont traités dans les comptes consolidés figurant en annexe.

11 - DELEGATIONS ACCORDEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

État des délégations adoptées par l'Assemblée générale mixte du 9 juin 2005, du 8 juin 2006 et du 7 juin 2007 :

a) Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres

Durée de l'autorisation/expiration : 26 mois/août 2009.

Montant maximal : -.

Montant nominal maximal d'augmentation de capital : 35 % du capital à l'issue de l'Assemblée générale mixte du 7 juin 2007* ; ce montant pourra être augmenté du montant nécessaire pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions indépendamment du plafond de 35 % ci-dessus.

Utilisation au cours de l'exercice : Néant.

Résumé de la décision de l'Assemblée générale :

- une ou plusieurs augmentations de capital par incorporation au capital de primes, réserves, bénéfices ou autres, dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible et sous forme d'attribution gratuite d'actions ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes.
- les droits formant rompus ne seront pas négociables et les titres correspondants seront vendus ;
- les sommes provenant de la vente seront allouées aux titulaires des droits dans le délai prévu par la réglementation.

b) Emission de titres avec droit préférentiel de souscription (augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues)

Durée de l'autorisation/expiration : 26 mois/août 2009.

Montant maximal : pour les titres d'emprunt, 500 millions d'euros.

* Le montant nominal global de cette autorisation d'augmentation de capital est fixé à 35 % du capital de la Société tel qu'il résulte de l'Assemblée générale mixte du 7 juin 2007.

Montant nominal maximal d'augmentation de capital : 35 % du capital à l'issue de l'Assemblée générale mixte du 7 juin 2007*.

Utilisation au cours de l'exercice : Néant.

Résumé de la décision de l'Assemblée générale :

- augmentation de capital en une ou plusieurs fois ;
- possibilité pour le Conseil d'offrir au public tout ou partie des titres non souscrits en cas d'insuffisance de souscription ;
- possibilité pour le Conseil d'administration d'augmenter le nombre de titres à émettre dans la limite du plafond global prévu ci-dessus, lorsqu'il constatera une demande excédentaire ;
- le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées, augmenté du capital nécessaire pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions ne pourra être supérieur au montant des comptes de réserves, primes ou bénéfices qui existent lors de l'augmentation de capital.

c) Emission de titres sans droit préférentiel de souscription (augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues)

Durée de l'autorisation/expiration : 26 mois/août 2009.

Montant maximal : pour les titres d'emprunt, 500 millions d'euros.

Montant nominal maximal d'augmentation de capital : 35 % du capital à l'issue de l'Assemblée générale mixte du 7 juin 2007*.

Utilisation au cours de l'exercice : Néant.

Résumé de la décision de l'Assemblée générale :

- augmentation de capital en une ou plusieurs fois par émission d'actions ordinaires de la Société ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires de la Société ou d'une société dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital;
- augmentation de capital en une ou plusieurs fois par émission de tous titres et exercice de tous droits au sein de la Société, bénéficiant à des titulaires de valeurs mobilières émises par toute société possédant directement ou indirectement plus de la moitié du capital de la Société, donnant accès par tous moyens et notamment par voie d'attribution et/ou de souscription, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires existantes et/ou à émettre de la Société ;

- suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres à émettre;
- le Conseil d'administration dispose du pouvoir d'instituer au profit des actionnaires un droit de priorité pour les souscrire ;
- la somme revenant, ou devant revenir, à la Société pour chacune des actions émises ou à émettre, après prise en compte, en cas d'émission de bons autonomes de souscription ou d'attribution d'actions, du prix d'émission desdits bons, sera au moins égale au prix minimum prévu par les dispositions légales et/ou réglementaires applicables au jour de l'émission et ce, que les valeurs à émettre de manière immédiate ou différée, soient ou non assimilables aux titres de capital déjà émis ;
- les émissions pourront servir à rémunérer des titres qui seraient apportés à la Société selon la procédure de l'offre publique d'échange.

d) Option de surallocation

Durée de l'autorisation/expiration : 26 mois/août 2009.

Montant maximal : -.

Montant nominal maximal d'augmentation de capital : 15 % de l'émission initiale, dans la limite du plafond global de 35 % du capital à l'issue de l'Assemblée générale mixte du 7 juin 2007*.

Utilisation au cours de l'exercice : Néant.

Résumé de la décision de l'Assemblée générale :

- augmentation du nombre de titres dans un délai de trente jours de la clôture de la souscription de l'émission initiale ;
- nouvelle émission effectuée au même prix que celui retenu pour l'émission initiale,
- nouvelle émission avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires.

e) Emissions réservées à des « investisseurs qualifiés » ou appartenant à un « cercle restreint d'investisseurs »

Durée de l'autorisation/expiration : Assemblée générale annuelle suivant l'Assemblée générale mixte du 7 juin 2007.

Montant maximal : -.

Montant nominal maximal d'augmentation de capital : 35 % du capital à l'issue de l'Assemblée générale mixte du 7 juin 2007* (ce montant s'imputant sur le montant maximal mentionné au 2).

Utilisation au cours de l'exercice : Néant.

Résumé de la décision de l'Assemblée générale :

- Suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des fonds d'investissement, holdings financiers, sociétés industrielles, intervenant en particulier dans le domaine des technologies médicales et de la santé, de la recherche biomédicale et pharmaceutique.

- Le prix d'émission des actions nouvelles sera au moins égal à la moyenne pondérée des cours de l'action ancienne constatés sur l'Eurolist d'Euronext Paris S.A. au cours des trois jours de bourse précédant le début de l'émission.

f) Augmentation de capital à exécution successive

Durée de l'autorisation/expiration : 26 mois/août 2009.

Montant maximal : -.

Montant nominal maximal d'augmentation de capital : 10 % du capital par an.

Utilisation au cours de l'exercice : Néant.

Résumé de la décision de l'Assemblée générale :

- une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission, en euros, d'actions ordinaires de la Société ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires de la Société ou d'une société dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, ces valeurs mobilières pouvant être libellées en monnaie quelconque ou établies par référence à plusieurs monnaies, et ce notamment dans le cadre d'émission de valeurs mobilières dites "au fil de l'eau".

- prix d'émission des titres de capital = soit la moyenne pondérée des cours de l'action constatés sur l'Eurolist d'Euronext Paris S.A. au cours des trois jours de bourse précédant le début de l'émission, soit un prix résultant de la confrontation de l'offre et de la demande tel que la constitution d'un livre d'ordres dans le cadre d'un placement public.

* Le montant nominal global de ces cinq autorisations d'augmentation de capital est fixé à 35 % du capital de la Société tel qu'il résulte de l'Assemblée générale mixte du 7 juin 2007.

g) Augmentation de capital réservées au personnel (et assimilées) : options d'achat d'actions

Durée de l'autorisation/expiration : 38 mois/août 2010.

Montant maximal : -.

Montant nominal maximal d'augmentation de capital : 10 % du capital au jour de l'octroi des options.

Utilisation au cours de l'exercice : Néant.

Résumé de la décision de l'Assemblée générale :

- octroi, en une ou plusieurs fois, d'options donnant droit à l'achat d'actions de la Société provenant de rachats effectués par la Société au bénéfice des membres du personnel qu'il déterminera parmi les mandataires sociaux et les salariés de la Société ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique dont 10 % au moins du capital ou des droits de vote sont détenus directement ou indirectement par la Société ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique détenant directement ou indirectement au moins 10 % du capital de la Société, des options donnant droit à l'achat d'actions de la Société provenant de rachats effectués par la Société dans les conditions prévues par la loi.

- le prix à payer lors de l'exercice des options d'achat d'actions sera fixé par le Conseil, sans décote.

- les options d'achat d'actions devront être exercées dans un délai maximum de huit ans à compter de la date à laquelle elles auront été consenties.

h) Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise des entreprises françaises ou étrangères liées à la Société dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce et L.444-3 du Code du travail

Durée de l'autorisation/expiration : 26 mois/août 2009.

Montant maximal : -.

Montant nominal maximal d'augmentation de capital : 5% du capital au jour de la mise en œuvre de l'autorisation.

Utilisation au cours de l'exercice : Néant.

Résumé de la décision de l'Assemblée générale : augmentation de capital social, en une ou plusieurs fois, par émissions d'actions ou d'autres titres donnant accès au capital de la Société.

12 - RAPPORT SPECIAL SUR LES OPERATIONS DE RACHAT D' ACTIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE

a) Synthèse des opérations réalisées par la Société sur ses titres entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2007 dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Dans le cadre de l'autorisation donnée par les Assemblées générales mixte du 8 juin 2006 et 7 juin 2007, ainsi que du descriptif du programme de rachat de titres par la Société figurant aux points 5.12 du Document de référence 2005 et 5.10 du Document de référence 2006, et en exécution du contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF conclu avec la Société, la société Crédit Agricole Cheuvreux, agissant en qualité de prestataire de services d'investissement, a procédé, au cours de la période du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007, aux opérations suivantes :

Nombre d'actions achetées	73 680
Cours moyens des achats	64,84 €
Nombre d'actions vendues	74 934
Cours moyen des ventes	63,63 €
Frais de négociations	0
Nombre d'actions propres au 31 décembre 2007	2 446
Valeur des actions à la clôture au cours moyen d'achat	188 735,14 €
Valeur d'inventaire au 31 décembre 2007	193 429,68 €
Valeur nominale des actions	/
Motif des opérations	Régulation des cours
Part du capital représenté par les actions propres à la clôture	0,006%

Les actions ainsi acquises par la société Crédit Agricole Cheuvreux l'ont exclusivement été pour répondre à l'objectif d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers.

b) Synthèse des opérations réalisées par la Société sur ses titres entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2007 dans le cadre d'un contrat de mandat.

En outre, dans le cadre d'un contrat de mandat conclu avec la société Crédit Agricole Cheuvreux et dans l'unique objectif de remettre des actions lors de l'exercice de droits liés à l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société ou des sociétés de son groupe, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale mixte du 9 juin 2005, ainsi que du descriptif du programme de rachat de titres par la Société figurant aux points 5.12 du Document de référence 2005

et 5.10 du Document de référence 2006, la société Crédit Agricole Cheuvreux a procédé, au cours de la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007, aux opérations suivantes :

Nombre d'actions achetées	80 900
Cours moyens des achats	63,99 €
Nombre d'actions vendues	0
Cours moyen des ventes	N/a
Nombre d'actions propres au 31 décembre 2007	120 900
Valeur des actions à la clôture au cours moyen d'achat	57,95 €
Valeur d'inventaire au 31 décembre 2007	9 560 772,00 €
Valeur nominale des actions	/
Motif des opérations	Remise d'actions lors de l'exercice de droits liés à l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux
Part du capital représenté par les actions propres à la clôture	0,306%

D – DECLARATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-dessus présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Marcy l'Etoile, le 30 avril 2008

Le Président-Directeur Général
Alain Mérieux

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical, slightly wavy lines, enclosed within a large, irregular oval shape.

Le Directeur Général Délégué
Stéphane Bancel

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style, appearing to read 'S. Bancel' with a long horizontal stroke underneath.

E – RAPPORTS DES CONTROLEURS LEGAUX

Cf. documents ci-joints intitulés « Rapport général des Commissaires aux Comptes – Comptes Annuels – Exercice clos le 31 décembre 2007 »
et « Rapport des Commissaires aux Comptes – Comptes Consolidés – Exercice clos le 31 décembre 2007 ».

COMMISSARIAT CONTROLE AUDIT - C.C.A.
43 rue de la Bourse
69002 LYON

DELOITTE & ASSOCIES
81 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

BIOMERIEUX

Société Anonyme
376 chemin de l'Orme
69280 MARCY L'ETOILE

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 décembre 2007

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BIOMERIEUX, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme décrit en note 2-3 de l'annexe, votre société déprécie les titres de participation dont la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les hypothèses et données retenues par votre société pour l'évaluation de ces titres et à revoir les calculs effectués.
- Votre société constitue également des provisions, tels que décrits dans les notes 1-4, 1-5, 2-6 et 15-2 de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

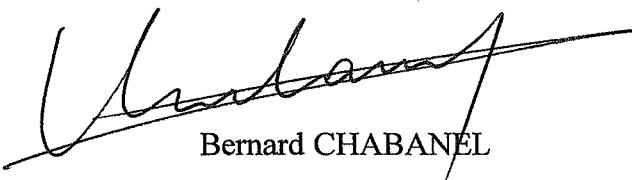
- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon et Villeurbanne, le 8 avril 2008
Les Commissaires aux Comptes

COMMISSARIAT CONTROLE AUDIT - C.C.A.

DELOITTE & ASSOCIES


Bernard CHABANEL


Alain DESCOINS

COMMISSARIAT CONTROLE AUDIT - C.C.A.
43 rue de la Bourse
69002 LYON

DELOITTE & ASSOCIES
81 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

BIOMERIEUX

Société Anonyme
376 chemin de l'Orme
69280 MARCY L'ETOILE

Rapport des Commissaires aux Comptes

Comptes Consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2007

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société BIOMERIEUX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme décrit aux notes 1.12 et 14.1 de l'annexe, les provisions destinées à couvrir les engagements du groupe en matière de retraite sont calculées sur la base d'estimations actuarielles par des experts désignés par les sociétés du groupe concernées. Nos travaux ont notamment consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes 1.12 et 14.1 de l'annexe fournissent une information appropriée.
- Comme décrit en note 1.8 de l'annexe, votre société procède annuellement à un test de dépréciation des écarts d'acquisition. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les données et hypothèses utilisées par votre société et nous avons vérifié que la note 1.8 donne une information appropriée.
- Enfin, le groupe constitue des provisions pour couvrir les litiges et les restructurations, tels que décrits dans les notes 1.13 et 14.2 de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

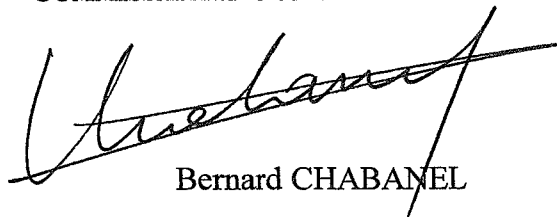
III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon et Villeurbanne, le 8 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

COMMISSARIAT CONTROLE AUDIT - C.C.A.



Bernard CHABANEL

DELOITTE & ASSOCIES



Alain DESCOINS